DOCUMENT RESUME

ED 356 858 PS 021 090

| | |
|---|---|
| TITLE | Summary of Consultations on Child Care Reform = Sommaire des consultations sur la reforme des services de garde d'enfants. |
| INSTITUTION | Ontario Ministry of Community and Social Services, Toronto. |
| PUB DATE | 92 |
| NOTE | 93p.; For infopack, see PS 021 089. |
| PUB TYPE | Reports - Evaluative/Feasibility (142) |
| LANGUAGE | English; French |
| EDRS PRICE | MF01/PC04 Plus Postage. |
| DESCRIPTORS | Access to Education; American Indian Education; Child Caregivers; *Community Involvement; *Day Care; *Early Childhood Education; *Educational Improvement; Educational Quality; Foreign Countries; French Canadians; *Hearings; Indigenous Populations; Local Government; Management Systems; Meetings; Planning Commissions; Shared Resources and Services; Social Services; State Surveys |
| IDENTIFIERS | Francophone Education (Canada); *Ontario; *Reform Efforts |

ABSTRACT

This document contains the English and French language versions of a report summarizing the results of a public consultation process on the subject of child care reform in Ontario, Canada. The process began with province-wide distribution of a public document called "Setting the Stage" which outlined a child care reform agenda as a focus for discussion. A total of 20 public meetings and 8 round table discussions were subsequently held throughout the province. The report begins with an executive summary that sketches the consultation process and provides an overview of the issues discussed during the consultation process. The first chapter summarizes the comments and suggestions made by participants in the meetings and discussions. Participants included parents, child care providers and managers, and academics. Participants also included individuals representing resource centers, the education sector, the children's services sector, the community group sector, local governments, organized labor, and the business community. The second chapter focuses on issues raised by the francophone and aboriginal communities. The third chapter briefly summarizes the round table meetings. (ME)

**********
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
**********

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

ED356858

# SUMMARY OF CONSULTATIONS

## on Child Care Reform

PS 021090

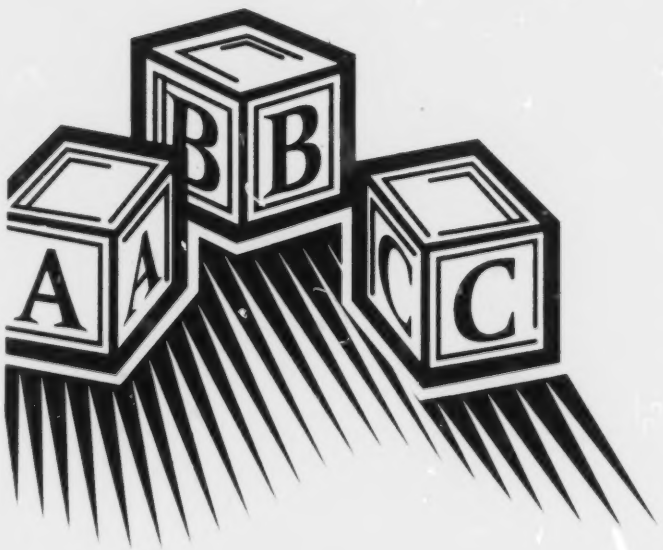


Ontario Community and Social Services

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Lola Beatty
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."



BEST COPY AVAILABLE

InfoLink Consultants Inc.
P.O. Box 4892, Station E, Ottawa, Canada K1S 5J1
Tel. (613) 594-5960 Fax (613) 235-0155

Hon. Marion Boyd
Minister of Community and
Social Services
6th Floor, Hepburn Block
80 Grosvenor St.
Toronto, Ont. M7A 1E9

Dear Minister:

We are pleased to transmit our final report on the community hearings that your Ministry organized in conjunction with *Setting the Stage*, the discussion paper on child care reform in Ontario.

In the report, we attempted to capture the voices and views of all the groups and individuals that have a stake in a provincial child care system. It is our hope that the report reflects the wide scope and diversity of the consultation process itself - from the parents and caregivers who are most immediately concerned with child care, to the many other groups which brought forward specific concerns and interests.

We were honoured and excited to be a part of the consultation process. We hope the report will be useful to you in your upcoming deliberations on child care reform.

Sincerely yours,

INFOLINK CONSULTANTS INC.

Mitchell Beer
President

printed on recycled paper

# SUMMARY OF CONSULTATIONS

## on Child Care Reform

## TABLE OF CONTENTS


PAGE

2 Executive Summary/Introduction

Chapter 1

SPEAKER GROUPS

8 Parents
10 Child Care Providers and Managers
16 Resource Centres
18 Education Sector
20 Children's Services Sector and Community Group Sector
24 Local Governments
26 Academics
28 Organized Labour
31 Business Community

Chapter 2

FRANCOPHONES AND ABORIGINAL COMMUNITIES

32 Francophones
36 Aboriginal Communities

Chapter 3

ROUND TABLE CONSULTATIONS

37 Summary
39 Acronyms


© Queen's Printer for Ontario, 1992
ISBN 0-7778-0662-2
5m/12/92

Ce document est également disponible en français

# EXECUTIVE SUMMARY/ INTRODUCTION



The Ministry of Community and Social Services (MCSS) recognizes the important role that child care plays in society, and aims to create a fair and effective child care system. In order to consult with the community, a public document, *Setting the Stage*, was widely distributed across the province. This document provided a focus for discussion and suggestions, by asking readers to consider the four principles of this child care reform agenda: quality, affordability, accessibility, and sound management.

Twenty public meetings and eight round table discussions were held around the province to hear what people would like to have in a reformed child care system. Notes were taken at each meeting by an independent editorial firm. This report summarizes the comments and suggestions made during this public consultation process.

## OVERVIEW OF COMMENTS

Every speaker acknowledged the importance of the early years of childhood. A healthy, enriching, happy childhood is a solid foundation for the growth of the individual and the prosperity of society. The direct and indirect results of unhappy childhoods are well known. Accordingly, support to parents and families, and to the lifestyle and child care choices they make, was an underlying current of most presentations.

All sectors agreed that child care reform should incorporate the four principles of quality, affordability, accessibility, and sound management put forward in *Setting the Stage*.

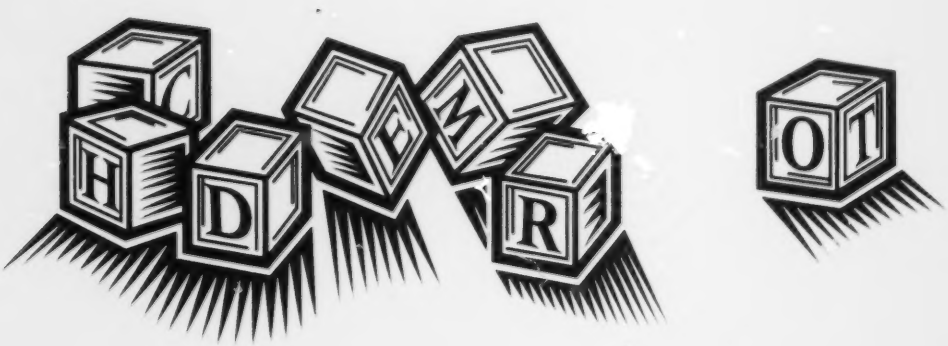

# QUALITY

## LEGISLATION ISSUES

Many participants spoke about the need for legislative change, to improve the standard of quality in the regulated child care system. Speakers noted that strong legislation should be combined with improved enforcement of quality standards, as well as with the support to help programs meet those standards. Most felt the child care system needs to become more directly accountable for services, while at the same time retaining or improving flexibility. Some participants said child care quality should be assured solely through accountability to the parents, and not by government regulation. The government's proposal to provide direct financial support only to the regulated child care system received considerable support from many participants.

A great number of presenters expressed concern about overlapping or conflicting standards under different pieces of legislation which pertain to the same children. Many participants pointed to the difference between the current staff-to-child ratio for five-year-olds in child care, compared to the class sizes in schools for the same age group.



## STAFF

Participants spoke strongly in support of those who care for children, and stressed the need to "nurture the nurturers". People who care for children should receive appropriate recognition for their vital work. Specifically, caregivers should receive higher salaries and benefits, better working conditions, and more opportunities for professional development.

Many speakers called for legislative recognition of the Early Childhood Education profession, and for improvements to the training and qualifications required of such professionals. Pre-service and in-service training opportunities should be strengthened to reflect the professional development available to elementary school teachers. Many speakers called for a closer connection between training programs for ECEs and primary school teachers.

There is a clear need to ensure that all caregivers are trained in the range of skills required to meet the unique needs of children of all ages, from a variety of cultural and linguistic backgrounds, and possessing a range of developmental and physical abilities. Many people noted that child care managers require a much more solid background in administration and supervision.

## PARENTAL ROLE

There was considerable recognition of the important role parents play in ensuring their children receive high quality care outside the home. There is a need for improved public education regarding measurement of quality in child care, as well as more specific information about programs and caregivers in the community. This information will enable parents to make informed child care decisions.

Many presentations suggested ways of encouraging and facilitating parental involvement in the child care system, from volunteering at a centre, to providing input to program decisions, attending regular staff-parent meetings, and holding positions on Boards of Directors. At the same time, there was a feeling that a great many parents are already overwhelmed at work and at home, without the additional concerns of managing a child care program. With this in mind, there was little support for legislating parent participation on Boards of Directors.

# AFFORDABILITY

## BASE FUNDING

The large majority of respondents supported base funding as a necessary stabilizing force. Discussion focussed on ways of determining and monitoring base funding levels. Many participants addressed the categories of costs that should be covered, as well as methods of accounting for the funds.

While most participants supported direct program funding, some parents recommended that child care dollars go directly to families, in order to support parental choice.

4 Representatives of the for-profit child care sector, in particular, expressed grave concern about the impact of the government's decision to focus new dollars on non-profit programs, and to encourage for-profit programs to convert to non-profit status. Questions were raised regarding the status of for-profit programs in a reformed, base-funded system.

## WAGES

Presenters generally supported higher wages for child care providers, and stressed that appropriate pay levels must be incorporated in any base funding formula.

Child care providers in the for-profit sector felt their ineligibility for certain wage grants is unfair. They argued that they perform the same functions as their colleagues in the non-profit sector, and felt they should receive the same grants.

## PARENT FEE/SUBSIDY

The most critical concern in the area of affordability is lack of access to the current subsidy system. Some participants suggested that this issue could be addressed simply by expanding the number of subsidies available.

There was general support for the government's proposal to move to a less intrusive income-tested parent fee. Most parents were willing to pay what they felt they could afford. There was a strong core of support for a family maximum, particularly as a means of ensuring that the middle class is not "squeezed out" of the child care system. While most speakers supported a family maximum, a continuum of views emerged in the course of the hearings. Some participants said support should only be available to the very neediest households; others said child care should be free to all.

Several speakers called for financial support, primarily through enhanced income tax credits and deductions, for parents who choose to stay at home with their children.

## COST-SHARING

The receding federal role in policy development and funding was met with dismay. Many participants were frustrated with the lack of national leadership in this critical area.

Most presentations called for reduced reliance on the property tax base (i.e. through municipal cost-sharing or school board contributions) to support child care.

# ACCESSIBILITY

Improved access to information about a variety of child and family services emerged as a crucial issue for parents.

## COORDINATION

Participants repeatedly called for improved coordination of provincial policies and legislation with local service delivery.

There was strong support for co-location of child care programs with other children's services, such as children's mental health, outreach activities, community centres, recreation programs, and particularly in schools.



## PARENT SUPPORT

Many parents and caregivers stated that streamlined access points, combined with more and better information about child care options in the community, would ease parents' struggle to find appropriate care for their children.

Parents also suggested a number of labour law provisions that would help them balance work and family responsibilities. Specific proposals included extended parental leave, as well as dependency leave days to enable parents to stay at home with a sick child, meet with teachers, etc.

Parents who care for their own children at home felt there was a lack of recognition of their important role, and of the sacrifices they make to stay at home. Their recommendations focussed primarily on support through the tax system, and an expanded role for resource centres (please see below).

## RESOURCE CENTRES

Resource centres received resounding support from a variety of perspectives. Many participants called for increased resources for resource centres, to support the delivery of:

- Critical support to regulated/unregulated providers and parents;
- Flexible child care/drop-in programs;
- Information about child care in general, and local services in particular.

## RECOGNITION OF UNIQUE NEEDS

Most participants said the child care system must be flexible enough to accommodate the particular needs of rural and northern communities, and of families in which parents work irregular, part-time or shift-work hours. The current legislation was seen to be too rigid to accommodate these needs. Several creative models were proposed.

There was strong support for an expanded definition of children with special needs, to include children with behavioural or emotional difficulties and children at risk. Many parents and child care providers stressed the importance of integrating children with special needs into mainstream child care programs. Coordination of therapy, transportation, and other support services is essential if integration is to succeed.

The majority of francophone presenters expressed the clear desire to ensure that culturally and linguistically appropriate francophone (not bilingual) child care services are available across

Ontario. Many suggested that base service levels for francophone programs should be legislated. There was considerable (though not unanimous) support for a closer connection with francophone school boards.

Several representatives of aboriginal communities stressed the importance of ensuring that child care programs reflect the language and cultural values of the communities in which they reside. Concerns were expressed about native-specific ECE training, and about the need for more distance education opportunities to reach ECEs in remote communities. MCSS is planning a separate consultation with aboriginal communities.

# MANAGEMENT



## PROVINCIAL ROLE

Most presenters agreed that the Ontario Government's management responsibilities should include:

- Legislation, policy development, standards development and monitoring (licencing);
- Setting, funding and monitoring equitable levels of service;
- Educating the public about the child care system in general;
- Providing financial and technical resources to support local planning and management.

Several speakers called for improved interministerial coordination of children's services. Some proposed the formation of a new Ministry of the Child or Children's Secretariat which would either have direct responsibility for all children's services, or ensure that children's programs and policies are coordinated at the provincial level. It was also suggested that the Ministry of Education could become the "manager" of the province's child care system, in order to improve linkages between the school system and child care services.

## LOCAL ROLE

Generally, speakers were in favour of placing responsibility for service coordination, system planning and development at the local level. There was less consensus on whether resource allocation within a community should be the responsibility of a local manager or the provincial government. There was agreement that appropriate expertise and financial resources will be required to ensure effective local planning and management.

Participants agreed that any local planning body must be broadly based, involve consumers, and be sensitive to the needs of the community. Different definitions of "community" were based on county/regional boundaries, MCSS Area Office catchment areas, and school board districts.

Presenters were clear that local management structures should build on the strengths of the current system. There was a strong plea not to create new planning bodies where agencies already exist.

There were differing views on the municipal role in local planning and management of child care. Most municipal presenters called for greater recognition of the historical and current role that several municipalities have played in funding, planning, and delivering child care.

Many participants supported a strong leadership role for municipalities in planning and managing local services. Some felt municipal governments should participate as members of a local planning structure, but should not necessarily take a leadership role. Many francophone participants expressed concern about a strengthened municipal role in child care.

## ORGANIZATION OF THIS REPORT

This report does not analyze, but tries to echo, the voices of the many participants who made presentations during the public consultation process. Chapter I is organized in sections by speaker group. The sequence reflects the web of care that surrounds the child, beginning with parents, child care providers and managers, resource centre personnel, and the education sector; followed by children's services groups, local governments, academics, organized labour, and the business community. The concerted work of all these sectors creates the environment in which children and families grow.

Francophone and aboriginal representatives expressed many of the same concerns as the other speaker groups, but spoke of other issues that are unique to their communities. Specific linguistic and cultural concerns, over and above the wide spectrum of child care issues, are recorded in Chapter II.



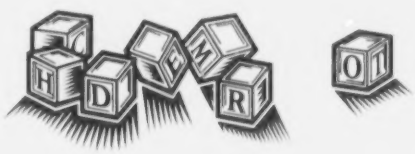

Chapter 1

# SPEAKER GROUPS

## 1 • PARENTS



### QUALITY

**"EVERY CHILD HAS THE RIGHT TO HIGH-QUALITY CARE, REGARDLESS OF THEIR PARENTS' EMPLOYMENT STATUS"**

**"EDUCATION OF CHILDREN DOES NOT BEGIN IN KINDERGARTEN; IT BEGINS AT BIRTH"** (SCARBOROUGH)

Presentations by parents insisted on the need for continuity and stability in child care services. If caregivers are stressed out or unhappy, said one parent, the children suffer. Many participants called for a reduction in staff/child ratios.

One parent recommended that anti-smoking provisions be legislated to protect the health of children.

Parent boards need training and support. A Thunder Bay participant said volunteer boards cannot balance the books and meet the needs of staff, parents, and children. In Sudbury, a parent said parental involvement on boards should be encouraged, but not mandated by law. Another participant said parents should have access to a child care centre's annual audit and financial statement on request.

### AFFORDABILITY

In Thunder Bay, a participant said government sponsored employment training, combined with subsidized child care, will help a single mother on social assistance break the welfare cycle.

Several speakers said the subsidy system currently in place is unfair. According to some, this system allows two-income families who are heavily indebted to receive subsidies while families who earn less, but are less in debt, may be ineligible. There was agreement that subsidies should go to those families who need them.

A speaker in North York said subsidies should go to all parents to allow families to make their own choices without discrimination between formal, informal, or parental care. Subsidies should go to parents because "we know what our child care needs are." This sentiment was echoed by many parents who want to have the option of staying at home.

Many parents felt that parent contributions should be based on a percentage of their income, but operating costs should not entirely depend on fees from parents. The provincial government should lobby the federal government to provide a child care tax credit that reflects the full cost of care.

Base funding should not rely on an overstressed property tax base, said one speaker.

## ACCESSIBILITY

The number of licensed spaces needs to be increased in all areas of Ontario and a mechanism must be developed to encourage unlicensed caregivers to join the system.

Directories of child care services should be established according to geographical area and age group. A recent immigrant in a northern community spoke about the difficulties immigrant women face when they arrive in Canada. A government agency should provide child care information and support to immigrant families. Child care services should teach children tolerance.

Several speakers suggested that information about child care be distributed to prenatal classes, obstetricians, pediatricians, and other appropriate agencies. A toll-free phone number should be established to allow parents access to a publication that informs in detail about child care program types, ages cared-for, and other pertinent information.

Currently there is very limited care available for ill children. Many parents advocated the establishment of a formal emergency child care service and changes to the Employment Standards Act to allow parents to take leave to care for sick children. Family sick leave should be legislated as a legally required employee benefit.

A parent said home-based child care services should be expanded in rural areas to provide more flexible care. Another said the hub model provides an excellent child care framework for non-urban districts.

A speaker in Scarborough said school aged child care should make use of community centres and provide opportunities for older children to act as helpers or "buddies" to the 6-8 year old group.

There was a range of opinions about the linkages between the school system and the child care system. In Mississauga, a parent spoke against the "seamless day" because it could be too long a day for many children. This parent wanted responsibility for child care to remain under MCSS because if the Ministry of Education (MOE) assumes responsibility for child care, early childhood educators (ECEs) might "lose out" against a stronger teacher lobby. Another parent agreed that child care should not be integrated in the education sector since a large bureaucracy does not lead to the personal, high quality service required for child care services. Young children would receive low priority. On the other hand, many spoke in favour of enhanced school/child care coordination. Another speaker said child care should be available in every elementary school. Many parents in Northern communities called for a "seamless day" of class time and child care.

Current MCSS funding of one-on-one care in the child's home for children with special needs should be expanded to include such care in centres. A parent from the North said children with special needs should be integrated in mainstream child care programs no matter what their needs, the severity of their disability, or the cost of integration. More flexibility is needed in the hiring criteria of staff who will work with children with special needs. In some communities such as Sudbury, there are no child care services available for school-age children with special needs.

## SYSTEM MANAGEMENT

Most parents supported a local management structure with standardized budget guidelines developed for the management of all child care centres.

Parent co-operatives are flexible and accountable by their very nature, said a speaker in London: "Change comes from the bottom - [it is] not dictated by the top." A speaker in Belleville voiced support for community advisory groups, but said that they need professional support to have an active role in child care planning.

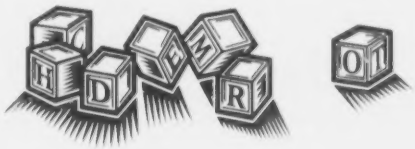

# 2 • CHILD CARE PROVIDERS AND MANAGERS

**CHILD CARE IS SEEN "EITHER AS A WELFARE SERVICE FOR UNDERPRIVILEGED KIDS OR A BABYSITTING SERVICE FOR SELFISH PARENTS"** (NORTH YORK)



**"WE CAN'T CHANGE EVERYTHING OVERNIGHT"** (BELLEVILLE)

This section summarizes the views of front-line care providers from the formal and informal sector, from non-profit and for-profit operations. Comments of board members, administrators, and representatives of child care agencies are also included.

## QUALITY

**"WITH ACCOUNTABILITY COMES QUALITY"** (LINDSAY)

Many speakers made suggestions for change in legislation. From a general framework, to specific standards, participants felt that the Day Nurseries Act (DNA) should be revised to reflect the changing needs of Ontario families. The DNA should incorporate current knowledge of child development and describe child care as a necessary support for families and a vehicle for women's equality. Several managers made suggestions about how a revised DNA should enforce training requirements and legislate qualifications of child care staff; address group size, staff ratios, space, health, hygiene standards, and flexible hours of service. The revised DNA should make provisions for emergency and alternate care and guidelines for care of school-aged children. Child care must deal with multiculturalism and the special needs child, said a speaker in North York.

The province should set guidelines and standards for behaviour management, nutrition, and programming for school-aged children. Programs for children ages 6-12 need to acknowledge individual interests and the need to be part of the neighbourhood. Curricula for care providers of this age group should include care, recreation, and skill development.

Quality should be ensured through licensing and inspection, including unscheduled visits to centres. Individual staff of child care centres should be monitored in addition to the centre itself. A speaker in Mississauga suggested the government institute a two-license system for full- and part-time care.

The provincial government should legislate consistent standards for home-based caregivers. In Sudbury, a speaker suggested that home-based caregiver agencies have access to criminal records of any adult present in the home of a provider. Agencies should also be able to see if any child abuse complaints have been made against the adults present in the home care environment.

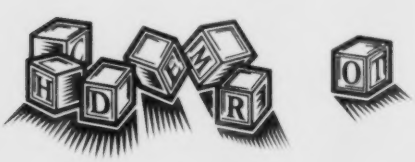

## Child care workers should receive "professional recognition and the salaries they deserve" (Sudbury)

## "May a blessing be upon anyone who has enriched a child's childhood" (Belleville)

ECEs are overworked and overtired. Many are frustrated and underpaid; they have few benefits, little job security, rare overtime pay, and few opportunities for professional development. The child care system must help ECEs deliver the quality they want to be able to deliver. One participant said a professional federation should advocate on behalf of ECEs.

Several speakers said that ECE should gain legal recognition as a profession. This recognition should be accompanied by opportunities for professional development, proper disciplinary process, and competency standards. The province should set standards and establish equivalency based on recognized professional competency.

A speaker in the North said the salaries of child care workers should reflect their level of training. Better wages for ECEs would encourage more people to enter the profession, accept positions in small communities, and stay in the profession. Another speaker said the government should distribute Wage Enhancement Grants (WEGs) directly to staff, regardless of whether they work in a for- or non-profit centre.

Staff should have a minimum two-year diploma or equivalent. A speaker in North York said ECE should extend a third year to include a post-diploma specialization in infant, toddler, or school-age development. Others suggested the post-diploma specialization include management and supervision courses. Some felt this additional training should be mandatory for certain positions. Workers in resource centres should also receive support and funding for training. Further training ideas put forward during consultations include: special needs training, financial management, working with parent boards, and dealing with taxes and government bureaucracy.

The quality of staff could be improved through management seminars for supervisors and workshops for staff. In Thunder Bay, a speaker said ECEs should take refresher courses every five years. The government should give subsidies and time off to enable those child care workers who do not have an ECE diploma to get one.

Training should be available in the community so that child care workers do not have to leave their homes and families for professional development. In Thunder Bay a participant said advanced and specialized training is needed for child care workers in northern communities. The province should provide incentives to educational institutions to set up ECE programs in isolated communities.

The provincial government should fund first aid and professional training for home caregivers. Provincial support should include the preparation of free information kits for home-based caregivers and funding for annual conferences and materials for home-based caregiver associations.

Several speakers called for government collaboration between the Ministry of Colleges and Universities, MOE and MCSS to develop better links between college ECE programs, and university curricula for B.A. and B.Ed. degrees.

## "The major compensation is not financial, it is our satisfaction with our family lifestyle"

(Home-based caregiver, Lindsay)

**"WE ARE THE MOST UNRECOGNIZED PROFESSIONALS AROUND"**

(HOME-BASED CAREGIVER, THUNDER BAY)

In North York, a speaker said that many urban child care centres are an immigrant family's first "outside" contact. Child care workers also are often the first to detect family dysfunction and abuse. The speaker said that current funding doesn't allow staff time to deal with these crucial issues. Funding and training for home-based caregivers would allow more opportunities for early identification, intervention, and mental health assessment.

Many care providers and managers said parents should be able to choose between working and staying at home. It should be recognized, however, that parents who choose to stay at home also need support. "Just because you stay at home with your child doesn't mean there are no costs for child care," said one manager.



Parents should have the strongest voice in child care issues; they need education about child care choices, and access to resource centres and school-age care. Several child care managers cited a need for public education to increase parents' awareness of what quality child care means and what options are available.

Many speakers asked that child care reform build on the existing system which is accountable directly to the parent who chooses the service. "Parents should vote with their feet," said a child care manager in Belleville. Another speaker said the "patchwork quilt" of child care in Ontario is a good thing: it serves the purpose; it wastes nothing; it can be added to as necessary; and it costs less than "a new generic blanket".

Some felt new legislation should encourage parent representation on child care boards and provide for training of parent board members. Annual evaluations of child care programs should involve parents as well as boards. Parents are essential in monitoring quality.

Parents could be involved through home surveys and education as well as program development. In North York, a participant suggested that parent boards retain financial control of child care centres and be accountable to the provincial government. Many speakers said parent volunteer boards need training and support, otherwise they run the risk of isolation and burnout.

## AFFORDABILITY

**"WITH PROPER SUPPORT FROM THE MINISTRY, BY WAY OF BASE FUNDING, ADVERTISING AND REASONABLE COST TO PARENT, [LICENSED HOME CHILD CARE] IS A LOGICAL ANSWER TO CHILD CARE IN SMALL TOWN ONTARIO"** (TIMMINS)

A speaker in Kenora said the province should assume full responsibility for child care as a publicly funded service. Funding for child care should be simple and recognize that child care is a societal responsibility. A speaker in Welland suggested that child care services be universally funded through income taxes. This would translate into parents paying for child care services all of their working lives, not just for the five years or so when they have young children.

Many speakers insisted that funding must reflect the actual cost of service. A participant from Sioux Lookout said current underfunding reflects a lack of commitment to social services. Child care costs should be shared by the provincial and federal governments as part of a standardized provincial budget process. Several speakers said funding should be based on the type of service offered and adjusted to higher costs in the North. A speaker in Kenora suggested a standardized sliding fee scale adjusted to regional conditions.

Base funding is essential, said a speaker from Thunder Bay, but it should be provided through savings made from reduced inefficiency in government social programs - not through increased taxes. Base funding from the province should allow for school-age programs, a Belleville participant said. Newly created centres need extra support for at least four months to get established. Base funding is also necessary to institute pay equity. Staff should not have the responsibility of raising funds for child care centres.

Most participants from the for-profit sector focused their comments on the impact of the government's "conversion strategy". That is the policy to provide new funds only to non-profit agencies, and to encourage for-profit operators to convert their programs to non-profit status. They believe this policy discriminates against for-profit managers and providers, will force successful for-profit centres out of business, will lead to increased taxes, unemployment, and a dislocation of parents and children. Many argued that quality assurance, not profit motive should be the primary concern of government.



A care provider at a for-profit centre said that she does not "have equal treatment from the NDP government" because the government denies her the subsidies offered to non-profit centres. She argued that the government supports some selected private businesses such as Algoma Steel, so there is no reason why support should not be extended to for-profit centres. Another child care provider said that for-profit and non-profit Early Childhood Education (ECE) staff have the same qualifications and the government should afford them equal treatment.

On the other hand, a number of speakers supported the government's focus of new funds toward the non-profit sector. A speaker in North York suggested that the funds set aside for converting for-profit operations to non-profit status be used instead to speed up reform. Another participant held the view that the for-profit centres, as small businesses, may be entitled to incentives from the Ministry of Consumer and Corporate Relations - they should not receive funds intended for publicly funded social services.

Multi-year funding is required to allow for better planning, said a speaker from Belleville. Direct base funding to centres should be accompanied by clear administrative and reporting procedures regarding rent, salaries, etc., to ensure quality and financial accountability. Regulated home-based caregivers should also receive and be accountable for base funding. Another speaker said the provincial government should investigate a centre's finances before making WEGs and other grants available.

## "MIDDLE INCOME PARENTS HAVE BEEN SHUT OUT OF THE SYSTEM" (NORTH YORK)

Several participants said the current subsidy system is unfair to middle income families who are ineligible for subsidy, yet cannot afford to pay for licensed child care services. Others said funding should focus on providing more subsidized spaces. Several speakers suggested that subsidies go to users who are free to choose the service best suited to their needs. Subsidies should also be available to parents who choose home-based care through agencies that inspect and provide training and resources to caregivers.

There was agreement that the current system is too intrusive. Almost all child care providers said income testing, rather than needs testing, should determine parent contribution taking into account the number of dependents, and the number of children in care with a set maximum fee per family. Some felt that subsidies should reflect, however, the full per diem of operations so parents understand what quality care costs. This will also help parents see ECEs as the professionals they are.

Another participant proposed that parent contributions be based on assets, RRSP investments, and necessary and discretionary spending. One speaker said parents should not be charged for

days when their child is absent and fees should be adjusted for part-time and seasonal care. This latter point was emphasized in rural communities. Several speakers said parental contributions should be collected by the provincial government rather than by the child care program.

## ACCESSIBILITY

Many speakers underlined the importance of better information sharing. Most child care services cannot afford to advertise and referral services are inconsistent across the province. There is a need for a centralized source of information about child care services in Ontario.

Home-based care is the ideal solution for children who are not ready for group situations. It also meets better the needs of rural families. A speaker in Sudbury said the provincial government should find the means to "attract a greater number of caregivers into the regulated home care sector."

14

The hub model, which groups community services in one location, is the most efficient and cost-effective way to coordinate formal and informal child care. This flexible model can also be a vehicle for promoting family health services and reaching remote communities. Integrated, streamlined resources (sharing resource teachers, for example) will cut duplication and costs among child care agencies. One participant said the hub model should be flexible enough to put ECEs in classrooms, in caregivers' homes as resource teachers, and in apartment buildings , wherever expertise is needed. In North York, a speaker called for improved linkages with other children's services. School-age care, in particular, requires collaborative community efforts.

Several speakers said child care services should be contained in elementary schools and offer preschool and special needs care. MOE delivery of child care, said one participant, would boost wage equity for ECEs and would make the transition from child care to school easier for children. It would also make standards for child care and education more consistent, said a Scarborough speaker. A participant from North York agreed that the education sector should have more responsibility for child care, but urged caution; the school cannot be allowed to "swallow" the child care centre.

In Thunder Bay, a participant voiced support for a "seamless day", which integrates education and child care for school aged children. It will be important, however, to assign clear roles and make explicit arrangements between schools and school-based centres. Transportation, for example, will require coordinated efforts.

Most providers and managers agreed that special needs is a concept that should embrace more than physical or emotional disability; any child in need of special attention is a special needs child. Children with special needs should have access to all programs, a speaker said. If this access costs more, the province should provide adequate financing. Resources for children with special needs should be tied to the child, not to the program itself.

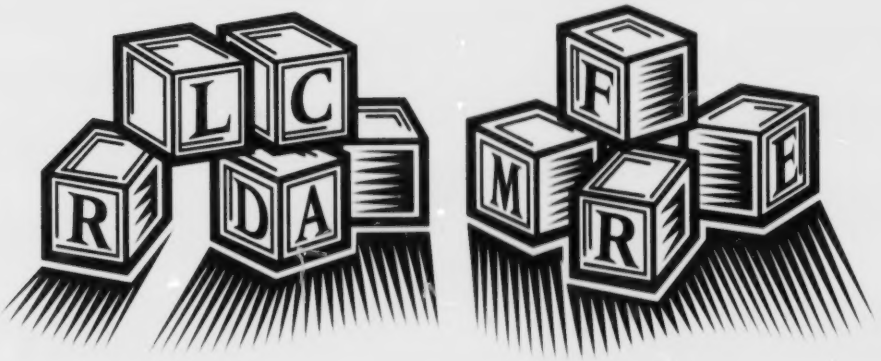

A speaker in Thunder Bay said a professional resource team should be available to assist the integration of children with special needs. One participant suggested that ECE students work with children with special needs, or even spend time living in the home of a child with special needs. Home-based caregivers of children with special needs should be compensated accordingly.

At every public consultation child care providers and managers emphasized the enriching role resource centres play as an essential component of the child care network; many parents and home-based caregivers rely on them. A child care manager in the North noted that especially in isolated communities, resource centres act as a focal point for collaboration and planning for family services and caregiver training programs. Several speakers, including one in Sioux Lookout, called for an expanded role for resource centres and toy lending libraries. Speakers urged the government to continue, and in some instances increase, funding.



## SYSTEM MANAGEMENT

A model put forward by several child care managers would see the provincial government setting policy and legislation, funding, and licensing, while local management bodies actually plan and provide child care services. The child care system should be accountable to local constituents and be independent of the ebb and flow of provincial politics. A participant suggested that service providers form a local management group. A program advisor would work with local planning groups and centres to set and meet objectives.

In Sioux Lookout a speaker said the federal and provincial governments should work together to ensure child care services at the exclusion of municipal governments. All ministries, with input from parent advisory boards, should have a stake in child care, especially MOE, MCSS, and Health. The provincial government should also provide information on available child care services and conduct studies to assess local needs. Government support should extend to the informal, unlicensed child care sector.

Some speakers said a Ministry of the Child should be created to assume responsibility for training, supervision, resources, enforcement, and information on child care. But MOE should deliver it, said one participant. A Kenora speaker said the child care community should be an active participant working with municipalities, the school system, parent groups, and children's services to address the needs of children.

There were many opinions expressed by child care providers and managers about the role of municipal governments. Almost all agreed that municipal governments should not be involved in child care funding because at present, municipal discretion makes child care a prime target for cost cutting. Many recommended, however, that municipalities be mandated to develop family-based care and play a key role in planning, licensing, monitoring, managing, and operating child care services.

# 3 • RESOURCE CENTRES

**"A COMMON FOR THE COMMUNITY"** (BELLEVILLE)

**"A GODSEND AND A LIFESAVER"** (PARENT, WINDSOR)

**"A SECOND HOME"** (HOME-BASED CAREGIVER, WINDSOR)

16

Representatives of resource centres came to public consultations to inform panelists about their activities and the contribution they make to their communities. This section summarizes what people said about resource centres, but it also contains comments from resource centre personnel about other aspects of child care reform.

## QUALITY

There was a range of opinion on two issues concerning resource centres: child care services referrals and provincial regulations. Some felt resource centres should refer parents to available child care providers, while others opposed this function because of the difficulties involved in monitoring who would be on such a list. Several speakers said the provincial government should develop and set basic standards for staff qualification, health, hygiene, and staff/child ratios in resource centres, while others felt that flexibility and community responsiveness, the essence of family resource centres, would be lost under provincial control. Resource centres should not need licensing, said one speaker, because parents and caregivers are always present with their children.

There was consensus that local resource centres should develop their own program guidelines. The government should not over-regulate, but collaborate with existing provincial associations of resource centres. It is important, a speaker from Timmins said, to maintain "a comfortable, non-judgmental atmosphere". Several speakers said the community development role played by resource centres should be enhanced with a stronger mandate and funding from MCSS.

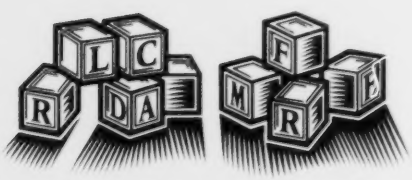


There was a range of views expressed about the staffing of resource centres. "We will always need flexibility to hire people who have the specific skills needed to service their unique community," said a speaker from Lindsay. Training standards for resource centre personnel must reflect relevant life experience. Other speakers recommended better training for resource centre personnel; staff "should be given as many opportunities for training and networking as possible," said a speaker from Timmins.

There was agreement that resource centre staff need fair wages and good working conditions. Resource centres should also be housed in appropriate buildings instead of old basements and warehouses.

## AFFORDABILITY

Resource centres need base funding to carry out planning and prevention programs and extend services. Prevention programs need support, especially for Aboriginal communities and isolated and housebound mothers, said a speaker in Thunder Bay.

More flexible provincial funding to communities should provide equitable child care that reflects local needs. In Mississauga, a speaker said resource centres need a "streamlined user-friendly" consistent approach to funding.

## ACCESSIBILITY

### "A TOY LIBRARY IS NOT A FRILL, BUT A PROACTIVE PREVENTION PROGRAM" (SUDBURY)

Resource centres received support at every public consultation. They are particularly valued in Northern and rural communities. Parents and caregivers spoke about how resource centres gave them opportunities to meet with other parents and caregivers, borrow toys, and get child- rearing information. Resource centres break the isolation that can affect the self-esteem of nurturers of children.



As part of the child care network, resource centres are an important link to the informal caregiving sector. Resource centres provide a means of support, resource- and information-sharing to this key sector. Home-based caregivers, and the children they care for, benefit from the various services offered there.

Toy lending libraries and resource centres reduce isolation and stress and help new parents adjust to their new baby. The interaction with other parents and professionals from the child care and children's services sector eases the transition from "career mode" to "mother mode", and helps in the acquisition of parenting skills.

Resource centres permit parents from different cultures to interact and provide a non-threatening, informal setting for children and parents. A participant in the North suggested that programs be established in resource centres to benefit abused women. Others recommended that resource centres be located in low-income areas.

Resource centre personnel in a rural centre called for a flexible range of child care services including home-care, centre-based care, after-school, and overnight and emergency care. Lack of subsidies for rural families results in children travelling long distances to urban centres for care. Some resource centre personnel recommended a hub model to integrate health, education, and recreation programs. A participant asked that support be given to provide resource centre services to military bases.

If children with special needs are to be integrated into the mainstream child care system, additional funding will be required, said one speaker. The term 'special needs' should include children of dysfunctional or abusive families. Speakers from the North said agencies dealing with families at risk need to be aware of special transportation and communication needs and related costs of delivery in the North.

## SYSTEM MANAGEMENT

### "IF THE PROGRAM IS REGULATED TO MEET BUREAUCRATIC NEEDS RATHER THAN THE NEEDS OF PARENTS, THE CENTRE WILL HAVE LOST ITS PURPOSE" (TIMMINS)

A management model for resource centres will have to take into account the balance between provincial enforcement of quality standards and the vital responsiveness of resource centres to community needs. Collaboration, communication, and partnership are essential components of any management model that concerns resource centres.

# 4 • EDUCATION SECTOR

**"CURRENTLY THE PROVISION OF CHILD CARE [IN SCHOOLS] IS TOO DEPENDENT ON THE INDIVIDUAL PHILOSOPHIES OF TRUSTEES ACROSS THE PROVINCE. A 'REFORMED SYSTEM' CANNOT BE DEPENDENT ON THE CHANGING ATTITUDES OF INDIVIDUALS"** (ETOBICOKE)



Representatives from this sector included individuals and associations of teachers, principals, trustees, school board administrators, and school board child care coordinators.

## QUALITY

The Ministry of Colleges and Universities, MCSS and MOE should work together to bridge the gap between ECE programs in colleges, and teacher training in universities. This collaboration should lead to standard qualifications and certification of all teachers of very young children. Several innovative models for improved linkage between the two training streams were put forward.

A participant in Windsor added that the government should initiate family counselling programs and parenting courses in schools where needed and fund breakfast programs where nutrition is a problem.

Several participants stressed that regulated high quality home-based care, as well as school-based care for older children, should be a priority.

## AFFORDABILITY

Most participants in the education sector said the province should provide base funding for child care services as well as provide subsidies to parents. Child care is as essential as education, said a participant in Belleville, and should be publicly funded. In Hawkesbury, presenters urged "the ministry to involve the federal government, as well as businesses and industries who benefit directly or indirectly [from child care], in funding child care facilities." Many people said base funding should replace fee subsidies and tax deductions. Another speaker suggested that full funding should be provided for regulated non-profit centres within standard budget guidelines.

Many presenters said subsidies should be based on parental income, number of children, and the type of service delivered. In Scarborough, a speaker said fees should be collected by the provincial government, not by the service deliverer. A maximum parent contribution should be set regardless of income. One participant said the parent contribution should not exceed 50% of the cost of their child's care services.

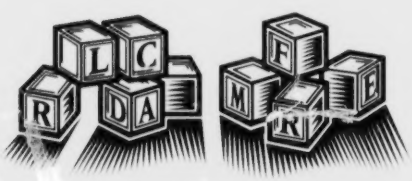

## ACCESSIBILITY

The Federation of Women Teachers' Associations of Ontario said at the Scarborough meeting that child care should be a mandated, non-compulsory service similar to junior and senior kindergarten.

To develop links with the education sector, the disparities in staff-to-child ratios, qualifications, and salaries must be addressed, said a speaker from Mississauga. A speaker in Windsor said the provincial government should recognize that the greatest need for school-based care is likely to be in the most crowded schools. MOE and MCSS should coordinate capital cost funding associated with school-based care.

Many speakers said child care centres should be located in schools wherever possible. In North York, a speaker made the specific recommendation that child care be available in all new elementary schools, and in other schools with a defined need. One speaker suggested that infant care be made available in high schools to reduce drop-out rates and improve the parenting skills of new, young parents.



In Kenora, however, school boards cannot take on any additional costs at the present time; "the Board of Education doesn't want to expand its territory right now," said one participant.

Many speakers from the education sector recommended that opportunities for parental leave be improved to allow parents to care for sick children.

## SYSTEM MANAGEMENT

Participants suggested the provincial government set standards for local management but that this function be performed by local boards made up of elected, appointed, and parent members. One participant recommended that child care remain under the control of non-profit boards. The provincial government should develop communication strategies to ensure public understanding of quality child care programs.

One speaker said the provincial government should direct and coordinate school-based care. In Windsor, a speaker called for the establishment of a Ministry of the Child to simplify access to services. This Ministry would define responsibilities at various levels of government; mandate the local management body to take advice from local advisory committees; and ensure that local advisory committees have representation from school boards, parents, and community groups.

The provincial government should fund and promote partnerships between child care centres and schools; promote after-school programs; and programs for summer, March, and Christmas breaks. Partnerships for after-school programs should include municipal departments of Parks and Recreation.

Many speakers said MOE must play a clearly defined role in child care. Coordination will eliminate "the multitude of frustrating arrangements" with which parents must cope, said a speaker in Windsor. School boards and child care programs must form partnerships at the community level; this will save capital costs and costs related to training and resources. In Windsor, a speaker said that school-based care must be coordinated by the ministries of Health, Education, Tourism & Recreation, and Community and Social Services.

# 5 • CHILDREN'S SERVICES AND COMMUNITY GROUP SECTOR

## "WE BRING SMALLER CONSTITUENCIES TO THE LARGER TABLE AND EMPOWER THEM."

(NORTH YORK INTER-AGENCY AND COMMUNITY COUNCIL)



This sector was represented by employees of children's and social services, child care advocacy groups, social planning councils, and other advisory and interagency groups.

### QUALITY

High quality, accessible child care allows families to break the poverty-welfare cycle. Many speakers recommended legislated flexible working hours for parents.

A speaker from a Northern community said child care is an essential right, as are education and health care. Child care should strengthen and promote families and the care of children should be recognized as a shared societal and parental responsibility.

The DNA must be revised to include flexible service models. Existing standards are too restrictive, said some presenters. Participants said resource centres and local child care registries need improved physical facilities and more flexible hours. Standards must change according to the age groups of the children in care. Standards should be specified for children ages 10-12. Because modern farms are using equipment which is as powerful and potentially dangerous as that used in industrial workplaces, caregivers for farm families need additional safety training.

Many speakers recommended that universal ECE requirements be established, and that home-based caregivers should receive ECE training. Other presenters said ECE training should not be a requirement for management or resource centre staff.

Although education and training should be mandatory for child care workers, exceptions should be made for language or cultural considerations. Staff excellence should recognize life experience, education outside Canada, as well as formal education, some speakers said.

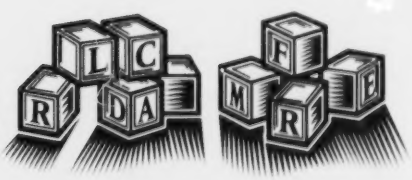


The important preventive role that child care workers play in identifying learning problems or other difficulties at an early age needs to be acknowledged and supported. Post-diploma programs in special education should be developed for ECEs. Many participants called for links between ECE and Bachelor of Education (B.Ed.) programs. Trained personnel also need to be able to evaluate and monitor child care services and boards.

Several presenters recommended that professional development days, such as those available to teachers, be mandated for all child care workers. Speakers called for government support and funding for training and professional development of resource teachers for children with special needs.

Participants noted that home-based care offers more flexibility for rural families, and can also provide care for sick children more easily. One participant suggested that unemployed ECEs be hired as resource personnel for a home care network. A manager of a small child care referral service urged further recognition of home-based child care as the choice of most parents. Many speakers said the informal sector must be encouraged to become regulated.

## "PARENTS REQUIRE SUPPORT IN THEIR DECISIONS WHICH THEY HAVE MADE AS A FAMILY UNIT" (LINDSAY)

Participants said parents must be recognized as having the responsibility for deciding who looks after their children and should be involved in all aspects of child care. One speaker said the province should develop a video about child care issues and options to increase parents' awareness.

Many participants recommended that management training courses and other professional development opportunities be offered to community-based parent boards. A Sudbury participant said parents, staff, and the community all need training in child care issues.



### AFFORDABILITY

A participant in Scarborough said child care should be supported by all taxpayers as an essential service for the common good, rather than as a targeted program for particular needs. Another speaker said that all child care centres should receive equal support; the private sector should undergo regulated expansion, and the non-profit sector should have incentives to increase efficiency and good financial practices. Profit could be a "check against unrestrained and unnecessary growth," said one speaker in London.

There was consensus among speakers from the children's services sector that child care should not be funded through local taxes; funding must come from the provincial tax base. Some speakers said base funding should not be limited to licensed child care, but should include informal care and a full range of children's services. At many consultations presenters suggested that families who choose to have a parent at home be allowed tax credits or direct payments.

Base funding should reflect the true cost of operating child care centres, resource centres, and home care agencies. It should also reflect regional differences and the expense of providing equitable service across the province.

The provincial government should exempt non-profit organizations from paying taxes and fees and should remove barriers that prevent the creation of child care centres in public, commercial, institutional, and industrial settings.

## "DEVELOP A FAIR SYSTEM FOR DETERMINING PARENTS' CONTRIBUTIONS WITHOUT LOSING SIGHT OF THE LONGER-RANGE GOAL OF UNIVERSALITY"

(NORTHWESTERN ONTARIO REGIONAL DAY CARE COMMITTEE - THUNDER BAY)

Several different models were proposed to determine parent contributions. Most speakers said that fees should be geared to income with a maximum payment per family. A different model proposes that parents make contributions directly to the provincial government similar to the former Ontario Health Insurance Plan (OHIP). A model proposed in Scarborough would see families pay no more than 10% of their gross annual income for regulated child care services up to a maximum of $4,000 per year regardless of the number of children. Another speaker said that family contributions should be determined through a provincial tax formula. A Belleville speaker reminded the audience that it is a 'middle-class' assumption to believe fee paying leads to ownership.

Speakers in rural communities said the current needs-testing is inappropriate for farm families because it often takes into account farm assets. Farm families should be able to deduct child care

expenses as a business expense. Other speakers suggested that deductions for child care should be made as an employee benefit.

In Scarborough it was recommended that assaulted women receive consistent priority access to subsidized spaces.

## ACCESSIBILITY

**"WE NEED TO TAKE A COMMUNITY RESOURCE APPROACH, SO THAT CHILD CARE CENTRES AND FAMILY RESOURCE CENTRES COORDINATE AND CO-OPERATE TO THEIR MUTUAL ENRICHMENT"** (OTTAWA)



Information about child care in the province should be centralized and include a referral list of child care services. Many presenters called for a one-point entry for all children and family services.

Families need flexible child care options for children up to 12 years old. Child care should be available before and after school, 365 days a year, to accommodate temporary, seasonal, and shift work. A speaker at the Sudbury consultation said that child care should be sensitive to the cultural and linguistic differences, and other unique needs of the North.

Several speakers in rural communities said farm children should be considered at risk: their parents work 12-15 hours a day during the planting and harvesting seasons using dangerous equipment and pesticides. A speaker in Lindsay asked the panel to "look at licensing on-farm child care as part of a comprehensive child care system to be used in combination with other licensed services in rural areas." Because of transportation difficulties, home-care often better meets the needs of rural children.

Public education is essential to change attitudes toward children with special needs including public awareness to promote integrated child care services. The definition of 'special needs' should be changed to include social, emotional, or behavioural factors, not just physical and intellectual needs, said a speaker in Mississauga. The ideal service access point for special needs children is one location with one mandate and one set of forms to fill out.

Children with special needs require early intervention with a flexible, individualized approach. One speaker recommended that funding for centre, home, or one-to-one care, however expensive today, will save money later by avoidance of institutionalized care. Dollars spent on children with special needs "should be seen as preventive and cost-effective in the long term," said a speaker in Scarborough.

Some speakers said benefits for a child with special needs should be given directly to the parent, not to the centre that cares for the child. Parents of children with special needs should have the right to choose any licensed child care facility.

MOE and MCSS should collaborate to provide school-age care for children with special needs until 21 years of age. Specialized spaces for older children should be provided in group centres and private homes, said one Scarborough participant.

The system of licensing school-age centres "is part of a hodgepodge of poorly coordinated initiatives," said a speaker in Scarborough. In North York, a participant maintained that child care and education should "remain separate and distinctly apart." On the other hand, some said school boards should play a greater role in child care, particularly after-school care. Schools should allow child care centres to use equipment and empty rooms.

A Scarborough speaker said out-of-school services for school-age children should be under a single management umbrella with clear educational goals, consistent base funding, and clear regulatory standards.

All day drop-in centres and resource centres need support to be able to provide parents and informal caregivers with information and guidance. Resource centres and child care centres are a source of support for abused women and children. The non-judgmental, supportive atmosphere of the resource centres help these women build self-esteem.

## SYSTEM MANAGEMENT

Child care affects the entire community, said one participant; the entire community must take responsibility for it. Child care should be managed at a provincial level through interministerial cooperation. In Scarborough, a speaker suggested the province establish an interministerial commission to design and deliver children's services. Other participants suggested the creation of a Ministry of the Child to integrate essential children's services such as education, health, and social services. Operational support from the province should be separate from coordination and planning support, said one speaker.

Many speakers said community-based child care boards and local planning organizations should receive ongoing provincial funding to support training, development, and planning. Other speakers said local planning bodies should coordinate services. A participant in the North recommended the creation of a board or an elected body to coordinate the management of regional child care centres. A speaker in Belleville recommended that decisions about child care services be made at the local level by an elected body with resources from the provincial government and recommendations from community groups.

Many different opinions about municipal involvement in child care were expressed. In Thunder Bay, a speaker said the municipal role in child care must be abandoned and the provincial government should license child care services and enforce standards. In Scarborough, a participant recommended that child care services be regulated through a municipal body to ensure flexibility and accountability to local needs. Some groups said municipalities should have a role to play in service delivery and in planning, but most children's services participants were against discretionary municipal funding of child care.



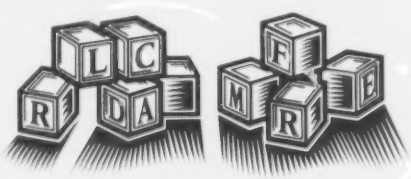

# 6 • LOCAL GOVERNMENTS

**"THE UNIVERSALITY DEBATE MAY OCCUPY EVERYONE'S TIME WITHOUT GETTING ON WITH THE JOB OF CREATING MORE SPACES SO THAT CHILDREN CAN HAVE QUALITY CARE NOW."**

(LINDSAY)



Speakers from this sector included elected or appointed representatives of municipal governments, and organizations representing municipalities.

Many presentations focussed on the important role municipalities have played in planning, monitoring, funding, and providing child care services. Municipalities want to continue this vital role; participants expressed concern that the proposed reform agenda does not recognize past municipal contributions or account for a future municipal role.

## QUALITY

The Municipality of Metropolitan Toronto said the child care system must reflect the realities of the community: ethnocultural and racial diversity, labour force participation, percentage of single parents in the workplace, cost of living, cost of quality care, recent immigrants and refugees, and female labour force participation.

One municipal representative said the reform process must reflect the needs of children and families involved in unlicensed child care situations. The public should be educated about the differences between regulated and unregulated child care. One participant suggested the provincial government offer grants for training, or equipment, to unregulated caregivers as an incentive to join the regulated system. Another speaker proposed that a voluntary registry of unregistered caregivers be established. Many suggested more support for caregiver associations and networks, and resource centres.

## AFFORDABILITY

**"THERE CAN BE NO DOUBT THAT THE DELIVERY OF A QUALITY, ACCESSIBLE, AFFORDABLE CHILD CARE SYSTEM DOES NOT COME CHEAPLY.... WE MUST BE CLEAR THAT NO MATTER WHAT FUNDING SYSTEM IS IMPLEMENTED, IT MUST BE ADEQUATE. IT MUST ALSO BE EFFICIENT, ACCOUNTABLE AND COST EFFECTIVE"** (MUNICIPALITY OF METROPOLITAN TORONTO)

Several municipal representatives were concerned about the lack of clarity regarding the concept of base funding. They stressed that base funding will not improve the stability of the system unless there is a recognition of the real costs of operation.

Some participants expressed support for equal treatment of commercial and non-profit child care. In Mississauga, a speaker suggested that a child care allowance be paid directly to parents either monthly or quarterly. One speaker suggested that rather than create a non-profit child care system, the government should create an affordable "mixed" system through changes to income tax, welfare, and current subsidy programs.

A speaker from the City of Windsor said the provincial government should not grant support to non-union non-profit corporations because "this facilitates cheaper services at the expense of fair pay".

An income-based system of parent contribution is preferable to the current subsidy system. A minimum and maximum fee should be established for all parents.

## ACCESSIBILITY



A speaker in the North said that in non-urban areas, home-based care is more appropriate than centre-based care. In Lindsay, participants said infant care, care for school-aged children, transportation, and respite care for sick children are accessibility issues that must be addressed in addition to basic services such as a good physical environment, adequate caregivers, good nutrition, and suitable play materials. These speakers favoured the neighbourhood hub model which centralizes services and provides opportunities for parents and caregivers to network informally.

Some participants suggested that the accessibility issues could be addressed adequately by increasing the number of subsidized spaces.

## SYSTEM MANAGEMENT

In London a speaker recommended the provincial government conduct "vigorous negotiations with the federal government" regarding the lack of federal leadership on the issue of child care.

Another said funding and management roles should be clarified and assigned through the disentanglement process. Others said funding is a distinct issue from management.

One participant said child care should be managed by the municipalities, but with provincial controls over funding and regulation issues. The province, not the municipality, should be held accountable for any inequities that exist in the system.

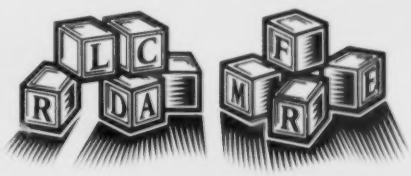


**THE CITY'S RESPONSIBILITY LIES "IN THE AREA OF LOCAL PLANNING AND THE PROVISION OF COMMUNITY-BASED SUPPORT SERVICES COMPLEMENTING THE CHILD CARE NEEDS OF FORMAL AND INFORMAL CAREGIVERS"** (TIMMINS)

Most speakers from local government said municipalities should plan, develop, manage, administer, and deliver child care; they advised against the creation of any new local management body. A strong municipal role allows for easier integration of child care with other community services. A speaker from the Municipality of Metropolitan Toronto said child care must be planned locally within a broader strategic plan that covers economic, land use, environmental, capital, and social issues.

# 7 • ACADEMICS

This section summarizes the views of professors and teachers from Colleges of Applied Arts and Technology, universities, and individual researchers who have studied the issue of child care.

## QUALITY

Quality child care depends on trained, experienced caregivers, support for a variety of developmental and cultural needs, professional standards, accountability, professional development, and legislative reform.

Reform must address the issues that cause ECEs to leave the profession. Many ECEs feel a lack of commitment by others working in the field, the absence of a career ladder, lack of specialized training in administration, curriculum, and care for special needs children, and lack of status compared to those who work with slightly older children.

ECE academics agree that child care training is crucial to high-quality care. Speakers called for standardized and accredited ECE programs with ongoing in-service training and professional development. Specialized one-year post-ECE programs should be offered in administration, special needs, management, etc. A speaker in Lindsay suggested that recreation experience be required of ECEs who will work with school-aged children. Counselling, adult education, and a familiarity with community resources should be part of family resource centre training.

Home caregivers should be formally trained and regulated; some colleges already have post-ECE special training in this area.

Additional training and improved staff-child ratios are essential if special needs children are to be integrated into regular care. Current budget cutbacks to community colleges are reducing the hours devoted to courses dealing with exceptional children. One speaker recommended that resource teachers for children with special needs be required to be certified (through the ECE program). This is a problem in isolated communities, but distance resource education could close the gap.

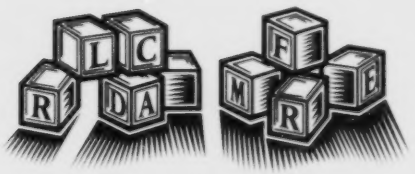


Linkages should be developed between universities and ECE programs to develop an "articulated university/college curriculum to prepare educators for early years programs," said participants in Barrie. Several speakers said ECE courses should count towards a B.Ed. Some said ECE graduates should be admitted directly to the third year of university Education programs.

The province should drop the "otherwise approved" staff category from the DNA, since it creates misunderstandings and frustrations, said one participant. People with related training should enrol in a one-year intensive ECE program. Licensing under the DNA should address issues of health, safety, ratios, space, and day to day professional practices such as, program evaluation and parent involvement. Legislation should address standards for work with specific age groups and special needs children, and support ongoing professional development. A further role for the government is to inform the public about standards.

## AFFORDABILITY

Most ECE academics view child care as a public service as essential as education and health care and deserving of public funds. The faculty of an Ottawa college supports full base funding for child care services. A participant in Scarborough said child care "can be seen as something that all must afford as universal goods," similar to public transport, education, and health care. As an essential service for the common good, rather than a targeted program for particular needs, it should be supported by all taxpayers.

Barrie participants said that stable programs depend on stable base funding which must be guaranteed and available to all licensed programs; it should not be tied to variables such as enrolment.

A speaker in Belleville said public funding for child care would allow parents to turn away from unregulated care. Several speakers said the government should stop licensing new commercial centres and begin a gradual phasing out of funding to the commercial sector.

Funding must be in place to encourage continuing education, post-diploma programs, and workshops. Salary enticements and incentives should be offered to staff to complete further training. Resources must be made available for supply staff to cover for those participating in training activities.

In Welland, a participant recommended that resource centres receive provincial funding to tap into the informal care network and provide professional training to home-based caregivers.

Parent contributions should be determined according to income, assets, and family size. 27

## ACCESSIBILITY

Parents should have access to a variety of programs, based on the child's developmental needs. Regulated high-quality home-based care, as well as school-based care for older children, should be a priority.

Parents need flexibility to share responsibility for child care; parental leave must be improved to allow parents to care for sick children.

Speakers in Toronto said part-time care should be part of the child care system. The provincial government should actively support workplace child care.

In Welland, participants expressed concern that children with special needs might be at a disadvantage under the proposed policy to support non-profit centres; several excellent for-profit centres may close rather than convert to non-profit status.

## SYSTEM MANAGEMENT

Collaboration and early consultation between ECE faculty and government is necessary to meet the challenges of reform.

An Ottawa participant recommended that MOE take responsibility for child care to strengthen the links between child care and the education system. Many other speakers voiced support for developing linkages between ECE and education programs.

The Association for Early Childhood Education, Ontario (AECEO) proposes creating a partnership with MCSS. AECEO members would monitor programs and MCSS could enforce the DNA and continue licensing.

In Windsor, speakers recommended that the government establish a Ministry of the Child to assume responsibility for children's services from birth to age five. MOE should assume responsibility for the care and education for children age six and over. Local management boards, accountable to either Ministry, would ensure delivery and quality control with input from local advisory boards elected from parents and child care staff. Several speakers said parents should be part of the local decision-making process.

Several speakers said municipal involvement in child care services must be mandated by the province and protected by legislation. A participant in Lindsay said the province, not the municipality, should have a strong role to play in policy, legislation, standards, monitoring, and funding. Municipalities can be in conflict of interest because they are often care providers. This speaker said MOE should not assume the additional responsibility for child care.



BEST COPY AVAILABLE

# 8 • ORGANIZED LABOUR

Participants from this sector included representatives from unions and union locals as well as labour organizations.

## QUALITY

28

**"WHERE CHILD CARE STAFF ARE ORGANIZED, THE IMPROVEMENTS IN WAGES AND WORKING CONDITIONS CONTRIBUTE TO LOWER STAFF TURNOVER AND MORE EQUITABLE RECOGNITION OF WORKERS IN THE CHILD CARE SYSTEM"** CUPE - ONTARIO (SCARBOROUGH)

Representatives of CUPE in Ottawa said the DNA should be revised to improve adult/child ratios, hours of operation, and integration of children with special needs. Enforcement and funding should be a provincial responsibility.

Many expressed concern that outside the municipal sector, there is a low level of unionization of child care workers. Provincial labour laws should support unionization of child care employees and establish union-management bargaining mechanisms. Working conditions, wages, benefits, and low staff turnover are key to high-quality care. Representatives from the United Steelworkers of America in Scarborough said child care workers "subsidize the services they provide with unacceptably low wages. Given the level of training they receive, many of them could find better-paying work elsewhere."

Staff should reflect the ethnocultural and racial make-up of the community they serve, said a Windsor participant. Staffing levels should be determined by age group, available equipment, length of rest and play periods, and off-site activities.

More parental involvement, cultural sensitivity training for staff and boards, and multi-racial anti-stereotyping program materials should be developed. Determining local needs is key to developing accessible programs that include the integration of children with special needs and culturally sensitive programs for Aboriginal children and other groups. Staff of school-age programs should have mixed backgrounds as child/youth workers, recreations workers, and ECEs.

In Windsor, a speaker said three out of four staff at a child care centre should be ECE qualified. One half of staff in infant/toddler programs should have specialized training, and supervisors and managers should have "on the floor" experience.

Some participants said parental involvement should be voluntary, not mandatory.

Resource centre staff should be "multi-disciplined," said a participant at the Windsor consultation. 29

## AFFORDABILITY

**FUNDING "SHOULD BE ADEQUATE TO SUPPORT THE EXPANSION OF HIGH-QUALITY, COMPREHENSIVE SERVICES ALL ACROSS THE PROVINCE. UNDER NO CIRCUMSTANCES SHOULD LACK OF FUNDING RESULT IN THE EROSION OF SERVICES WHICH HAVE ALREADY BEEN ESTABLISHED"**

CUPE - ONTARIO (SCARBOROUGH)

Most speakers agreed that child care is too critical to be left to market forces; the burden of funding should be shared by all Ontario residents and businesses. Corporate taxes should help defer the costs of child care since employers benefit from quality child care services, said a speaker from Thunder Bay.

Some funding should be earmarked by the provincial government for specific services with the balance of funds being allocated by the local authority according to locally determined priorities. In Windsor, support was expressed for the shift to a non-profit system with base funding for non-profit services; staff should be unionized with pay equity and affirmative action in place.

Parent contribution should be based on ability to pay with a maximum limit. Fees should be pro-rated for part-time, seasonal, and occasional care. A sliding scale - with parents paying higher fees for infants and lower fees for older children - should be established. One model proposed would see families earning less than $30,000/year contributing $1.00/day with families earning more than $100,000 paying up to $35.00/day (or full cost).

## ACCESSIBILITY

The Employment Standards Act should be amended to protect workers' access to paid and unpaid leaves, said a speaker in Scarborough.

The provincial government should establish and maintain a comprehensive child care information system. Licensed services must be available outside daytime working hours for shift workers. Child care services must be flexible enough to meet special needs, and respect and value children's language, culture, and diet.

While the introduction of new community-based services may provide a framework for flexible and responsive care, "the proliferation of many small employers makes it difficult to establish equitable employment practices," said speakers from CUPE - Ontario in Scarborough.

Improved linkages should help cut costs and maintain the autonomy of individual child care services. In Windsor, it was proposed that administrative support and record keeping, accounting and clerical work, support services, transportation, cleaning, referrals, waiting lists, information dissemination, staff development and parent workshops be shared functions.

## SYSTEM MANAGEMENT

30

**"THE PROBLEM IS NOT WITH MUNICIPAL CHILD CARE SERVICES *PER SE*, BUT WITH LIMITATIONS ON AVAILABLE FUNDING AND THE FACT THAT ESTABLISHING CHILD CARE BUDGETS IS DISCRETIONARY. FACED WITH LIMITED EXPANSION OF THEIR BUDGETS, A NUMBER OF MUNICIPALITIES HAVE UNDERTAKEN TO REVIEW OR ACTUALLY CUT BACK ON DISCRETIONARY SERVICES - AND THAT OFTEN MEANS CHILD CARE."**

Local communities should provide advice about child care services with the involvement of locally elected officials. Many labour representatives, however, said municipal cost sharing should be reduced and eventually eliminated.

In Scarborough, a CUPE representative said child care should be delivered by a variety of non-profit agencies, including municipalities and community-based boards; municipal programs are an essential part of the province's child care system.

# 9•BUSINESS COMMUNITY

Speakers from this sector include some businesses that offer workplace child care, members of the business community, and individual citizens. Most presentations targeted affordability and accessibility issues.

## AFFORDABILITY



### "PRIVATIZE THE NON-PROFIT CENTRES AND WE'D HAVE A WONDERFUL SYSTEM" (TORONTO)

Some participants expressed concern that proposed child care reform will harm a vibrant small business sector - that of for-profit child care centres - and cost millions of dollars which would undermine in a more general way, business confidence in the province.

Many speakers from this sector stressed that today's weakened economy cannot bear the full costs of universal child care. They suggested that reform be implemented cautiously, benefitting those families most in need first. One speaker said that funding should go directly to parents to choose the child care they need.

Others proposed that publicly funded child care be restricted to those services that cost less and serve the mainstream. Care for extended hours or sick children and other high-cost services should be the exception, not the rule, and incentives to cut costs should be established, with mild penalties for underutilized facilities to encourage full enrolment.

## ACCESSIBILITY

A speaker in North York representing YTV Canada, a television station that offers on-site child care, said flexibility is a problem. Although YTV operates all day, every day, child care can only be offered during regular office hours. Full flexibility requires increased funding. This statement was echoed by a speaker in Windsor who spoke about the child care problems shift workers face.

Child care subsidies must be portable for workplace child care to function because even if an employer offers a wide array of services, "if the workplace and the employee's residence are not in the same municipality, the employee has no choice."

Chapter 2

# FRANCOPHONE AND ABORIGINAL COMMUNITIES

32

While members of francophone and aboriginal communities expressed many of the same concerns as other speakers, they did discuss a number of specific linguistic and cultural issues. These issues are captured below.

## 1 • FRANCOPHONES

The urgency for a child care system is well illustrated in the presentations made by francophone speakers. Francophone presenters repeatedly described their battle against linguistic isolation, high assimilation rates, and an unfavourable local political climate due to the exclusion of municipalities from the provisions of the French Language Services Act.

**"SAINT JEAN-BAPTISTE DAY IS NOT CELEBRATED IN A BILINGUAL CENTRE"** (TORONTO)

For francophone parents, French-language child care is an issue of linguistic and cultural survival. Parents spoke strongly about the need for French-only services - not bilingual centres. "Francophone parents don't want translated programs," said a speaker in Welland. When programs transmit a culture other than that of the children, the children lose "their pride of being francophone," a Sudbury parent said. Child care providers and managers confirmed that francophone heritage is passed on through an oral tradition that depends on francophone children being allowed to live and learn and eventually pass on, their cultural and linguistic heritage.

Francophones in the North have particular concerns. Even in communities with a significant proportion of francophones, there is a lack of French-language child care services. More francophone MCSS child care consultants, and the establishment of a francophone college in the North and central south-west were brought forward as priority issues.

**"FRENCH-LANGUAGE CHILD CARE SERVICES ARE ESSENTIAL TO THE FRANCO-ONTARIAN COMMUNITY BECAUSE THEY "REDUCE, OR EVEN ELIMINATE ASSIMILATION"**

(RESEAU ONTARIEN DES SERVICES DE GARDE FRANCOPHONES).

**"CHILD CARE IS NOT A LUXURY, BUT A SOCIAL NECESSITY" IN THE FIGHT AGAINST CULTURAL AND LINGUISTIC ASSIMILATION** (COMITE DE TRAVAIL SUR LES GARDERIES DU CONSEIL DES ECOLES FRANÇAISES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE TORONTO (CEFCUT))



Francophone child care services for francophone children help prevent speech problems, and possibly behaviour difficulties, later in school. Speakers from the children's services sector stressed the importance of establishing separate French immersion centres for anglophone children or for 'non-French dominant' speakers.

Providing secular francophone services is important. Children outside the Catholic school system are more at risk of losing their cultural and linguistic heritage.

**"IT'S IMPORTANT THAT CHILDREN LEARN EARLY ON TO PLAY IN FRENCH - TO LAUGH AND HAVE FUN IN FRENCH"**

**"A FRENCH CHILD CARE CENTRE IS NOT WHERE A FRENCH VERSION OF TWINKLE TWINKLE LITTLE STAR IS SUNG"**

LA GARDERIE LE PETIT NAVIRE (WELLAND)

## QUALITY

The D.N.A should be revised to recognize the right of francophones to receive French-language services. Specifically, it should guarantee French-language child care services in the same way the Education Act guarantees French-language education.

Recruiting - and keeping - qualified personnel is a problem almost every francophone speaker underlined. One group suggested the government offer scholarships to francophones who must leave their region in order to study in French. For Northern and isolated communities, recruitment and training problems could be solved using distance education. One group suggested that third year training be offered part-time or at a distance to allow students to work. Training for staff should reflect Franco-ontarian culture.

One group suggested that a system be created to recognize the value and equivalence of experience for professional training. For very young children, one speaker in Sudbury said, human qualities and maternal feelings are more important than professional qualifications.

Parents should make up 51% of all child care boards, suggested one speaker in Hawkesbury. The current lack of board development training for francophone volunteer boards should be addressed.



BEST COPY AVAILABLE

## AFFORDABILITY

The current subsidy system that requires a 20% contribution from municipalities or approved corporations creates inequities and severely limits access to French-language services. Transportation and the higher costs of French-language materials were other issues that child care reform must address.

In Welland, a francophone child care manager pointed out that funding and accessibility problems mean that even when francophone centres have openings, children aren't using them. There is a lack of public knowledge about child care services, particularly French-language services, and how to have access to these services.

Multi-year start-up funds, and sufficient ongoing funding from the province, are necessary to establish stable operations in francophone child care centres and resource centres. Many speakers reminded the panel of the extra costs associated with providing French-language services. Materials, resources, training, advertising, etc., all cost more for francophone centres. Base funding should make provisions for these additional, unavoidable costs.



Base funding should be calculated according to the number of spaces in a centre. People, not places, should be subsidized, another participant said. The subsidy list for francophone families should be separate from that of anglophone parents. With only one list for both language groups, francophone families are not always offered French-language services when their turn comes. One speaker suggested that the number of subsidized French-language spaces be proportional to that of English spaces.

## ACCESSIBILITY

Accessibility is a key issue for francophones. There is a particular lack of service for children under 2 1/2, and the dispersal of francophones can create transportation difficulties. These issues lead to the assimilation of francophone children. When children must wait until school for a French-language environment they need help "re-learning French".

Due to the lack of regulated French-language child care services, most people choose home-based care. The DNA should be made more flexible to support this choice, including support to the informal care sector. This would include support for resource centres, and funding for materials, resources, and training.

**"ACCESSIBILITY MEANS CREATING SERVICES THAT MEET THE NEEDS OF PARENTS."** GARDERIE LE PETIT CHAPERON ROUGE (TORONTO)

Child care reform must take into account rural needs, transportation problems, and shortfalls in training and resources. Ninety per cent of francophone children depend on school buses for transportation; bus schedules do not accommodate hours for school-based care. One speaker suggested changing the schedules of school buses, or buying a minivan to drive children at school-based centres home or on outings.

Creating links with francophone schools is an obvious step toward making child care services more accessible. Opinions varied, however, about the roles and responsibilities of the education sector and the child care services authority. A speaker in Timmins supported school-based care as the most appropriate child care model for a community that is 41% francophone with no French-language child care centre.

Partnerships would allow school-based care providers to make use of school facilities. Francophone schools should take steps to encourage the creation of child care centres in the school. Planning should be conducted in partnership with MCSS, school boards, and parents. It was noted that the education sector should be expected to provide 'start-up' funds as well.



BEST COPY AVAILABLE

Child care centres and the schools must collaborate to fight assimilation and create a strong catholic, francophone community, said one participant.

## SYSTEM MANAGEMENT

There was consensus that municipalities should not play a role in child care services, unless it would be to help assess local needs. Speakers suggested the provincial government compensate for the lost municipal contribution of 20%. Most speakers supported a strong provincial management role in collaboration with local or regional committees. The exact composition of this committee and the precise roles of stakeholders varied from speaker to speaker.

Several speakers stressed that French-language services should be managed by and targeted to francophones. The francophone population needs a "uniform approach to coordinating services (multi-service centres, schools, community centres, health centres, social and legal services), rather than perpetuating the fragmentation of services in French within bilingual organizations," said a Toronto participant. Other parents made the same suggestion emphasizing the efficient use of human, physical, and financial resources inherent in the hub model. The hub model also facilitates parent participation.

One participant recommended that a 'Ministry of Youth' (Ministère de la Jeunesse) be established to look after children's services, including child care.

Many speakers spoke in favour of the establishment of an Office of Child Care Services with an independent budget. Some said it should be separate from MOE and MCSS, others said this Office's mandate would be to coordinate interministerial efforts with input from local and regional committees. These advisory committees would have broad representation by community organizations, parents, teachers, and consumers. One speaker said the proposed Office of Child Care Services should be part of MOE with an Assistant Deputy Minister in charge of francophone child care services and an advisory committee for French-language services. This Office would represent the licensed and unlicensed child care sectors.

Another vision for the Office of Child Care Services would see it manage child care services under the auspices of MCSS in partnership with local francophone offices. A speaker from a Northern community said the Office would "look after every aspect of child care including coordination, professional development, equivalency, start-up of new programs, support to existing boards, etc." One participant suggested the Office of Child Care Services function within the Premier's office. The Office should administer and manage child care operations in collaboration with regional committees who would manage child care, health, and social services.

Local child care needs are best met with a local francophone collaborative management model that includes users and service suppliers. Local planning groups already in place should be partners in creating a child care system. One local board managing several child care centres would be acceptable in some regions. A local model proposed would see the creation of a mixed council with representation from the social services, health, and education sectors. This council would plan child care services and have discretionary spending over a portion of the budget handed down from the province.

# 2·ABORIGINAL COMMUNITIES

Although a separate consultation process is being organized in collaboration with representatives of Ontario Aboriginal organizations, some presentations were made during this consultation process. Participants from this group included Aboriginal individuals and groups including service providers and political organizations.

Speakers pointed to a pressing need for culturally appropriate child care. Child care is a cultural issue that needs to be looked after by the Aboriginal community itself. There was consensus that a provincial child care policy should have input from First Nations Councils, Elders, child care workers, and parents.



## QUALITY

Child care should allow Aboriginal children to grow in all aspects, including in their native identity.

Speakers said it is difficult to find and keep qualified Aboriginal staff. In Kenora, a participant said that in this time of Aboriginal people returning to their roots, Elders are the best resource in establishing an Aboriginal child care policy. Elders should also play a principal role in the training of Aboriginal child care workers to ensure that training methods are traditional and culturally appropriate. Courses should be taught by Aboriginal instructors and course content should reflect Aboriginal cultures.

Aboriginal ECEs should be fluent in their own languages. One speaker said Aboriginal caregivers should couple inner harmony and wellness with proper training in Aboriginal culture and ECE.

One speaker suggested that distance education be geared to the needs and traditions of northern Aboriginal communities. Funds should be available for Ojibway language training, one participant suggested.

In Sioux Lookout a speaker called for the development of culturally appropriate parenting material. Resource centres provide important prevention services for the Aboriginal community.

## AFFORDABILITY

Funding, wages, training, and working conditions should be made equal at all non-profit child care centres with adequate funds for cooking and cleaning staff.

## ACCESSIBILITY

A speaker in Timmins said there is a need for school-age child care services for Aboriginal children, especially for those attending half-day junior kindergarten. She asked what kind of funding might be made available for nursery schools on reserves.

## SYSTEM MANAGEMENT

As part of Aboriginal self-government, control of children's services should be transferred from the provincial government to Aboriginal communities themselves. Aboriginal communities must control their own children's programs.

Chapter 3

# SUMMARY OF ROUND TABLE MEETINGS[1]



The eight round table discussions took place in Hamilton (March 25), Waterloo (April 8), North Bay (April 29), Peterborough (May 8), Toronto (June 5), Sault Ste. Marie (June 16), and Kingston (June 25). A meeting in French only was scheduled in Metro Toronto, May 14.

Participation was by invitation. Chairpersons were chosen from the community. Participants included parents as well as community members already working either in child care, children's or family services, education, health, local government, labour, and business. Francophone and Aboriginal groups were represented, as were a range of community advocacy groups. Participants were invited as private citizens, not as representatives of the groups or organizations to which they belonged. Several representatives of MCSS, from local offices and Toronto, were present as well.

The round table discussions offered participants an opportunity to discuss, in general or specific terms, the current state of child care while sharing a vision of a reformed child care system. The same questions were asked at each session and many elements of discussion came up at each round table. But no two meetings were alike; local concerns varied the interpretation of certain issues.

Consultation questions focussed on system management issues. Participants were asked specifically to: examine models of system management; discuss which management/planning functions should be the responsibility of the Provincial government, and which would best be performed by the local community, and suggest what kind of local body should take on these functions.

The principal challenge of establishing a provincial child care system, as identified in the round table discussions, will be to meet unique local needs within a province-wide framework that ensures equitable access to quality service.

Most round table participants agreed that child care is more than child-care centres. It is support to families, to parents who want to care for their children themselves, care for school-aged children, and home-based care. It is a vital service to families and to society. Equitable, accessible, quality child care is a prerequisite for economic renewal and is a preventive social measure that helps people get off the welfare treadmill and saves education dollars in future. Just as people who have no children still pay school taxes, the public must accept the societal responsibility of funding child care. Children are the future resources of our communities. Social assistance and child care costs can no longer be considered as "problems", they are realities.

Not all participants agreed with this view, however. Some felt that the economy needs to become healthier before any major changes are to be made to the child care system. "We need to live within our means." The government is unrealistic to be considering reform and expansion of child care at this time. Ontario "cannot close its eyes to fiscal reality". Almost all participants

1 This is an executive summary of the Round Table Consultation Meetings. A full report will be made available through the MCSS Area Offices.



BEST COPY AVAILABLE

expressed concern that the federal government has withdrawn its intention of establishing a child care policy.

The participants spent most of their time discussing the preferred division of responsibility for managing a reformed child care system between the provincial government and the local community.

Most agreed that the Ontario Government should provide a strong leadership role, including responsibility for:

- Legislation, policy development, standards development and monitoring (licensing);
- Setting, funding and monitoring equitable levels of service;
- Educating the public regarding the child care system in general;
- Providing the resources (financial and expertise) to support local planning and management.

In terms of the role of the local community, participants identified responsiveness as a key factor toward achieving quality, affordable, accessible and soundly managed child care. Many different models were proposed to systematize the extent of provincial control versus local autonomy. Most speakers agreed the province should legislate standards that ensure quality child care in all regions. Some suggested the province delegate financial responsibility, licensing, monitoring, and program accountability to the community. Annual reports and audited statements should constitute the reporting mechanism for financial accountability, said one speaker. At one meeting, a participant said management responsibility should be delegated to the local level through explicit guidelines, rather than through more regulatory bodies; regulations should reflect local needs. The province's role is to facilitate "local good ideas".

Defining the term "local" was a challenge for all round table participants. Formal municipal, regional, and county boundaries are sometimes inadequate measures of what a community is, especially in regard to child care. One chairperson asked if "patterns of interaction" - the larger economic unit rather than the neighbourhood - would be a better way to grasp the term 'local'. There is a need to look at where real communities are rather than consider formal boundaries. A local planning area should be the same as the local expenditure area. Areas may need to be mandated to spend child care dollars if local groupings are reluctant to recognize child care issues and services as a priority.

Francophones advocated a strong provincial role through the creation of an "Office of Children's Services" which would be a stable bureaucratic entity with decision-making powers, independent of political change. Apart from needs assessment and in some cases, planning, francophone participants were opposed to a strong municipal role in child care. The passage of Bill 8 frees municipalities from providing French-language services including child care. Francophones strongly voiced their need for francophone child care services, managed by francophones.

The objective (and challenge) of the new child care system will be to ensure that the provincial and local planning, funding, management, training, and information-sharing functions complement each other without duplication or undue complexity.

# Acronyms

| | |
|---|---|
| **AFMO** | Association française des municipalités de l'Ontario |
| **CEFCUT** | Comité de travail sur les garderies du Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto |
| **DNA** | Day Nurseries Act |
| **DOG** | Direct Operating Grant |
| **ECE** | Early Childhood Education |
| **JK** | Junior Kindergarten |
| **MOE** | Ministry of Education |
| **MCSS** | Ministry of Community and Social Services |
| **OCAAT** | Ontario Colleges of Applied Arts and Technology |
| **OHIP** | Ontario Health Insurance Plan |
| **RRSP** | Registered Retirement Savings Plan |
| **SK** | Senior Kindergarten |
| **WEG** | Wage Enhancement Grant |

— NOTES —

# SOMMAIRE DES CONSULTATIONS

sur la réforme des
services de garde d'enfants

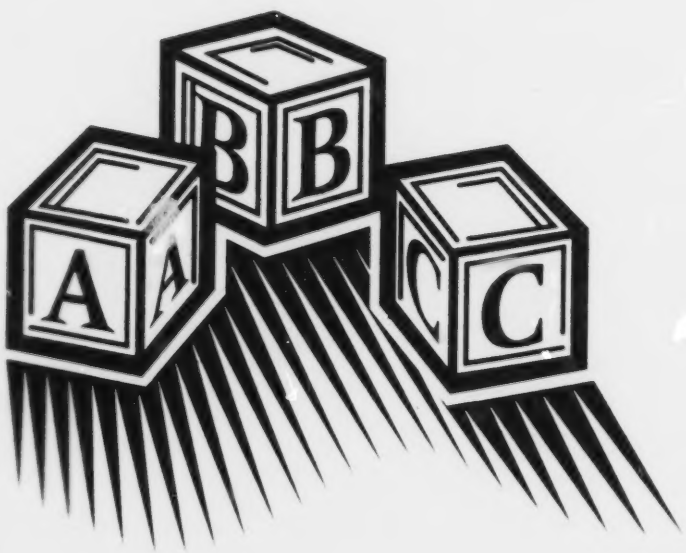


PS 021090

Ontario Services sociaux et communautaires



BEST COPY AVAILABLE

InfoLink Consultants Inc.
P.O. Box 4892, Station E, Ottawa, Canada K1S 5J1
Tel. (613) 594-5960 Fax (613) 235-0155

L'hon Marion Boyd
Ministre des Services sociaux
et communautaires
6 ème étage, Édifice Hepburn
80, Rue Grosvenor
Toronto (Ontario), M7A 1E9

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir notre rapport final sur les réunions publiques organisées dans les collectivités par votre Ministère, en conjonction avec *Pr parer l'avenir*, le document de travail sur la réforme des services de garde d'enfants en Ontario.

Nous nous sommes efforcés, dans ce rapport, de rendre fidèlement les points de vue des personnes directement concernées par un système provincial de services de garde d'enfants. Nous espérons que le rapport reflète l'étendue et la diversité du processus de consultation – des parents et des prestateurs de soins qui sont le plus immédiatement touchés par les services de garde d'enfants aux nombreux autres groupes qui ont exprimé des préoccupations et des intérêts spécifiques.

C'est un honneur et un très grand plaisir pour nous de participer au processus de consultation. Nous espérons que ce rapport vous sera utile lors de vos prochaines délibérations sur la réforme des services de garde d'enfants.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

INFOLINK CONSULTANTS INC.

Mitchell Beer
Président



printed on recycled paper

# SOMMAIRE DES CONSULTATIONS SUR LA RÉFORME DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS EN ONTARIO



## TABLE DES MATIÈRES

PAGE

2 Sommaire/Introduction

Chapitre 1

LES GROUPES D'INTERVENANTS

8 Les parents
11 Les fournisseurs et les gestionnaires des services de garde d'enfants
18 Les centres de ressources
21 Le secteur de l'éducation
24 Le secteur des services à l'enfance et les groupes communataires
29 Les administrations municipales
32 Le secteur de l'enseignement
35 Le mouvement syndical
38 Les entreprises

Chapitre 2

LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONE ET AUTOCHTONE

39 Les francophones
44 Les collectivités autochtones

Chapitre 3

SOMMAIRE DES TABLES RONDES

46 Sommaire

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1992
ISBN 0-7778-0662-2
5m/12/92

This document is also available in english

# SOMMAIRE/ INTRODUCTION



Le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) est conscient de l'importance des services de garde d'enfants dans la société et entend créer dans ce domaine un système juste et efficace. Avant de consulter les collectivités, on a donc distribué dans toute la province un document public intitulé «*Préparer l'avenir*», qui posait la question en demandant aux lecteurs d'examiner les quatre principes à l'ordre du jour de la réforme des services de garde d'enfants : qualité, coût abordable, accessibilité et gestion judicieuse.

Vingt assemblées publiques et huit tables rondes ont eu lieu dans toute la province pour écouter ce que la population aimerait comme nouveau système de garde d'enfants. Une société de rédaction indépendante était chargée de prendre des notes lors de chaque réunion. Le présent rapport résume donc les commentaires et suggestions obtenus dans le cadre de ces consultations publiques.

## VUE D'ENSEMBLE DES COMMENTAIRES

Tous les intervenants ont reconnu l'importance des premières années de l'enfance. Une enfance saine, enrichissante et heureuse constitue un fondement solide pour l'épanouissement de la personne et la prospérité de la société. On connaît trop bien les résultats directs et indirects d'une enfance malheureuse. Le soutien accordé aux parents et aux familles, ainsi qu'aux choix qu'ils font en matière de mode de vie et de services de garde d'enfants, était au coeur de la plupart des exposés.

Les représentants de tous les secteurs ont convenu que la réforme des services de garde d'enfants devrait prendre en compte les quatre principes énoncés dans le document «*Préparer l'avenir*», c'est-à-dire la qualité, le coût abordable, l'accessibilité et la gestion judicieuse.

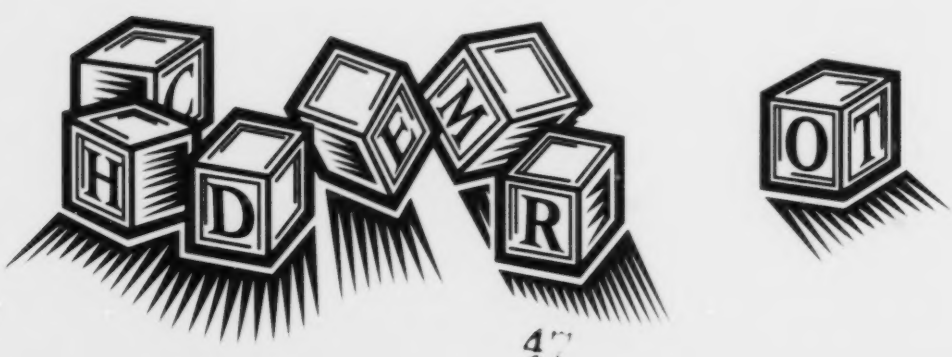

# LA QUALITÉ

### LES MESURES LÉGISLATIVES

Bon nombre de participants ont signalé la nécessité de modifications législatives afin d'améliorer les normes de qualité dans le système réglementé des services de garde d'enfants. Les intervenants ont fait remarquer que des lois contraignantes doivent être combinées à de meilleurs moyens de faire respecter les normes de qualité, et que les programmes doivent bénéficier du soutien nécessaire pour pouvoir respecter ces normes. La plupart étaient d'avis que le système des services de garde d'enfants doit être plus directement responsable des services, tout en conservant ou même en améliorant la souplesse. Certains participants ont déclaré que la qualité des services de garde d'enfants doit être garantie uniquement par l'obligation de rendre compte aux parents, et non par des règlements gouvernementaux. La proposition du gouvernement, selon laquelle seul le système réglementé obtiendrait une aide financière directe, a obtenu un appui considérable.



Un grand nombre de participants ont exprimé leur inquiétude au sujet de différentes lois, concernant les mêmes enfants, et comportant des normes qui se chevauchent ou qui sont contradictoires. Beaucoup d'autres ont signalé la différence entre le rapport actuel personnel-enfants de cinq ans confiés à des services de garde et l'effectif d'une classe d'enfants du même âge.

### LE PERSONNEL

Les participants ont solidement appuyé les personnes qui s'occupent des enfants et insisté sur la nécessité d'«éduquer les éducateurs». Les personnes qui s'occupent des enfants doivent voir le travail essentiel qu'elles accomplissent reconnu à sa juste valeur. Plus précisément, elles doivent être mieux rémunérées, bénéficier de meilleurs avantages sociaux et de conditions de travail plus intéressantes, et avoir plus de possibilités de perfectionnement professionnel.

De nombreux intervenants ont demandé que la loi reconnaisse l'éducation de la petite enfance comme une profession et que l'on exige une meilleure formation et des meilleures compétences des titulaires de poste. On doit renforcer les possibilités de formation préalable et en cours d'emploi comme en profitent les enseignantes et enseignants du palier élémentaire. Beaucoup de participants ont demandé que l'on établisse un lien plus étroit entre les programmes de formation s'adressant aux EPE et aux enseignantes et enseignants du palier élémentaire.

Il existe un besoin évident de veiller à ce que les éducatrices et éducateurs reçoivent la formation nécessaire pour faire face aux besoins particuliers d'enfants de tous âges, provenant de milieux culturels et linguistiques variés et n'ayant pas tous les mêmes aptitudes mentales et physiques. Bon nombre de personnes ont souligné que les gestionnaires des services de garde d'enfants doivent posséder une formation beaucoup plus solide en administration et en supervision.

### LE RÔLE DES PARENTS

On a reconnu dans une large mesure le rôle important des parents pour que leurs enfants reçoivent des soins de première qualité à l'extérieur du foyer. Il faudra sensibiliser davantage le public à l'évaluation de la qualité des services de garde et offrir à la population des renseignements plus précis sur les programmes et les fournisseurs de services de garde dans la collectivité. Ces renseignements permettront aux parents de prendre des décisions informées au sujet des services de garde d'enfants.

Beaucoup d'exposés suggéraient des manières d'encourager et de faciliter la participation des parents au système des services de garde - entre autres travailler bénévolement dans une garderie,

donner leur opinion quant aux décisions concernant les programmes, assister régulièrement aux réunions du personnel et des parents, faire partie de conseils d'administration. On était en même temps d'avis que la majorité des parents sont déjà débordés au travail et à la maison et auraient bien du mal à s'occuper en plus de la gestion d'un programme de garde d'enfants. Compte tenu de ce fait, on a peu appuyé l'idée de réglementer la participation des parents aux conseils d'administration.

# LE COÛT ABORDABLE

4

### LE FINANCEMENT DE BASE

La grande majorité des personnes interrogées ont appuyé le financement de base comme facteur de stabilisation. On a surtout mis l'accent, lors des discussions, sur les manières possibles de déterminer et de contrôler les niveaux de financement de base. Beaucoup de participants ont parlé des catégories de frais devant être couverts ainsi que des méthodes pour rendre compte de l'allocation de ces fonds.

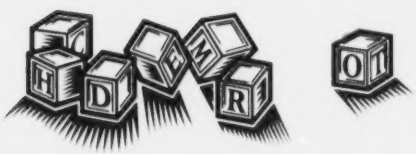


Quoique la plupart des participants aient été en faveur du financement direct des garderies, certains parents ont recommandé que les fonds accordés pour les services de garde d'enfants soient attribués directement aux familles, ce qui permettrait aux parents de faire le choix qui leur convient.

Les représentants du secteur des services de garde à but lucratif, en particulier, ont exprimé une sérieuse inquiétude face aux conséquences de la décision du gouvernement d'attribuer les nouveaux fonds aux programmes à but non lucratif et d'encourager les programmes à but lucratif à se convertir en programmes à but non lucratif. On a posé des questions au sujet de la situation des programmes à but lucratif au sein d'un nouveau système prévoyant un financement de base.

### LES SALAIRES

Les participants ont en général reconnu qu'il fallait que les fournisseurs de services de garde soient mieux rémunérés et ont insisté sur le fait qu'il importe de comprendre dans toute formule de financement de base des niveaux de salaires appropriés.

Les fournisseurs du secteur à but lucratif étaient d'avis que leur inadmissibilité à certaines subventions salariales était injuste. Selon eux, ils accomplissent les mêmes fonctions que leurs collègues du secteur à but non lucratif et devraient par conséquent recevoir les mêmes subventions.

### LA CONTRIBUTION DES PARENTS/SUBVENTION

La question la plus critique au sujet du coût est la difficulté, à l'heure actuelle, d'obtenir des subventions. Certains participants ont suggéré qu'il suffirait d'augmenter le nombre de subventions disponibles pour régler le problème.

On a en général appuyé la proposition du gouvernement consistant à adopter un système de calcul des frais selon le revenu, qui s'ingérerait moins dans la vie privée des familles. La plupart des parents se sont dits prêts à payer ce qu'ils croient pouvoir se permettre. On a largement appuyé l'idée du plafond par famille, en particulier comme moyen de veiller à ce que la classe moyenne ne soit pas forcée de se retirer du système des services de garde d'enfants. Même si la plupart des intervenants appuyaient le concept du plafond par famille, des points de vue très

différents ont été exprimés pendant les audiences. Certains participants ont déclaré que seuls les ménages les plus démunis devraient bénéficier d'une aide, alors que d'autres ont soutenu que les services de garde d'enfants devraient être gratuits pour tous.

Plusieurs intervenants ont demandé une aide financière, surtout sous forme d'augmentation des crédits et de déductions d'impôt, pour les parents qui choisissent de rester à la maison avec leurs enfants.

### LE PARTAGE DES COÛTS

On accueille avec consternation la diminution du rôle du gouvernement fédéral dans l'élaboration et le financement d'orientations politiques. Bon nombre de participants se sont dits frustrés du manque de leadership national dans ce secteur critique.



La plupart des exposés énonçaient qu'il faudrait moins dépendre de l'assiette de l'impôt foncier (c.-à-d. par le partage des coûts au niveau municipal ou des contributions des conseils scolaires) pour financer les services de garde d'enfants.

## L'ACCESSIBILITÉ

Il est extrêmement important pour les parents d'être mieux informés des divers services à l'enfance et à la famille.

### LA COORDINATION

Les participants ont demandé à maintes reprises qu'il y ait une meilleure coordination entre les orientations politiques et les lois provinciales, d'une part, et la prestation des services au niveau local, d'autre part.

On a solidement appuyé l'implantation des services de garde au même endroit que d'autres services à l'enfance, par exemple les services de santé mentale pour enfants, les activités de dépistage, les centres communautaires et les centres de récréation, et en particulier, les écoles.

### LE SOUTIEN DES PARENTS

Beaucoup de parents et d'éducatrices et éducateurs ont déclaré que des points d'accès rationalisés, combinés à de l'information plus complète au sujet des choix offerts dans la collectivité en termes de services de garde d'enfants, faciliteraient aux parents la tâche de trouver des services de garde appropriés pour leurs enfants.

Les parents ont aussi suggéré des dispositions éventuelles de la législation du travail qui les aideraient à équilibrer leurs responsabilités professionnelles et familiales. Des propositions précises portaient entre autres sur des congés parentaux prolongés et des congés pour garde de personnes à charge, qui permettraient aux parents de rester à la maison avec un enfant malade, de rencontrer les enseignantes et les enseignants, etc.

Les parents qui s'occupent de leurs enfants à la maison sont d'avis que l'on ne reconnaît pas suffisamment l'importance de leur rôle et tout ce qu'ils doivent sacrifier en choisissant de rester à la maison. Ils ont principalement recommandé une aide fiscale et l'élargissement des fonctions des centres de ressources (voir ci-dessous).

### LES CENTRES DE RESSOURCES

Les centres de ressources ont obtenu un appui retentissant dans une variété de contextes. Beaucoup de participants ont demandé qu'on leur accorde plus de ressources pour leur permettre d'assurer la prestation de ce qui suit :

- services de soutien importants aux gardiennes et gardiens et aux parents, en milieu réglementé ou non;
- programmes souples de garderies/haltes-garderies;
- services d'information au sujet de la garde d'enfants en général et des services locaux en particulier.



### LA RECONNAISSANCE DES BESOINS EXCEPTIONNELS

La plupart des participants ont déclaré que le système de garde d'enfants doit être suffisamment souple pour répondre aux besoins particuliers des collectivités rurales et du Nord, ainsi que des familles où les parents travaillent à des heures irrégulières, à temps partiel ou par postes. On considère que les lois actuelles sont trop rigides pour répondre à ces besoins et on a proposé plusieurs innovations.

On a solidement appuyé une définition élargie des enfants ayant des besoins particuliers afin que soient inclus les enfants qui ont des troubles émotifs ou de comportement ainsi que les enfants à risque. Beaucoup de parents et de fournisseurs de services de garde ont fait ressortir l'importance d'admettre les enfants ayant des besoins particuliers dans les garderies générales. Pour que l'intégration réussisse, il est essentiel de coordonner la thérapie, le transport et d'autres services de soutien.

La majorité des intervenants francophones ont exprimé un net désir que des garderies d'enfants francophones (et non bilingues), adaptées à leur culture et à leur langue, soient disponibles dans toute la province. Beaucoup d'entre eux ont suggéré que les niveaux de service de base en français soient régis par la loi. On a accordé un appui considérable (mais non unanime) à l'établissement d'un lien plus étroit avec les conseils scolaires de langue française.

Plusieurs représentants des collectivités autochtones ont insisté sur l'importance de veiller à ce que les garderies reflètent les valeurs culturelles et linguistiques des collectivités où elles sont situées. On a exprimé certaines inquiétudes au sujet de la formation des EPE en matière de services aux autochtones et mentionné que les possibilités de télé-enseignement devraient être plus nombreuses afin que les EPE des collectivités éloignées y aient accès. Le MSSC prévoit une consultation distincte avec les collectivités autochtones.

## LA GESTION

### LE RÔLE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

La plupart des participants ont convenu que les responsabilités de gestion du gouvernement de l'Ontario doivent comprendre :

- la législation, l'élaboration d'orientations politiques, l'élaboration de normes et le contrôle (délivrance de permis);
- la fixation, le financement et le contrôle de niveaux de service équitables;
- l'éducation de la population au sujet des garderies en général;
- l'attribution de ressources financières et techniques pour appuyer la planification et la gestion au niveau local.

Plusieurs intervenants ont demandé une meilleure coordination interministérielle des services à l'enfance. Certains ont proposé à cette fin la création d'un nouveau ministère ou secrétariat qui serait directement chargé de tous les services à l'enfance ou qui veillerait à ce que les programmes et orientations politiques concernant les enfants soient coordonnés au niveau provincial. On a également suggéré que le ministère de l'Éducation devienne le «gestionnaire» du système dans la province dans le but d'améliorer les liens entre le système scolaire et les services de garde d'enfants.

### LE RÔLE AU NIVEAU LOCAL

Les intervenants étaient en général d'accord pour que l'on attribue la responsabilité de la coordination des services ainsi que de la planification et du développement du système au niveau local. L'accord n'était cependant pas aussi général au moment de déterminer si l'affectation des ressources au sein d'une collectivité devrait relever d'un gestionnaire local ou du gouvernement provincial. On a également reconnu qu'il faudra obtenir les compétences et les ressources financières appropriées pour assurer une planification et une gestion efficaces au niveau local.

Les participants ont convenu que tout organisme local de planification doit avoir une large représentation, compter des clients parmi ses membres et être sensible aux besoins de la collectivité. On a donné différentes définitions du terme «collectivité» fondées sur les limites régionales/de comté, sur les secteurs desservis par le bureau de secteur du MSSC et sur les districts des conseils scolaires.

Les intervenants ont clairement déclaré que les structures locales de gestion doivent s'appuyer sur les points forts du système actuel. Ils ont aussi fortement insisté pour que l'on ne crée pas de nouveaux organismes de planification lorsqu'il en existe déjà.

Les points de vue différaient quant au rôle de la municipalité dans la planification et la gestion des services de garde d'enfants. La plupart des représentants du secteur municipal ont demandé que l'on reconnaisse davantage le rôle historique et actuel de plusieurs municipalités aux niveaux du financement, de la planification et de la prestation des services de garde d'enfants.

Bon nombre de participants étaient d'accord pour que l'on confie aux municipalités un puissant rôle de direction aux niveaux de la planification et de la gestion des services locaux. Certains étaient d'avis que l'administration municipale devrait participer en tant que membre d'un organisme local de planification, mais pas nécessairement jouer un rôle de direction. Beaucoup de participants francophones ont manifesté leur inquiétude face à l'élargissement du rôle des municipalités en ce qui concerne les services de garde d'enfants.

### LA PRÉSENTATION DU RAPPORT

Le présent rapport n'analyse pas les opinions des nombreux participants qui ont fait des exposés lors des consultations publiques; il tente plutôt de s'en faire l'écho. Le chapitre I comprend différentes sections, chacune réservée à un groupe d'intervenants. L'ordre reflète l'éventail de soins que reçoit l'enfant, c'est-à-dire d'abord des parents, des fournisseurs et des gestionnaires de services, du personnel des centres de ressources et du secteur de l'éducation; puis des groupes de services à l'enfance, du milieu scolaire, des syndicats, des entreprises et des administrations locales. L'effort concerté de tous ces secteurs crée l'environnement au sein duquel les enfants et les familles évoluent.

Les représentants francophones et autochtones ont en grande partie exprimé les mêmes inquiétudes que les autres groupes d'intervenants, mais ont aussi soulevé d'autres questions propres à leurs collectivités. Leurs préoccupations linguistiques et culturelles précises, en sus de la vaste gamme de questions liées à la garde d'enfants, sont énoncées au chapitre II.

Chapitre 1

# LES GROUPES D'INTERVENANTS



## 1•LES PARENTS

### LA QUALITÉ

**«CHAQUE ENFANT A DROIT À DES SOINS DE PREMIÈRE QUALITÉ, QUELLE QUE SOIT LA SITUATION PROFESSIONNELLE DE SES PARENTS.»**

**«L'ÉDUCATION DES ENFANTS NE COMMENCE PAS À LA MATERNELLE; ELLE COMMENCE DÈS LEUR NAISSANCE.»**

(SCARBOROUGH)

Les parents, dans le cadre de leurs exposés, ont insisté sur la nécessité de la continuité et de la stabilité des services de garde d'enfants. Si les gardiennes et gardiens ou les éducatrices et éducateurs sont stressés ou malheureux, selon l'un des parents, les enfants en souffrent. Beaucoup de participants ont demandé une amélioration du rapport personnel-enfants.

Une personne a recommandé que l'usage du tabac soit interdit par la loi pour protéger la santé des enfants.

Les conseils de parents ont besoin de formation et de soutien. Un participant de Thunder Bay a déclaré que les conseils bénévoles ne peuvent pas équilibrer le budget et répondre en même temps aux besoins du personnel, des parents et des enfants. À Sudbury, quelqu'un a déclaré que l'on devrait encourager les parents à participer aux conseils, mais ne pas les y obliger légalement. Un autre participant a mentionné que les parents devraient avoir accès, sur demande, aux états financiers et au rapport de vérification annuel de la garderie que fréquentent leurs enfants.

### LE COÛT ABORDABLE

À Thunder Bay, un participant a déclaré que la formation à l'emploi parrainée par le gouvernement, combinée à des services de garde subventionnés, aidera les mères célibataires bénéficiant de l'aide sociale à rompre le cycle de l'aide sociale.

Plusieurs intervenants ont avoué que le système actuel de subventions est injuste. D'après certains d'entre eux, il permet aux familles à deux revenus lourdement endettées d'obtenir des subventions alors que les familles qui ont un revenu moindre, mais qui sont moins endettées, ne

sont pas nécessairement admissibles. On s'entendait à reconnaître que les subventions devraient être accordées aux familles qui en ont besoin.

Un intervenant de North York a déclaré que tous les parents devraient avoir droit à une subvention, ce qui permettrait aux familles de faire leurs propres choix sans discrimination entre la garde formelle ou informelle et la garde parentale. Les parents eux-mêmes devraient recevoir les subventions parce qu'ils savent quels sont les besoins de leurs enfants en termes de services de garde. De nombreux parents qui désirent avoir la possibilité de rester à la maison ont appuyé ce point de vue.

Beaucoup de parents étaient d'avis qu'il faudrait déterminer leur contribution en fonction de leur revenu, sans que les frais d'exploitation soient entièrement à la charge des parents. Le gouvernement provincial doit faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il offre un crédit d'impôt pour garde d'enfants qui refléterait le coût intégral des services.

L'impôt foncier dont on ne peut espérer tirer plus ne devrait pas servir à assurer le financement de base, a ajouté l'un des intervenants.



**L'ACCESSIBILITÉ**

Il faut accroître le nombre de garderies agréées dans toutes les régions de l'Ontario et élaborer un mécanisme visant à encourager les fournisseurs non agréés à entrer dans le système.

Il faudrait préparer des répertoires de services de garde d'enfants d'après les régions géographiques et les groupes d'âge. Une personne ayant récemment immigré dans une localité du Nord a parlé des difficultés auxquelles les immigrantes font face à leur arrivée au Canada. Un organisme gouvernemental devrait offrir des renseignements sur les services de garde d'enfants et venir en aide aux familles d'immigrants. Les garderies doivent enseigner la tolérance aux enfants.

Plusieurs intervenants ont suggéré que l'on distribue de l'information sur les services de garde à l'occasion des cours prénatals et aux obstétriciens, aux pédiatres et autres organismes concernés. Les parents devraient pouvoir composer un numéro de téléphone sans frais pour avoir accès à une publication leur donnant des renseignements détaillés sur les types de garderies, les âges admissibles et autres données pertinentes.

À l'heure actuelle, les services offerts pour les enfants malades sont très limités. Beaucoup de parents sont intervenus en faveur de la mise sur pied d'un service officiel d'urgence et de modifications à la Loi sur les normes d'emploi qui accorderaient des congés aux parents pour s'occuper de leurs enfants malades. Les congés pour maladie dans la famille devraient être des avantages sociaux rendus obligatoires de par la loi.

Un parent a déclaré que les services de garde à domicile devraient être revus, dans les régions rurales, de manière à les rendre plus souples. Un autre a ajouté que le modèle de centre multiservices est une excellente structure de services de garde dans les régions non urbaines.

Un intervenant de Scarborough a déclaré que les garderies d'enfants d'âge scolaire devraient profiter des installations des centres communautaires et donner aux enfants plus âgés l'occasion d'aider les plus jeunes de 6 à 8 ans.

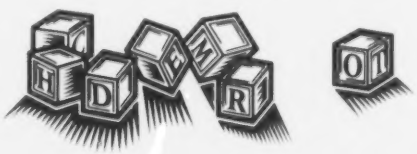


Les opinions au sujet des liens entre le système scolaire et le système de garde d'enfants étaient très diversifiées. À Mississauga, un parent s'est prononcé contre la «journée sans interruption», qui pourrait s'avérer trop longue pour beaucoup d'enfants. Il souhaitait que le MSSC conserve la responsabilité des services de garde d'enfants parce que si le ministère de l'Éducation l'assume, les éducatrices et éducateurs de la petite enfance pourraient être perdants par rapport à un groupe de pression d'enseignantes et enseignants plus puissant. Un autre parent a convenu que les services de garde ne devraient pas être intégrés au secteur de l'éducation parce que l'importance de l'organisme bureaucratique ne donne pas le service personnel et de bonne qualité nécessaire pour la garde d'enfants. Les jeunes enfants seraient au bas de l'échelle des priorités.

Beaucoup d'autres participants, par contre, se prononçaient en faveur d'une meilleure coordination du système scolaire et des services de garde d'enfants. Un autre intervenant a déclaré que

des services de garde devaient être disponibles dans toutes les écoles élémentaires. Beaucoup de parents des collectivités du Nord ont demandé une «journée sans interruption», c'est-à-dire l'école suivie de la garderie.

Le financement actuel du MSSC, qui finance la garde individuelle à domicile de tout enfant ayant des besoins particuliers, devrait être élargi pour comprendre des soins de même nature dispensés dans les garderies. Un parent du Nord a déclaré que les enfants ayant des besoins particuliers devraient être admis dans les garderies générales, quels que soient leurs besoins, la gravité de leur invalidité ou le coût de l'intégration. Il faut faire preuve d'une plus grande souplesse en définissant les critères de recrutement des personnes devant travailler auprès de ces enfants. Dans certaines collectivités, comme Sudbury, il n'existe aucune garderie pour les enfants d'âge scolaire qui ont des besoins particuliers.



**LA GESTION DU SYSTÈME**

La plupart des parents appuient la création d'un organisme local de gestion, ayant des lignes directrices communes en matière de budget élaborées pour la gestion de toutes les garderies.

Les coopératives de parents sont souples et responsables de par leur nature, selon un intervenant de London, et «les changements viennent de la base - ils ne sont pas imposés à partir du sommet». Un participant de Belleville a exprimé son appui pour les groupes consultatifs communautaires, tout en ajoutant que ces groupes ont besoin d'un soutien professionnel pour jouer un rôle actif au niveau de la planification des services de garde d'enfants.

# 2 • LES FOURNISSEURS ET LES GESTIONNAIRES DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

**LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS SONT CONSIDÉRÉS «SOIT COMME UN SERVICE D'AIDE SOCIALE POUR LES ENFANTS DES MILIEUX DÉFAVORISÉS, SOIT COMME UN SERVICE DE DE GARDE POUR LES PARENTS ÉGOÏSTES.»** (NORTH YORK)

**«NOUS NE POUVONS PAS TOUT CHANGER DU JOUR AU LENDEMAIN.»** (BELLEVILLE)



La présente section résume les points de vue de fournisseurs de services de première ligne du secteur formel et informel, d'organismes à but lucratif et à but non lucratif. On y trouvera également les commentaires de membres de conseils d'administration, d'administratrices et d'administrateurs et de représentantes et de représentants d'organismes de garde d'enfants.

## LA QUALITÉ

**«LA QUALITÉ ACCOMPAGNE L'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE.»** (LINDSAY)

De nombreux intervenants ont suggéré des changements à la législation. Qu'il s'agisse de la structure générale ou de normes précises, les participants étaient d'avis que la Loi sur les garderies doit être révisée pour tenir compte de l'évolution des besoins des familles ontariennes. Cette loi doit incorporer les connaissances actuelles au sujet du développement de l'enfant et décrire la garde d'enfants comme un soutien nécessaire pour les familles et un moyen d'assurer l'égalité des femmes. Plusieurs gestionnaires ont fait des suggestions quant à la manière dont la loi révisée devrait faire respecter les exigences de formation, énoncer les compétences exigées du personnel des services de garde et aborder des questions comme la taille des groupes, le rapport personnel-enfants, l'espace, la santé, les normes d'hygiène et l'horaire variable. La nouvelle loi doit renfermer des dispositions portant sur les services de dépannage et la garde alternative, ainsi que des lignes directrices concernant la garde d'enfants d'âge scolaire. D'après un intervenant de North York, les services de garde d'enfants doivent tenir compte du multiculturalisme et des enfants ayant des besoins particuliers.

BEST COPY AVAILABLE

Le gouvernement provincial doit élaborer des lignes directrices et des normes portant sur la gestion du comportement, la nutrition et la programmation pour les enfants d'âge scolaire. Les programmes destinés aux enfants de 6 à 12 ans doivent tenir compte des intérêts individuels et reconnaître la nécessité de s'intégrer dans le quartier. Le programme d'études des éducatrices et des éducateurs de ce groupe d'âge doit comprendre la garde, les activités récréatives et le perfectionnement professionnel.

Il importe d'assurer la qualité en délivrant des permis et en procédant à des inspections, notamment des visites imprévues dans les garderies. Il faut assurer la surveillance des garderies ainsi que de leurs employées et employés sur une base individuelle. Un intervenant de Mississauga a suggéré que le gouvernement adopte un système prévoyant deux permis distincts pour les garderies à temps plein et à temps partiel.

Le gouvernement provincial doit imposer des normes uniformes pour les gardiennes et gardiens
12 à domicile. À Sudbury, un intervenant a suggéré que les organismes de garde à domicile aient accès au casier judiciaire de tout adulte se trouvant chez un gardien ou une gardienne. Les organismes devraient aussi pouvoir vérifier si des plaintes pour mauvais traitements infligés à un enfant ont été portées contre les adultes présents dans le milieu de garde des enfants.

**LES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DEVRAIENT «AVOIR DROIT À LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE ET TOUCHER LES SALAIRES QU'ILS MÉRITENT».** (SUDBURY)

**«BÉNIE SOIT TOUTE PERSONNE QUI ENRICHIT L'ENFANCE DE QUELQU'UN.»** (BELLEVILLE)

Les éducatrices et les éducateurs sont surchargés de travail et épuisés. Beaucoup sont frustrés et mal payés, ont peu d'avantages sociaux, peu de sécurité d'emploi, sont rarement rémunérés pour les heures supplémentaires, et ont peu de possibilités de perfectionnement professionnel. Le système de garde d'enfants doit donc les aider à offrir les services de qualité qu'ils souhaitent offrir. Un participant a mentionné qu'une fédération professionnelle devrait intervenir en leur nom.

Plusieurs intervenants ont déclaré que la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance devrait obtenir la reconnaissance professionnelle, reconnaissance accompagnée de possibilités de perfectionnement, d'un processus disciplinaire approprié et de normes de compétence. Le gouvernement provincial devrait fixer des normes et établir des équivalences en fonction de la compétence professionnelle reconnue.

Un intervenant du Nord de la province a déclaré que les salaires des éducatrices et éducateurs devraient refléter leur niveau de formation. Des salaires plus intéressants encourageraient un plus grand nombre de personnes à choisir cette profession, à accepter un poste dans les petites collectivités et à continuer d'exercer la profession. Quelqu'un d'autre était d'avis que le gouvernement devrait accorder des subventions au titre des augmentations de salaires directement aux employées et employés, sans égard au fait qu'ils travaillent dans une garderie à but lucratif ou à but non lucratif.

Les employées et employés devraient détenir un diplôme d'études d'au moins deux ans ou l'équivalent. Un intervenant de North York a ajouté que les programmes d'études menant à un diplôme d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance devraient se prolonger pendant une troisième année pour comprendre une spécialisation dans le développement des nourrissons, des tout-petits ou des enfants d'âge scolaire. D'autres ont suggéré que la spécialisation faisant suite à

l'obtention du diplôme comprenne des cours de gestion et de supervision; certains étaient d'avis que cette formation supplémentaire devrait être obligatoire pour certains postes. Les employées et employés des centres de ressources devraient aussi avoir droit à un soutien et à un financement pour leur formation. Voici d'autres idées de formation suggérées pendant les consultations : formation dans le domaine des besoins particuliers, gestion financière, travail en collaboration avec les conseils de parents et formation dans le domaine de la fiscalité et de la bureaucratie gouvernementale.

Il serait possible d'améliorer la qualité du personnel en proposant des séminaires de gestion aux superviseures et superviseurs, et des ateliers au personnel. À Thunder Bay, un intervenant a déclaré que les éducatrices et éducateurs devraient suivre des cours de recyclage tous les cinq ans. Le gouvernement devrait accorder des subventions et des congés pour permettre aux gardiennes et gardiens qui n'ont pas de diplôme en éducation de la petite enfance d'en obtenir un.

Les programmes de formation devraient être offerts dans la collectivité pour que les gardiennes et gardiens n'aient pas à quitter foyer et famille pour se perfectionner. À Thunder Bay, un participant a déclaré qu'une formation technique et spécialisée s'impose pour les gardiennes et gardiens des collectivités du Nord. Le gouvernement provincial devrait donc encourager les établissements d'enseignement à mettre en place des programmes de formation d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance dans les collectivités isolées.



Le gouvernement provincial devrait financer la formation en premiers soins et la formation professionnelle pour les gardiennes et gardiens d'enfants à domicile. L'aide provinciale comprendrait la préparation de trousses d'information gratuites ainsi que le financement de conférences annuelles et de documentation s'adressant aux associations de gardiennes et gardiens.

Plusieurs intervenants ont demandé que les ministères des Collèges et Universités, de l'Éducation et des Services sociaux et communautaires collaborent dans le but de créer de meilleurs liens entre les programmes collégiaux d'éducation de la petite enfance et les programmes universitaires menant à l'obtention d'un baccalauréat ès arts ou d'un baccalauréat en éducation.

**«LA PRINCIPALE COMPENSATION N'EST PAS D'ORDRE FINANCIER, C'EST PLUTÔT LA SATISFACTION FACE À NOTRE MODE DE VIE FAMILIAL.»** (GARDIENNE À DOMICILE, LINDSAY)

**«NOUS SOMMES LES PROFESSIONNELS LES MOINS RECONNUS QUI SOIENT.»** (GARDIENNE À DOMICILE, THUNDER BAY)

À North York, un intervenant a déclaré que beaucoup de garderies en milieu urbain sont le premier contact «avec l'extérieur» des familles d'immigrants. Les éducatrices et éducateurs sont aussi souvent les premières personnes à déceler les dysfonctions et mauvais traitements au sein d'une famille. Il a ajouté qu'en raison du financement actuel, les employées et employés n'ont pas le temps de s'occuper de ces questions cruciales. Le financement et la formation des gardiennes et gardiens à domicile permettraient de déceler les problèmes plus tôt, d'intervenir et de procéder à une évaluation de la santé mentale.

Beaucoup de fournisseurs et de gestionnaires de services de garde ont déclaré que les parents devraient pouvoir choisir entre le marché du travail et la garde de leurs enfants à domicile. On doit cependant reconnaître que les parents qui choisissent de rester à la maison ont aussi besoin de soutien. «Le simple fait de rester à la maison avec son enfant ne signifie pas qu'il n'y a aucuns frais de garde», selon un gestionnaire.

C'est l'opinion des parents qui devrait avoir la plus grande importance lorsqu'il est question de services de garde d'enfants; ils doivent être informés des choix qui s'offrent à eux et avoir accès à des centres de ressources et à des services de garde pour enfants d'âge scolaire. Plusieurs

gestionnaires de services de garde ont mentionné le besoin d'éducation du public pour sensibiliser davantage les parents à la qualité des services de garde et aux options qui leur sont offertes.

Beaucoup de participants ont demandé que la réforme des services de garde d'enfants s'appuie sur le système actuel qui doit rendre compte directement aux parents qui choisissent le service. «Les parents devraient montrer leur désaccord en partant», selon un gestionnaire de services de garde de Belleville. Un autre participant a déclaré que le fait que les services de garde d'enfants en Ontario soient composés d'éléments disparates est une bonne chose : cela sert son but, on ne gaspille rien, on peut ajouter d'autres éléments au besoin, et ce système est moins coûteux qu'un nouveau système global.

Certains participants étaient d'avis que la nouvelle loi devrait encourager la participation des parents aux conseils et prévoir la formation de ceux qui en deviendraient membres. L'évaluation annuelle des programmes devrait être faite tant par les parents que par les conseils. Les parents



jouent un rôle essentiel au niveau du contrôle de la qualité.

Les parents pourraient participer à des sondages, à des programmes d'éducation et à l'élaboration de programmes. À North York, un participant a suggéré que les conseils de parents conservent le contrôle financier des garderies et soient tenus de rendre compte au gouvernement provincial. Bon nombre de participants ont avoué que les conseils de parents bénévoles ont besoin de formation et de soutien, sinon ils risquent de s'isoler et de disparaître.

### LE COÛT ABORDABLE

**«AVEC UN APPUI SUFFISANT DU MINISTÈRE SOUS FORME DE FINANCEMENT DE BASE, DE LA PUBLICITÉ ET UN COÛT RAISONNABLE POUR LES PARENTS, [LA GARDE AGRÉÉE D'ENFANTS À DOMICILE] EST LA SOLUTION LOGIQUE POUR LA GARDE D'ENFANTS DANS LES PETITES VILLES DE L'ONTARIO.»** (TIMMINS)

Un intervenant de Kenora a déclaré que le gouvernement provincial devrait assumer l'entière responsabilité des services de garde d'enfants à titre de services financés par l'État. Le financement de la garde d'enfants devrait être simple et reconnaître le fait qu'il s'agit là d'une responsabilité sociale. Un intervenant de Welland a suggéré le financement universel des services de garde d'enfants par l'impôt sur le revenu. Les parents paieraient ainsi pour les services de garde pendant toute leur vie active, plutôt qu'uniquement pendant les quelque cinq ans où ils ont de jeunes enfants.

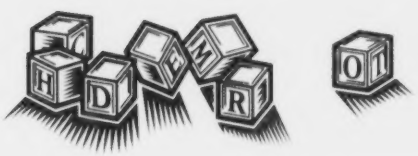


Beaucoup de participants ont insisté sur le fait que le financement doit refléter le coût réel des services. Un intervenant de Sioux Lookout a déclaré que l'insuffisance du financement actuel reflète un manque d'engagement face aux services sociaux. Les frais de garde d'enfants devraient être partagés par les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre d'un processus budgétaire provincial normalisé. Plusieurs intervenants ont mentionné que le financement devrait être fonction du genre de services offerts et tenir compte des frais plus élevés dans le Nord de la province. Un participant de Kenora a suggéré une échelle mobile de frais adaptée aux conditions régionales.

Le financement de base est essentiel, selon un intervenant de Thunder Bay, mais il devrait provenir des économies réalisées en réduisant l'inefficacité des programmes sociaux du

gouvernement - et non d'une augmentation des impôts. Un participant de Belleville a ajouté que le financement de base du gouvernement provincial devrait aussi englober des programmes s'adressant aux enfants d'âge scolaire. Les garderies nouvellement créées ont besoin d'une aide supplémentaire pendant au moins quatre mois. Le financement de base est également nécessaire à l'équité salariale. Les employées et employés ne devraient pas avoir la responsabilité de réunir des fonds pour les garderies.

La plupart des participants du secteur à but lucratif ont surtout parlé des répercussions de la «stratégie de conversion» du gouvernement - c'est-à-dire la politique selon laquelle seuls les organismes à but non lucratif obtiendraient de nouveaux crédits, les garderies à but lucratif étant encouragées à se transformer en garderies à but non lucratif. Ils sont d'avis que cette décision constitue une discrimination à l'égard des gestionnaires et des employées et employés des garderies à but lucratif, entraînera la fermeture de garderies prospères, une augmentation des impôts, du chômage et la délocalisation des parents et des enfants. Bon nombre soutiennent que le gouvernement devrait d'abord se soucier de la garantie de qualité, et non des profits réalisés.

Une monitrice au service d'une garderie à but lucratif a déclaré ne pas bénéficier d'un traitement égal de la part du gouvernement NPD parce qu'il lui refuse les subventions offertes aux garderies à but non lucratif. Elle soutient que le gouvernement aide certaines entreprises privées comme Algoma Steel, et qu'il n'a par conséquent aucune raison de ne pas accorder son soutien aussi aux garderies à but lucratif. Une autre monitrice a déclaré que les éducatrices et éducateurs de la petite enfance, que ce soit dans les garderies à but lucratif ou non, possèdent les mêmes qualifications et devraient donc être traités sur un pied d'égalité par le gouvernement.

Certains intervenants appuyaient par contre la décision du gouvernement d'accorder de nouveaux crédits au secteur à but non lucratif. Un participant de North York a suggéré que les fonds réservés pour la conversion des garderies à but lucratif en garderies à but non lucratif servent plutôt à accélérer la réforme. Un autre était d'avis que les garderies à but lucratif, en tant que petites entreprises, peuvent être admissibles à des encouragements de la part du ministère de la Consommation et du Commerce; elles ne devraient donc pas obtenir de crédits destinés aux services sociaux financés par l'Etat.

Le financement échelonné sur plusieurs années est nécessaire pour permettre une meilleure planification, d'après un intervenant de Belleville. Le financement de base accordé directement aux garderies devrait être accompagné d'exigences administratives et de rapports bien clairs au sujet du loyer, des salaires, etc., pour assurer la qualité et la responsabilité financière. Les gardiennes et gardiens à domicile qui sont soumis aux règlements devraient également obtenir un financement de base et avoir une obligation redditionnelle. Un autre participant a déclaré que le gouvernement provincial devrait vérifier la situation financière d'une garderie avant de lui offrir des subventions au titre des augmentations de salaires et autres.

## «LES FAMILLES À REVENU MOYEN SONT EXCLUES DU SYSTÈME.» (NORTH YORK)

Plusieurs participants ont déclaré que le système actuel est injuste pour les familles à revenu moyen, qui ne sont pas admissibles à une subvention, mais qui n'ont pas les moyens d'avoir recours à des services agréés de garde d'enfants. D'autres ont mentionné que le financement devrait surtout servir à procurer plus de places subventionnées en garderie. Plusieurs intervenants ont suggéré d'accorder les subventions aux utilisatrices et utilisateurs, qui sont libres de choisir le service correspondant le mieux à leurs besoins. On doit aussi accorder des subventions aux parents qui optent pour la garde à domicile par l'entremise d'organismes qui inspectent les lieux et qui assurent la formation des gardiennes et gardiens et leur fournissent les ressources nécessaires.

On a convenu que le système actuel s'ingère dans la vie privée des familles. La presque totalité des fournisseurs de services de garde ont déclaré qu'il serait préférable de procéder à une évaluation du revenu, plutôt qu'à une évaluation des besoins, pour déterminer la contribution des

parents compte tenu du nombre de personnes à charge et du nombre d'enfants pris en charge, en fixant des frais maximaux par famille. Certains étaient d'avis que les subventions devraient toutefois refléter le coût quotidien intégral pour que les parents soient conscients du coût de services de bonne qualité. Cela aidera aussi les parents à considérer les éducatrices et éducateurs de la petite enfance comme des professionnels, et à juste titre.

Un autre participant a proposé que les contributions des parents soient calculées d'après leurs avoirs, leurs placements dans des REER et leurs dépenses nécessaires et discrétionnaires. Un intervenant a dit que les parents ne devraient pas avoir à payer lorsque leur enfant est absent et que les frais devraient être adaptés en cas de garde à temps partiel ou saisonnière. On a surtout mis l'accent sur ce dernier point dans les milieux ruraux. Plusieurs intervenants ont mentionné que les contributions des parents devraient être perçues par le gouvernement provincial plutôt que par le service de garde d'enfants.



**L'ACCESSIBILITÉ**

Bon nombre d'intervenants ont souligné l'importance d'un meilleur partage de l'information. La plupart des services de garde d'enfants ne peuvent se permettre de faire de la publicité et les services de recommandation sont inconséquents dans la province. Il doit exister une source d'information centralisée sur les services de garde d'enfants en Ontario.

La garde à domicile est la solution idéale pour les enfants qui ne sont pas prêts à s'intégrer dans un groupe. En outre, elle répond mieux aux besoins des familles en milieu rural. Un participant de Sudbury a déclaré que le gouvernement provincial devrait trouver des moyens d'intéresser un plus grand nombre d'éducatrices et d'éducateurs au secteur de la garde à domicile réglementée.

Le modèle du centre multi-services, qui regroupe des services communautaires sous un seul toit, est la manière la plus efficace et la plus rentable de coordonner les services formels et informels de garde d'enfants. Ce modèle souple peut également permettre de promouvoir les services de santé familiale et d'atteindre les collectivités éloignées. Des ressources intégrées et rationalisées (partage d'enseignants-conseils, par exemple) permettraient de réduire les coûts et le double emploi au sein des organismes de garde d'enfants. Un participant a ajouté que le modèle multi-services devrait être suffisamment souple pour que l'on retrouve des éducatrices et éducateurs de la petite enfance dans les classes et à titre d'enseignants-conseils dans les foyers des gardiennes et gardiens, ainsi que dans les immeubles à appartements, là où leurs compétences sont requises. À North York, un intervenant a demandé que l'on améliore les liens avec les autres services à l'enfance. La garde d'enfants d'âge scolaire, en particulier, exige une collaboration des efforts communautaires.

Plusieurs intervenants ont déclaré que les services de garde devraient être situés dans les écoles élémentaires et comprendre des services pour enfants d'âge préscolaire et enfants ayant des besoins particuliers. Si les services de garde d'enfants relevaient du ministère de l'Éducation, selon un participant, l'équité salariale des éducatrices et éducateurs de la petite enfance serait favorisée et la transition de la garderie à l'école serait plus facile pour les enfants. Un participant de Scarborough a ajouté que cela rendrait aussi plus uniformes les normes concernant la garde d'enfants et l'éducation. Un participant de North York a mentionné que le secteur de l'éducation devrait avoir une plus grande responsabilité en matière de garde d'enfants, mais a cependant incité à la prudence; on ne peut pas permettre à l'école d'absorber la garderie.

À Thunder Bay, un participant a exprimé son appui pour la «journée sans interruption», qui intègre l'éducation et la garde pour les enfants d'âge scolaire. Il sera toutefois important d'attribuer des rôles précis et de prévoir des arrangements explicites entre les écoles et les garderies situées dans les écoles. Le transport, par exemple, exigera des efforts coordonnés.

La plupart des fournisseurs et des gestionnaires de services ont reconnu que les besoins particuliers sont une notion qui ne se limite pas à l'invalidité physique ou à des problèmes émotifs; tout enfant nécessitant une attention spéciale est un enfant ayant des besoins particuliers. Ces enfants devraient avoir accès à tous les programmes, selon un intervenant, et s'il en coûte davantage pour les leur offrir, le gouvernement provincial devrait accorder un financement suffisant

Dans le cas des enfants ayant des besoins particuliers, les ressources devraient être fonction de l'enfant, et non du programme lui-même. Un intervenant de Thunder Bay a déclaré qu'une équipe professionnelle devrait être disponible pour faciliter l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers. Un participant a suggéré que les étudiantes et les étudiants en éducation de la petite enfance travaillent auprès des enfants qui ont des besoins particuliers, ou habitent même pendant quelque temps chez l'un de ces enfants. Les gardiennes et gardiens à domicile des enfants ayant des besoins particuliers devraient être rémunérés en conséquence.

Lors de chaque consultation publique, des fournisseurs et des gestionnaires de services de garde d'enfants ont insisté sur le rôle enrichissant des centres de ressources, qui sont un élément essentiel du réseau des services de garde; beaucoup de parents et de gardiennes et gardiens à domicile comptent sur leur aide. Un gestionnaire du Nord a fait remarquer que les centres de ressources, particulièrement dans les collectivités éloignées, constituent le point central de collaboration et de planification de services familiaux et de programmes de formation en éducation de l'enfance. Plusieurs intervenants, dont un à Sioux Lookout, ont demandé que l'on élargisse le rôle des centres de ressources et des joujouthèques. Les intervenants ont fortement encouragé le gouvernement à poursuivre et, dans certains cas, à augmenter le financement qu'il accorde.



## LA GESTION DU SYSTÈME

Selon un modèle proposé par plusieurs gestionnaires de services de garde, le gouvernement provincial élaborerait des orientations politiques et des lois, accorderait le financement et délivrerait les permis alors que des organismes locaux veilleraient à la planification et à la prestation des services de garde d'enfants. Le système des services de garde devrait rendre compte aux organismes locaux et être indépendant des aléas de la politique provinciale. Un participant a suggéré que les fournisseurs de services mettent sur pied un groupe local de gestion. Un conseiller travaillerait en collaboration avec les groupes de planification et les centres locaux pour fixer les objectifs et les atteindre.

À Sioux Lookout, un participant a déclaré que les gouvernements fédéral et provincial devraient collaborer pour assurer les services de garde d'enfants en excluant l'administration locale. Tous les ministères, avec la participation des conseils consultatifs de parents, devraient avoir un rôle à jouer au niveau de la garde d'enfants, en particulier les ministères de l'Éducation, des Services sociaux et communautaires, et de la Santé. Le gouvernement provincial devrait également fournir de l'information sur les services de garde disponibles et procéder à des études visant à évaluer les besoins locaux. L'aide du gouvernement devrait aussi s'appliquer aux services de garde informels non agréés.

Certains intervenants étaient d'avis qu'il faudrait créer un nouveau ministère responsable des questions concernant l'enfance; ce ministère serait chargé de la formation, de la supervision, des ressources, de la mise en application des lois et de l'information sur les services de garde. Le ministère de l'Éducation devrait toutefois être chargé de la prestation des services, selon un participant. Un participant de Kenora a déclaré que la communauté des services de garde d'enfants devrait être un participant actif et collaborer avec les municipalités, le système scolaire, les groupes de parents et les services à l'enfance dans le but de répondre aux besoins des enfants.

Les fournisseurs et gestionnaires de services de garde ont exprimé de nombreuses opinions au sujet du rôle de l'administration municipale. Ils ont presque tous convenu qu'elle ne devrait pas participer au financement des services de garde d'enfants parce qu'à l'heure actuelle, le pouvoir municipal fait des services de garde d'enfants l'une des principales cibles de réduction des dépenses. Beaucoup d'entre eux ont cependant recommandé que l'administration municipale se voit confier le mandat d'élaborer des services de garde en milieu familial et joue un rôle essentiel au niveau de la planification, de la délivrance des permis, du contrôle, de la gestion et de l'exploitation des services de garde.

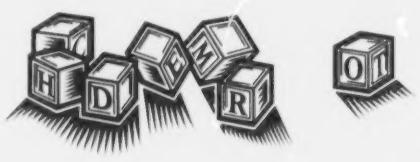

# 3 • LES CENTRES DE RESSOURCES

**«UN LIEU DE RENCONTRE POUR LA COLLECTIVITÉ.»** (BELLEVILLE)

**«UNE BÉNÉDICTION ET UNE BOUÉE DE SAUVETAGE.»** (PARENT, WINDSOR)

**«UN DEUXIÈME CHEZ-SOI.»** (GARDIENNE À DOMICILE, WINDSOR)



Des représentantes et représentants des centres de ressources ont assisté aux consultations publiques pour mettre les membres au courant de leurs activités et de la contribution qu'ils apportent à leur collectivité. La présente section résume ce que les participantes et participants ont dit des centres de ressources, mais elle renferme également des commentaires de membres du personnel de ces centres au sujet d'autres aspects de la réforme des services de garde d'enfants.

## LA QUALITÉ

On a exprimé diverses opinions quant à deux questions touchant les centres de ressources : la recommandation de services de garde et les règlements provinciaux. Certains étaient d'avis que les centres de ressources devraient recommander aux parents les services de garde disponibles, alors que d'autres s'y opposaient en raison des difficultés qu'impliquerait le contrôle des noms pouvant figurer sur une telle liste. Plusieurs intervenants ont déclaré que le gouvernement provincial devrait élaborer et fixer des normes de base concernant les compétences requises des employées et employés, la santé, l'hygiène et le rapport personnel - enfants dans les centres de ressources, alors que d'autres étaient d'avis que le contrôle provincial entraînerait la disparition de la souplesse et de la réaction aux besoins de la collectivité, qui sont l'essence même des centres de ressources à l'intention des familles. Les centres ne devraient pas avoir besoin de permis, selon un intervenant, parce que les parents et gardiennes ou gardiens y accompagnent toujours les enfants.

Il y a eu accord général pour que les centres de ressources locaux élaborent leurs propres lignes directrices en matière de programmes. Le gouvernement ne devrait pas imposer trop de

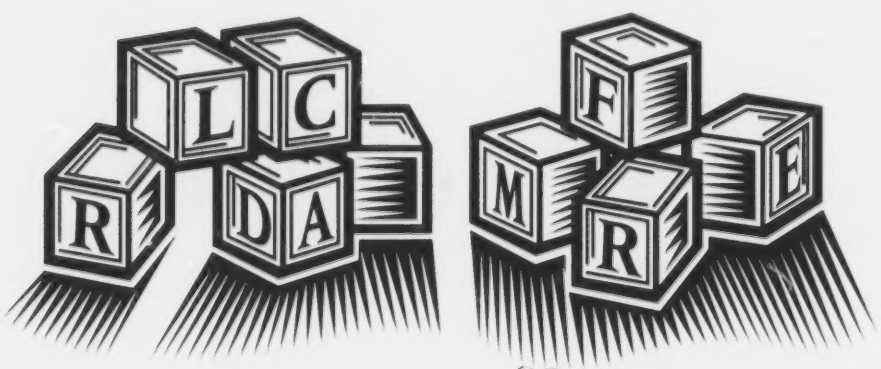

règlements, mais plutôt collaborer avec les associations provinciales actuelles de centres de ressources. Il importe, selon un intervenant de Timmins, de maintenir une ambiance agréable où l'on ne cherche pas à porter des jugements. Plusieurs intervenants ont déclaré que les centres de ressources contribueraient encore plus au développement communautaire si on leur confiait plus de pouvoir et s'ils étaient subventionnés par le MSSC.

On a exprimé différents points de vue concernant la dotation en personnel des centres de ressources. «Nous aurons toujours besoin de souplesse pour embaucher des personnes possédant les compétences précises nécessaires pour répondre aux besoins particuliers de leur collectivité», a expliqué un participant de Lindsay. Les normes de formation du personnel des centres de ressources doivent refléter une expérience de vie pertinente. D'autres intervenants ont recommandé une meilleure formation pour le personnel des centres. D'après un intervenant de Timmins, on doit donner aux employés un maximum de possibilités de formation et de création de réseaux.



On a convenu que le personnel des centres de ressources doit toucher des salaires équitables et jouir de bonnes conditions de travail. Les centres devraient aussi être installés dans des immeubles convenables plutôt que dans de vieux sous-sols et entrepôts.

### LE COÛT RAISONNABLE

Les centres de ressources ont besoin d'un financement de base pour mettre en oeuvre des programmes de planification et de prévention et pour offrir des services. Il faut accorder un soutien aux programmes de prévention, en particulier pour les collectivités autochtones et isolées et pour les mères qui restent à la maison, a déclaré un intervenant de Thunder Bay.

Si le gouvernement provincial accordait un financement plus souple aux collectivités, il devrait en résulter des services de garde équitables reflétant les besoins locaux. À Mississauga, un intervenant a déclaré que les centres de ressources ont besoin d'une formule de financement logique, rationalisée et conviviale.

### L'ACCESSIBILITÉ

**«LES JOUJOUTHÈQUES NE SONT PAS UNE FANTAISIE; IL S'AGIT PLUTÔT D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION PROACTIF.»**

(SUDBURY)

Les centres de ressources ont fait l'objet de commentaires favorables à toutes les consultations publiques. On les apprécie particulièrement dans le Nord et dans les collectivités rurales. Des parents et des gardiennes et gardiens ont expliqué comment ces centres leur permettent de rencontrer d'autres parents et gardiennes et gardiens, d'emprunter des jouets et d'obtenir de l'information sur l'éducation des enfants. Les centres de ressources rompent l'isolement qui nuit à l'amour-propre des parents et des éducatrices et éducateurs.

Comme ils font partie du réseau des services de garde d'enfants, les centres de ressources constituent un lien important avec le secteur des services de garde informels. Ils procurent un soutien à ce secteur essentiel et partagent avec lui des ressources et de l'information. Les gardiennes et gardiens à domicile, ainsi que les enfants dont ils s'occupent, profitent des différents services que l'on y offre.

Les joujoutheques et les centres de ressources réduisent l'isolement et le stress et aident les nouveaux parents à s'habituer à s'occuper de leur bébé. L'interaction avec d'autres parents et avec des professionnels du secteur des services de garde et des services à l'enfance facilite la transition

entre la vie d'une femme de carrière et la vie d'une mère de famille et contribue à l'acquisition de compétences parentales.

Les centres de ressources permettent aux parents de différentes cultures de se rencontrer et créent pour les enfants et leurs parents un milieu informel qui n'est pas menaçant. Un participant du Nord a suggéré que l'on mette sur pied, dans les centres de ressources, des programmes à l'intention des femmes victimes de violence. D'autres souhaitaient que les centres de ressources soient situés dans les quartiers où vivent les personnes à faible revenu.

Le personnel d'un centre de ressources d'une collectivité rurale a demandé une gamme souple de services de garde d'enfants, comprenant la garde à domicile, en garderie, après l'école, ainsi que la nuit et en cas d'urgence. En raison du manque de subventions pour les familles en milieu rural, les enfants doivent parcourir de longues distances pour fréquenter les garderies des villes. Certains membres du personnel ont recommandé le modèle de centre multi-services pour intégrer les services de santé, l'éducation et les programmes récréatifs. Un participant a demandé que l'on prévoit des crédits pour offrir les services d'un centre de ressources aux bases militaires.



Un intervenant a précisé qu'il faudra obtenir des crédits supplémentaires si l'on décide d'admettre les enfants ayant des besoins particuliers dans le système général des services de garde. Les enfants de familles dysfonctionnelles et les enfants maltraités devraient être considérés comme des enfants ayant des besoins particuliers. Des intervenants du Nord ont déclaré que les organismes qui traitent avec des familles à risque doivent savoir qu'elles ont des besoins particuliers en matière de transport et de communication, et connaître les coûts liés à la prestation des services dans le Nord.

## LA GESTION DU SYSTÈME

**«SI LE PROGRAMME EST RÉGLEMENTÉ DE MANIÈRE À RÉPONDRE AUX BESOINS BUREAUCRATIQUES PLUTÔT QU'AUX BESOINS DES PARENTS, LE CENTRE AURA PERDU SA RAISON D'ÊTRE.»** (TIMMINS)

Le modèle de gestion des centres de ressources devra tenir compte de l'équilibre entre la mise en exécution des normes de qualité par le gouvernement provincial et la réaction essentielle des centres de ressources face aux besoins des collectivités. La collaboration, la communication et l'association sont des éléments essentiels de tout modèle de gestion des centres de ressources.

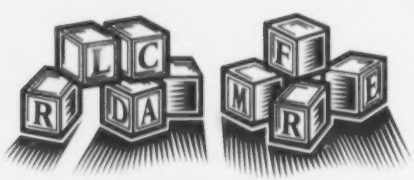

# 4 • LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

**«À L'HEURE ACTUELLE, LA PRESTATION DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS [DANS LES ÉCOLES] DÉPEND TROP DE LA FAÇON DE PENSER DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS SCOLAIRES À L'ÉCHELLE DE LA PROVINCE. UN «SYSTÈME RÉFORMÉ» NE PEUT PAS DÉPENDRE DU CHANGEMENT D'ATTITUDE DE CERTAINES PERSONNES.»**

(ETOBICOKE)

Les representantes et representants de ce secteur étaient des particuliers et des associations d'enseignantes et enseignants, des directrices et directeurs d'école, des conseillères et des conseillers scolaires, des administratrices et administrateurs de conseils scolaires, ainsi que des coordonnatrices et coordonnateurs de services de garde d'enfants au sein de conseils scolaires.



### LA QUALITÉ

Les ministères des Collèges et Universités, des Services sociaux et communautaires, et de l'Éducation devraient collaborer en vue de combler l'écart entre les programmes d'éducation de la petite enfance dispensés dans les collèges et les programmes de formation des enseignantes et enseignants dans les universités. Cette collaboration devrait entraîner une normalisation des titres de compétence des enseignantes et enseignants des tout jeunes enfants. On a proposé plusieurs modèles innovateurs pour améliorer le lien entre les deux niveaux de formation.

Un participant de Windsor a ajouté que le gouvernement devrait mettre sur pied des programmes de counseling familial et d'enseignement du rôle parental dans les écoles, lorsque cela est nécessaire, et financer des programmes de petit déjeuner lorsqu'il existe un problème de nutrition.

Plusieurs participants ont insisté sur le fait que les services de garde à domicile réglementés et de bonne qualité, ainsi que les services de garde en milieu scolaire pour les enfants plus âgés, devraient être une priorité.

### LE COÛT RAISONNABLE

La plupart des participants du secteur de l'éducation étaient d'avis que le gouvernement provincial devrait fournir un financement de base pour les services de garde d'enfants et accorder des subventions aux parents. La garde des enfants est aussi essentielle que l'éducation, selon un participant de Belleville, et devrait être financée par l'État. À Hawkesbury, on a vivement conseillé au Ministère de demander la participation du gouvernement fédéral ainsi que des entreprises et des industries qui profitent directement ou indirectement [des services de garde d'enfants] pour financer les installations nécessaires. Bon nombre d'intervenants ont déclaré que le financement de base devrait remplacer les subventions accordées pour frais de garde et les déductions fiscales. Un autre participant a suggéré que les garderies réglementées et sans but lucratif soient intégralement financées selon les lignes directrices standard en matière de budget.

Bon nombre d'intervenants ont déclaré que les subventions devraient être calculées en fonction du revenu des parents, du nombre d'enfants et du type de service. À Scarborough, un participant a déclaré que les frais de garderie devraient être réglés au gouvernement provincial, et non au fournisseur des services. Il faudrait fixer une contribution maximale pour les parents, sans égard à leur revenu. Quelqu'un d'autre a ajouté que la contribution des parents ne devrait pas dépasser 50 pour 100 du coût des services de garde de leur enfant.

### L'ACCESSIBILITÉ

La «Federation of Women Teachers' Associations of Ontario» a déclaré, lors de la réunion tenue à Scarborough, que la garde d'enfants devrait être un service régi par la loi mais non obligatoire, comme la maternelle et le jardin d'enfants.



Pour créer des liens avec le secteur de l'éducation, il faut, selon un intervenant de Mississauga, régler les questions d'inégalités en matière de rapport personnel - enfants, de qualifications et de salaires. Selon un participant de Windsor, le gouvernement provincial devrait reconnaître que le besoin de services de garde en milieu scolaire le plus important se fera probablement sentir dans les écoles où les effectifs sont les plus nombreux. Le ministère de l'Éducation et le ministère des Services sociaux et communautaires devraient donc coordonner le financement du coût des immobilisations de la garde d'enfants en milieu scolaire.

Bon nombre d'intervenants souhaiteraient que les garderies soient situées dans les écoles lorsque cela est possible. À North York, on a recommandé précisément que des services de garde soient offerts dans toutes les nouvelles écoles élémentaires et dans d'autres écoles où il en existe un besoin certain. Un participant a suggéré que l'on offre des services de garde des nourrissons dans les écoles secondaires pour réduire le taux de décrochage et améliorer les compétences parentales des jeunes parents adolescents.

À Kenora, cependant, les conseils scolaires ne peuvent pas absorber de coûts supplémentaires pour le moment; «le conseil de l'éducation ne souhaite pas élargir son territoire de compétence pour le moment», a déclaré l'un des participants.

Beaucoup d'intervenants du secteur de l'éducation ont recommandé que l'on améliore les possibilités de congés parentaux pour permettre aux parents de s'occuper de leurs enfants lorsqu'ils sont malades.

### LA GESTION DU SYSTÈME

Les participants ont suggéré que le gouvernement provincial fixe des normes concernant la gestion locale, mais que cette fonction incombe aux conseils locaux formés de membres élus, de membres nommés et de parents. Un participant a recommandé que les services de garde d'enfants continuent de relever de conseils à but non lucratif. Le gouvernement provincial doit élaborer des stratégies de communication pour s'assurer que la population comprend ce que sont les programmes de garde de bonne qualité.

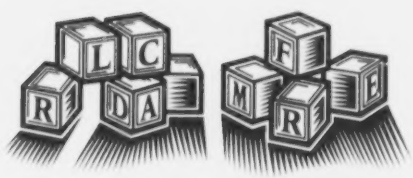


Un participant a déclaré que la direction et la coordination des services de garde en milieu scolaire devraient relever du gouvernement provincial. À Windsor, on a demandé la création d'un ministère de l'enfance pour simplifier l'accès aux services. Ce ministère serait chargé de définir les responsabilités des différents paliers de gouvernement, obligerait l'organisme local de gestion à suivre les conseils des comités consultatifs locaux et veillerait à ce que ceux-ci soient formés de représentantes et représentants de conseils scolaires et de groupes communautaires, ainsi que de parents.

Le gouvernement provincial doit financer et promouvoir les associations entre les garderies et les écoles; promouvoir la garde parascolaire, ainsi que la garde en été et pendant les congés de

mars et la période des Fêtes. Les associations pour la garde parascolaire devraient obtenir la participation des services municipaux des parcs et loisirs.

Beaucoup d'intervenants ont déclaré que le ministère de l'Éducation doit jouer un rôle bien défini au niveau des services de garde d'enfants. La coordination éliminera «la multitude de règlements frustrants» auxquels les parents sont tenus de se plier, selon un intervenant de Windsor. Les conseils scolaires et les garderies doivent créer des associations au niveau communautaire, ce qui permettra de réduire les coûts des immobilisations et les coûts liés à la formation et aux ressources. À Windsor, un intervenant a déclaré que la garde en milieu scolaire doit être coordonnée par les ministères de la Santé, de l'Éducation, du Tourisme et des Loisirs, et des Services sociaux et communautaires.

# 5 • LE SECTEUR DES SERVICES À L'ENFANCE ET LES GROUPES COMMUNAUTAIRES

**«NOUS AMENONS DE PETITS GROUPES À LA GRANDE TABLE ET LEUR ACCORDONS DES POUVOIRS.»**



(CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET INTERORGANISME DE NORTH YORK)

Ce secteur était représenté par des employés des services à l'enfance et des services sociaux, des groupes d'intervention en faveur de la garde d'enfants, des conseils de planification sociale et autres groupes consultatifs et interorganismes.

## LA QUALITÉ

Les services de garde accessibles et de bonne qualité permettent aux familles de rompre le cycle de la pauvreté et de l'aide sociale. Beaucoup d'intervenants ont recommandé que les parents soient autorisés par la loi à avoir un horaire de travail variable.

Un participant d'une collectivité du Nord a déclaré que les services de garde d'enfants sont un droit essentiel, tout comme l'éducation et les soins médicaux. Les services de garde devraient renforcer et promouvoir la famille, et la garde des enfants doit être reconnue comme une responsabilité sociale et parentale partagée.

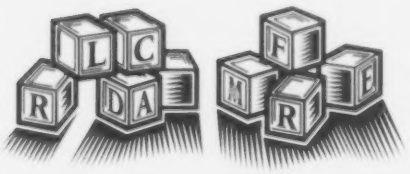


Il importe de réviser la Loi sur les garderies pour y inclure des modèles de services souples. Les normes actuelles, d'après certains intervenants, sont trop restrictives. Les participants étaient d'avis que les centres de ressources et les bureaux locaux de garde d'enfants ont besoin de meilleures installations et d'un horaire plus souple. Les normes doivent être différentes, selon les groupes d'âge des enfants pris en charge, et devraient être précisées pour les enfants de 10 à 12 ans. Comme les exploitations agricoles modernes utilisent des machines aussi puissantes et potentiellement dangereuses que l'équipement utilisé dans les milieux de travail industriels, les gardiennes et gardiens des enfants de familles agricoles doivent recevoir une formation supplémentaire en matière de sécurité.

Beaucoup d'intervenants ont recommandé que l'on établisse des exigences universelles pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance et que les gardiennes et gardiens à domicile reçoivent une formation en éducation de la petite enfance. D'autres étaient d'avis qu'une telle formation ne devrait pas être exigée des gestionnaires ni du personnel des centres de ressources.

Bien que l'éducation et la formation doivent être obligatoires pour les éducatrices et éducateurs, il faudrait prévoir des exceptions pour des raisons d'ordre linguistique ou culturel. L'excellence devrait être déterminée en fonction de l'expérience de la vie, de l'éducation reçue à l'étranger et de l'éducation officielle, d'après certains intervenants.

On doit reconnaître et soutenir le rôle de prévention important que jouent les éducatrices et éducateurs en décelant les problèmes d'apprentissage ou autres difficultés dès les premières années de l'enfance. Il faudrait élaborer des programmes en éducation de l'enfance en difficulté pour les personnes qui ont déjà obtenu un diplôme en éducation de la petite enfance. Beaucoup de participants ont demandé la création de liens entre le programme d'éducation de la petite enfance et celui du baccalauréat en éducation. Le personnel qui a reçu la formation nécessaire

doit également être en mesure d'évaluer et de surveiller les services de garde d'enfants et les conseils.

Plusieurs intervenants ont recommandé que des journées de perfectionnement professionnel, comme celles auxquelles ont droit les enseignantes et enseignants, soient rendues obligatoires pour tous les éducateurs et éducatrices. On aimerait que le gouvernement appuie et finance la formation et le perfectionnement professionnel d'enseignants-conseils pour les enfants ayant des besoins particuliers.

On a souligné que la garde à domicile offre plus de souplesse pour les familles en milieu rural et qu'elle permet aussi de s'occuper plus facilement des enfants malades. Un participant a suggéré que l'on embauche des EPE sans emploi comme personnes-ressources pour un réseau de garde à domicile. Le gestionnaire d'un petit service d'aiguillage a vivement recommandé que l'on reconnaisse davantage la garde à domicile comme le choix de la plupart des parents. Beaucoup d'intervenants ont dit qu'il importe d'encourager les services de garde informels à devenir des services agréés.



**«LES PARENTS ONT BESOIN QUE L'ON APPUIE LES DÉCISIONS QU'ILS PRENNENT EN TANT QUE CELLULE FAMILIALE.»**

(LINDSAY)

Des participants ont déclaré qu'il importe de reconnaître que ce sont les parents qui ont la responsabilité de décider qui s'occupera de leurs enfants et qu'ils devraient par conséquent participer à toutes les décisions concernant les services de garde. Un intervenant a proposé que le gouvernement prépare un vidéo traitant des questions de garde d'enfants et des choix offerts afin de sensibiliser davantage les parents.

Beaucoup de participants souhaiteraient que l'on offre aux conseils communautaires de parents des cours de formation en gestion et d'autres possibilités de perfectionnement professionnel. Selon un participant de Sudbury, les parents, le personnel et la collectivité en général ont tous besoin de formation en ce qui concerne les questions liées à la garde d'enfants.

### LE COÛT RAISONNABLE

Un participant de Scarborough a déclaré que les services de garde d'enfants devraient être défrayés par tous les contribuables en tant que service essentiel pour le bien commun, plutôt que comme programme ciblé pour des besoins particuliers. Un autre était d'avis que toutes les garderies devraient avoir droit à une aide financière égale; le secteur privé devrait faire l'objet d'une expansion réglementée et le secteur à but non lucratif devrait obtenir des encouragements pour augmenter son efficacité et adopter de bonnes pratiques financières. Le profit pourrait être, d'après un intervenant de London, «de contrer une croissance effrénée et inutile».

Les intervenants du secteur des services à l'enfance étaient tous d'accord pour que les services de garde ne soient pas financés à même les impôts municipaux - les fonds doivent provenir de l'assiette fiscale provinciale. Certains étaient d'avis que le financement de base ne devrait pas se limiter aux services de garde agréés, mais comprendre aussi les services informels ainsi que toute une gamme de services à l'enfance. Des intervenants ont mentionné, lors de nombreuses consultations, que les familles qui choisissent que l'un des parents reste à la maison devraient avoir droit à des crédits d'impôt ou à des paiements directs.

Le financement de base devrait représenter le coût véritable de l'exploitation de garderies, de centres de ressources et d'organismes de garde à domicile. Il devrait aussi tenir compte des différences régionales et des frais nécessaires pour fournir un service équitable à l'échelle de la province.

Le gouvernement provincial devrait exonérer les organismes à but non lucratif du paiement d'impôts et de frais et supprimer les obstacles qui empêchent la création de garderies dans les lieux publics, les entreprises, les milieux de travail industriels et les organismes.

**«ÉLABORER UN SYSTÈME ÉQUITABLE POUR DÉTERMINER LES CONTRIBUTIONS DES PARENTS SANS PERDRE DE VUE L'OBJECTIF À PLUS LONG TERME QU'EST L'UNIVERSALITÉ.»**

(COMITÉ RÉGIONAL DES GARDERIES DU NORD-OUEST DE L'ONTARIO - THUNDER BAY)



On a proposé plusieurs modèles différents pour déterminer la contribution des parents. La plupart des intervenants souhaiteraient que les frais soient adaptés au revenu, mais que l'on fixe un plafond par famille. Selon un autre modèle, les parents verseraient directement les droits d'inscription au gouvernement provincial, comme dans le cas de l'ancien Régime d'assurance-santé de l'Ontario (OHIP). Selon un modèle proposé à Scarborough, les familles verseraient tout au plus 10 pour 100 de leur revenu annuel brut pour les services de garde réglementés, jusqu'à concurrence de 4 000 $ par année, sans égard au nombre d'enfants. Un autre intervenant était d'avis que les contributions devraient être calculées d'après une formule fiscale proposée par le gouvernement provincial. Un intervenant de Belleville a rappelé à l'auditoire que c'est une supposition de la «classe moyenne» que de croire que le fait de payer des frais entraîne des droits de propriété.

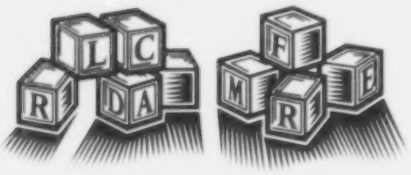


Des intervenants de collectivités rurales ont déclaré que l'évaluation actuelle selon les besoins est impropre pour les familles agricoles parce qu'elle tient souvent compte de l'actif agricole. Ces familles devraient pouvoir déduire les frais de garde d'enfants à titre de dépenses d'entreprise. D'autres intervenants ont suggéré que les déductions pour services de garde d'enfants se fassent comme s'il s'agissait d'avantages sociaux.

À Scarborough, on a recommandé que les femmes victimes de violence se voient toujours accorder un accès prioritaire aux places subventionnées.

### L'ACCESSIBILITÉ

**«IL FAUT CONSIDÉRER LA QUESTION COMME S'IL S'AGISSAIT D'UNE RESSOURCE COMMUNAUTAIRE, DE MANIÈRE À CE QUE LES GARDERIES ET LES CENTRES DE RESSOURCES FAMILIALES COORDONNENT LEURS ACTIVITÉS ET COLLABORENT POUR S'ENRICHIR MUTUELLEMENT.»** (OTTAWA)

L'information concernant les services de garde d'enfants dans la province devrait être centralisée et comprendre une liste de services de garde d'enfants. Beaucoup d'intervenants aimeraient qu'il y ait un seul et même accès à tous les services à l'enfance et à la famille.

Les familles ont besoin d'une souplesse de choix pour la garde des enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. Des services de garde devraient être disponibles avant et après l'école, 365 jours par an, pour répondre aux besoins des travailleuses et travailleurs temporaires, saisonniers et par postes. Selon un participant à la consultation de Sudbury, les services de garde d'enfants devraient tenir compte des différences culturelles et linguistiques, ainsi que d'autres besoins particuliers au Nord de la province.

Plusieurs intervenants de collectivités rurales ont mentionné que les enfants des familles agricoles devraient être considérés comme des enfants à risque : leurs parents travaillent de 12 à 15 heures par jour durant les saisons des semences et des récoltes et utilisent des machines et des pesticides dangereux. Un intervenant de Lindsay a demandé au groupe d'étudier la possibilité de réglementer la garde en milieu agricole dans le cadre d'un système global de services de garde qui serait combiné à d'autres services agréés en milieu rural. En raison des problèmes de transport, la garde à domicile répond souvent mieux aux besoins des enfants en milieu rural.



L'éducation du public est essentielle pour changer les attitudes face aux enfants qui ont des besoins particuliers, notamment la sensibilisation dans le but de promouvoir des services de garde intégrés. D'après un intervenant de Mississauga, il faudrait modifier la définition de «besoins particuliers» de manière à inclure des troubles sociaux, émotifs ou de comportement, plutôt que de se limiter aux besoins physiques et intellectuels. Le point d'accès idéal aux services pour les enfants ayant des besoins particuliers serait de prévoir un seul endroit ayant un seul mandat et une seule série de formulaires à remplir.

Il faut intervenir auprès des enfants ayant des besoins particuliers lorsqu'ils sont très jeunes, en adoptant une approche souple et personnalisée. Un intervenant a souligné que le financement des services de garde en garderie, à la maison ou individuelle, bien qu'il soit coûteux pour le moment, permettra d'économiser plus tard en évitant les soins en établissement. D'après un intervenant de Scarborough, il faudrait considérer que le fait d'allouer des crédits aux enfants qui ont des besoins particuliers est une méthode préventive et rentable à long terme.

Certains participants ont déclaré que les prestations prévues pour les enfants ayant des besoins particuliers devraient être versées aux parents, et non à la garderie qui les reçoit. Les parents de ces enfants devraient pouvoir choisir eux-mêmes un service de garde agréé.

Le ministère de l'Éducation et le ministère des Services sociaux et communautaires devraient collaborer pour offrir aux jeunes d'âge scolaire qui ont des besoins particuliers des services de garde jusqu'à l'âge de 21 ans. Il faudrait, selon un participant de Scarborough, prévoir des places «spécialisées» pour les enfants plus âgés dans les foyers de groupe et chez des particuliers.

Un participant de Scarborough a souligné que le système de réglementation des garderies pour enfants d'âge scolaire «fait partie d'un fatras d'initiatives mal coordonnées». À North York, un participant soutenait que la garde d'enfants et l'éducation devraient demeurer deux choses bien distinctes. Certains participants, par contre, étaient d'avis que les conseils scolaires devraient jouer un rôle plus important au niveau de la garde d'enfants, en particulier la garde parascolaire. Les écoles devraient autoriser les garderies à utiliser leur matériel et leurs salles de classe vides.

Un intervenant de Scarborough a mentionné que les services périscolaires pour les enfants d'âge scolaire devraient relever d'un seul organisme de gestion et avoir des objectifs éducatifs bien précis, un financement de base conséquent et des normes de réglementation claires.

Les haltes-garderies ouvertes toute la journée et les centres de ressources ont besoin d'aide pour pouvoir fournir de l'information et orienter les parents et les services de garde informels. Les centres de ressources et les garderies sont une source de soutien pour les femmes et les enfants victimes de violence. Les centres de ressources, qui ne portent pas de jugements et qui sont d'un grand soutien, aident ces femmes à retrouver leur amour-propre.

### LA GESTION DU SYSTÈME

La garde des enfants touche l'ensemble de la collectivité, selon un participant, et la collectivité tout entière doit en assumer la responsabilité. Les services de garde devraient être gérés au niveau provincial, par le biais d'une collaboration interministérielle. À Scarborough, un intervenant a suggéré que le gouvernement crée une commission interministérielle qui serait chargée

de concevoir les services à l'enfance et d'en assurer la prestation. D'autres participants ont suggéré la création d'un ministère de l'enfance où seraient intégrés les services essentiels comme l'éducation, la santé et les services sociaux. Un intervenant a ajouté que le soutien opérationnel devrait être distinct de l'aide accordée pour la coordination et la planification.

Beaucoup d'intervenants souhaiteraient que les conseils communautaires de services de garde d'enfants et les organismes locaux de planification aient droit à un financement permanent du gouvernement provincial pour la formation, le perfectionnement et la planification. D'autres aimeraient que la coordination des services relève d'organismes locaux de planification. Un participant du Nord a recommandé la création d'un conseil ou d'un organisme élu qui coordonnerait la gestion des garderies régionales. Un intervenant de Belleville souhaiterait que les décisions concernant les services de garde d'enfants soient prises au niveau local par un organisme élu qui obtiendrait des ressources du gouvernement provincial et recevrait des recommandations de groupes communautaires.



On a exprimé de nombreuses opinions différentes au sujet de la participation municipale. AThunder Bay, un intervenant souhaitait que les municipalités n'aient plus aucun rôle au niveau des services de garde d'enfants et que ces derniers soient plutôt réglementés par le gouvernement provincial, qui se chargerait également de faire respecter les normes. Un participant de Scarborough a recommandé que les services de garde d'enfants soient réglementés par un organisme municipal afin d'assurer la souplesse et la responsabilité face aux besoins locaux. Des groupes ont déclaré que les municipalités devraient avoir un rôle à jouer au niveau de la prestation des services et de la planification, mais la plupart des participants du secteur des services à l'enfance étaient contre le financement municipal discrétionnaire des services de garde.

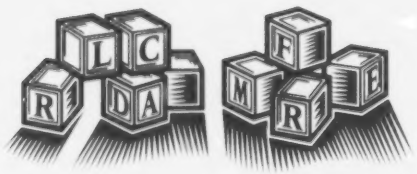

# 6 • LES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

**«LES DÉBATS SUR L'UNIVERSALITÉ PRENNENT BEAUCOUP DE TEMPS SANS QUE L'ON S'ATTAQUE À LA CRÉATION DE PLACES POUR QUE LES ENFANTS BÉNÉFICIENT DÈS MAINTENANT DE SERVICES DE BONNE QUALITÉ.»** (LINDSAY)



Les intervenants de ce secteur étaient des représentantes et représentants élus et nommés des administrations municipales, ainsi que des organismes représentant les municipalités.

Beaucoup d'exposés ont fait ressortir l'importance du rôle que jouent les municipalités dans le domaine de la planification, du contrôle, du financement et de la prestation des services de garde d'enfants. Les municipalités souhaitent conserver ce rôle essentiel; des participants se sont dits inquiets du fait que l'ordre du jour proposé de la réforme ne tienne pas compte de l'apport des municipalités dans le passé et ne prévoit pas de rôle municipal futur.

## LA QUALITÉ

Selon la municipalité de la communauté urbaine de Toronto, le système des services de garde d'enfants doit refléter les réalités de la collectivité : diversité ethnoculturelle et raciale, participation de la population active, pourcentage de chefs de famille monoparentale dans la population active, coût de la vie, coût de services de bonne qualité, récentes vagues d'immigrantes et d'immigrants et de réfugiées et réfugiés, et participation des femmes à la population active.

Selon un représentant municipal, le processus de réforme doit refléter les besoins des enfants et des familles faisant appel à des services de garde non agréés. Il faudrait sensibiliser le public aux différences qui existent entre les services de garde réglementés et les services non réglementés. Un participant a suggéré que le gouvernement provincial accorde aux services de garde non réglementés des subventions pour la formation ou le matériel afin de les encourager à faire partie du système soumis à la réglementation. Un autre a proposé la création d'un registre où l'inscription des services de garde non agréés serait facultative. Beaucoup souhaiteraient que l'on accorde plus de soutien aux associations et aux réseaux de services de garde, ainsi qu'aux centres de ressources.

## LE COÛT RAISONNABLE

**«IL N'Y A AUCUN DOUTE QUE LA MISE SUR PIED D'UN SYSTÈME DE GARDE D'ENFANTS DE BONNE QUALITÉ, ACCESSIBLE ET ABORDABLE NE SE FAIT PAS À PEU DE FRAIS... IL DOIT ÊTRE CLAIR QUE PEU IMPORTE LE SYSTÈME DE FINANCEMENT ADOPTÉ, IL DOIT ÊTRE SUFFISANT.**

**IL DOIT ÉGALEMENT ÊTRE EFFICACE, RESPONSABLE ET RENTABLE.»** (MUNICIPALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO)

Plusieurs représentants municipaux se sont dits inquiets du manque de clarté de la notion de financement de base. Ils ont fait remarquer que le financement de base n'améliorera pas la stabilité du système à moins que l'on n'en reconnaisse les véritables coûts d'exploitation.

Certains participants souhaiteraient que l'on réserve le même traitement aux services de garde à but lucratif et à but non lucratif. À Mississauga, un intervenant a suggéré que l'on verse directement aux parents, mensuellement ou trimestriellement, une allocation pour frais de garde d'enfants. Un autre a expliqué que plutôt que de créer un système de garde d'enfants à but non lucratif, le gouvernement devrait mettre en place un système «mixte» abordable, en apportant des modifications à l'impôt sur le revenu, à l'aide sociale et aux programmes actuels de subventions.



Selon un intervenant de la ville de Windsor, le gouvernement provincial ne devrait accorder aucun soutien aux organismes à but non lucratif non syndiqués parce que «cela facilite la prestation de services moins coûteux aux dépens des règles du franc-jeu».

Il serait préférable de remplacer le système actuel de subventions par un système de contributions en fonction du revenu des parents. Il faudrait alors fixer un plancher et un plafond pour tous les parents.

### L'ACCESSIBILITÉ

Un intervenant du Nord a déclaré que la garde à domicile convient mieux que les garderies en dehors des villes. À Lindsay, des participants ont mentionné que la garde des nourrissons, la garde des enfants d'âge scolaire, le transport et les soins de relève pour les enfants malades sont des problèmes d'accessibilité qu'il faudra régler en plus de procurer les services de base comme un environnement physique sain, des éducatrices et éducateurs compétents, une bonne nutrition et des jouets convenables. Ils préconisaient le modèle de centre multi-services qui permet de centraliser les services et donne aux parents et aux éducatrices et éducateurs des possibilités de rencontres informelles.

Certains participants ont mentionné que l'on pourrait convenablement régler les problèmes d'accessibilité en augmentant le nombre de places subventionnées.

### LA GESTION DU SYSTÈME

Un intervenant de London a recommandé que le gouvernement provincial «négocie énergiquement avec le gouvernement fédéral» au sujet du manque de leadership fédéral dans le domaine des services de garde d'enfants. Un autre était d'avis qu'il faudrait éclaircir les rôles en matière de financement et de gestion et les attribuer selon le processus du démêlement des rôles. Selon d'autres participants, le financement est une question distincte de la gestion.

Un participant a dit souhaiter que les services de garde d'enfants soient gérés par les municipalités mais que, compte tenu du contrôle que le gouvernement provincial exerce sur les questions de financement et de réglementation de ces services, la province, et non la municipalité, devrait être tenue responsable de toute inégalité existant au sein du système.

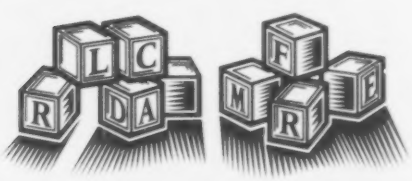


75

**«LA RESPONSABILITÉ DE LA VILLE SE LIMITE À LA PLANIFICATION MUNICIPALE ET À LA PRESTATION DE SERVICES DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRES COMPLÉTANT LES BESOINS DES SERVICES DE GARDE AGRÉÉS ET INFORMELS.»** (TIMMINS)

Selon la plupart des intervenants représentant l'administration locale, les municipalités devraient planifier, élaborer, gérer et administrer les services de garde d'enfants et en assurer la prestation; ils ne souhaitent pas la création d'un nouvel organisme local de gestion. Lorsque la municipalité joue un rôle important, il est plus facile d'intégrer les services de garde d'enfants aux autres services communautaires. Selon un intervenant de la municipalité de la communauté urbaine de Toronto, les services de garde d'enfants doivent faire l'objet d'une planification locale dans le cadre d'un plan stratégique plus vaste englobant l'économie, l'aménagement du territoire, l'environnement, les immobilisations et les questions sociales.

# 7 • LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

La présente section résume les points de vue de professeurs et d'enseignantes et enseignants des collèges d'arts appliqués et de technologie et des universités, ainsi que de chercheuses et chercheurs qui ont étudié la question des services de garde d'enfants.

## LA QUALITÉ

32

La qualité des services de garde d'enfants dépend du recrutement de gardiennes et de gardiens compétents et expérimentés, de l'appui accordé pour répondre à une variété de besoins intellectuels et culturels, des normes professionnelles, de l'obligation de rendre compte, du perfectionnement professionnel et de la réforme législative.

La réforme doit servir à régler les problèmes qui poussent les éducatrices et éducateurs à abandonner la profession. Beaucoup d'entre eux sentent un manque d'engagement de la part des autres personnes concernées, l'absence de perspectives de carrière, un manque de formation spécialisée dans le domaine de l'administration, des programmes scolaires et de la garde des enfants ayant des besoins particuliers, ainsi qu'un manque de reconnaissance de statut par rapport à ceux qui travaillent auprès d'enfants légèrement plus âgés.

Les enseignantes et enseignants en éducation de la petite enfance conviennent que la formation est essentielle pour assurer des services de première qualité. Les intervenants souhaiteraient que l'on crée des programmes d'éducation de la petite enfance (EPE) normalisés et accrédités avec formation permanente en cours d'emploi et possibilités de perfectionnement professionnel. On devrait offrir aux éducatrices et éducateurs diplômés des programmes spécialisés de un an en administration, besoins particuliers, gestion, etc. Un intervenant de Lindsay a suggéré que l'on exige des éducatrices et éducateurs devant travailler auprès d'enfants d'âge scolaire de l'expérience dans le domaine des loisirs. L'orientation, l'éducation des adultes et une bonne connaissance des ressources communautaires devraient faire partie de la formation dans les centres de ressources à l'intention des familles.

Les gardiennes et gardiens à domicile devraient recevoir une formation officielle et être soumis à la réglementation; certains collèges proposent déjà aux éducatrices et éducateurs une spécialisation dans ce domaine postérieure au certificat d'EPE.

Une formation supplémentaire et un meilleur rapport personnel - enfants sont essentiels si l'on veut admettre les enfants ayant des besoins particuliers dans le système ordinaire. Les compressions budgétaires que subissent présentement les collèges communautaires ont conduit ceux-ci à réduire les heures consacrées aux cours traitant de l'enfance en difficulté. Un intervenant souhaiterait que l'on exige des enseignants-conseils qui s'occupent des enfants ayant des besoins particuliers qu'ils détiennent un certificat (par l'entremise du programme d'éducation de la petite enfance). Cela pose un problème dans les collectivités isolées, mais le télé-enseignement devrait permettre de combler l'écart.

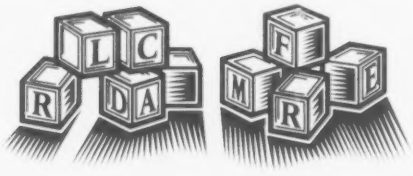


Il faudrait créer des liens entre les universités et les programmes d'EPE dans le but d'élaborer un «programme collégial/universitaire destiné à préparer les éducatrices et éducateurs aux programmes d'éducation des premières années», ont expliqué des participants à Barrie. Plusieurs intervenants étaient d'avis que les cours en éducation de la petite enfance devraient être crédités en vue du baccalauréat en éducation. Certains ont ajouté que les diplômées et diplômés du programme d'EPE devraient être admis directement en troisième année des programmes universitaires en éducation.

Selon un participant, le gouvernement provincial devrait supprimer de la Loi sur les garderies la catégorie d'employés ayant obtenu une «autre approbation», qui suscite des malentendus et des

frustrations. Les personnes ayant reçu une formation connexe devraient s'inscrire à un programme intensif de un an en éducation de la petite enfance. L'agrément en vertu de la Loi sur les garderies devrait dépendre de questions comme la santé, la sécurité, le rapport personnel-enfants, le nombre de places et les pratiques professionnelles courantes, comme l'évaluation des programmes et la participation des parents. La loi devrait définir des normes de travail pour des groupes d'âge précis et pour les enfants ayant des besoins particuliers, tout en soutenant le perfectionnement professionnel permanent. Un autre rôle du gouvernement consiste à mettre le public au courant des normes applicables.

### LE COÛT RAISONNABLE

La plupart des enseignantes et enseignants du secteur de l'éducation de la petite enfance considèrent la garde d'enfants comme un service public aussi essentiel que l'éducation et les soins médicaux, et méritant par conséquent d'être financé par l'État. Le corps professoral d'un collège d'Ottawa appuie le financement intégral de base des services de garde d'enfants. Selon un participant de Scarborough, la garde d'enfants «peut être considérée comme un service universel, accessible à tous», autant que le transport, l'éducation et les soins de santé. Service essentiel pour le bien commun, plutôt que programme ciblé répondant à des besoins particuliers, la garde d'enfants devrait être financée par tous les contribuables.



Selon des participants de Barrie, la stabilité d'un programme dépend de la stabilité du financement de base, qui doit être garanti pour tous les programmes agréés; le financement ne devrait pas être fonction de variables comme les effectifs.

Un intervenant de Belleville a déclaré que le financement public des services de garde d'enfants permettrait aux parents de ne plus avoir recours aux services non réglementés. Plusieurs intervenants souhaiteraient que le gouvernement cesse de délivrer des permis à de nouvelles garderies à but lucratif et commence à réduire progressivement le financement accordé à ce secteur.

Il faut prévoir des crédits pour encourager l'éducation permanente, les programmes faisant suite à l'obtention du diplôme et les ateliers. On devrait offrir des augmentations de salaire et autres encouragements pour inciter les employées et employés à poursuivre leur formation, et prévoir les ressources nécessaires pour remplacer ceux qui participent à des activités de formation.

Un participant de Welland souhaiterait que les centres de ressources obtiennent des fonds du gouvernement provincial qui leur permettraient d'accéder au réseau des services de garde informels et d'assurer la formation professionnelle des gardiennes et gardiens à domicile.

Les contributions des parents devraient être calculées en fonction de leur revenu, de leurs avoirs et du nombre d'enfants qu'ils ont.

### L'ACCESSIBILITÉ

Les parents devraient avoir accès à une variété de programmes, selon le stade de développement de l'enfant. Les services de garde à domicile agréés et de bonne qualité et la garde des enfants plus âgés en milieu scolaire devraient constituer une priorité. Les parents ont besoin de souplesse pour partager la responsabilité des services de garde; il importe donc qu'on leur accorde plus de congés parentaux pour leur permettre de s'occuper de leurs enfants lorsqu'ils sont malades.

Selon des intervenants de Toronto, les services de garde à temps partiel devraient faire partie du système. Le gouvernement provincial devrait soutenir activement les services de garde en milieu de travail.

À Welland, des participants se sont dits inquiets du fait que les enfants ayant des besoins particuliers puissent être désavantagés en vertu de la politique proposée qui consiste à accorder de l'aide financière aux garderies à but non lucratif; plusieurs excellentes garderies à but lucratif pourraient fermer leurs portes plutôt que de devenir des garderies à but non lucratif.

## LA GESTION DU SYSTÈME

Pour relever les défis de la réforme, les professeures et professeurs en éducation de la petite enfance et le gouvernement devront collaborer et entreprendre des consultations le plus tôt possible.

Un participant d'Ottawa a recommandé que le ministère de l'Éducation assume la responsabilité des services de garde d'enfants pour renforcer les liens entre la garde d'enfants et le système d'éducation. Beaucoup d'autres intervenants se sont dits d'accord pour que l'on crée des liens entre l'EPE et les programmes d'éducation.

L'Association d'éducation des petits de l'Ontario (AEPO) se propose de conclure un partenariat avec le MSSC. Les membres de l'AEPO surveilleraient les programmes, et le MSSC assurerait la mise en application de la Loi sur les garderies et continuerait de délivrer les permis.

34

À Windsor, des intervenants ont recommandé la création d'un ministère de l'enfance, qui assumerait la responsabilité des services aux enfants de la naissance jusqu'à l'âge de cinq ans. Le ministère de l'Éducation prendrait la relève pour la garde et l'éducation des enfants de six ans et plus. Les conseils de gestion locaux, qui relèveraient de l'un des deux ministères, assureraient la prestation des services et le contrôle de la qualité en tenant compte des suggestions de conseils consultatifs locaux élus parmi les parents et le personnel des garderies. Plusieurs intervenants souhaiteraient que les parents participent au processus décisionnel local.

La participation de la municipalité aux services de garde d'enfants doit être imposée par le gouvernement provincial et protégée par la loi, selon plusieurs intervenants. Un participant de Lindsay a déclaré que le gouvernement provincial, et non l'administration municipale, devrait avoir un rôle important à jouer au niveau des orientations politiques, des lois, des normes, du contrôle et du financement. Les municipalités peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts parce qu'elles sont souvent les fournisseurs de services. Il a ajouté que le ministère de l'Éducation ne devrait pas assumer la responsabilité supplémentaire des services de garde d'enfants.

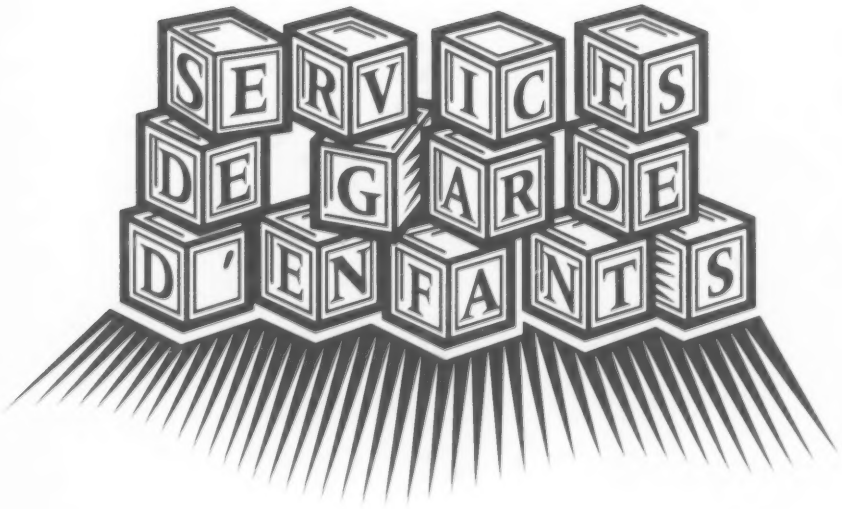

# 8 • LE MOUVEMENT SYNDICAL

Les participants de ce secteur étaient des représentantes et représentants de syndicats, de sections locales de syndicats et d'associations d'employés.

## LA QUALITÉ

**«LORSQUE LES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS SONT SYNDIQUÉS, LES AMÉLIORATIONS DE SALAIRE ET DE TRAVAIL CONTRIBUENT À RÉDUIRE LE ROULEMENT DU PERSONNEL ET À FAIRE RECONNAÎTRE LEUR TRAVAIL DE MANIÈRE PLUS ÉQUITABLE.»** SCFP - ONTARIO (SCARBOROUGH)



Des représentants du SCFP d'Ottawa ont déclaré que l'on devrait réviser la Loi sur les garderies pour améliorer le rapport personnel-enfants, les heures d'ouverture et l'admission des enfants ayant des besoins particuliers. La mise en application de la loi et le financement devraient relever du gouvernement provincial.

Beaucoup de participants se sont dits inquiets du faible niveau de syndicalisation des éducatrices et éducateurs, à part ceux du secteur municipal. La législation provinciale du travail devrait appuyer la syndicalisation des éducatrices et éducateurs et déterminer des mécanismes de négociations patronales-syndicales. Les conditions de travail, les salaires, les avantages sociaux et le faible roulement du personnel sont essentiels si l'on souhaite offrir des services de bonne qualité. Des représentantes et représentants des Métallurgistes unis d'Amérique, à Scarborough, ont déclaré que «les éducatrices et éducateurs subventionnent leurs services en touchant des salaires bas au point d'en être inacceptables. Compte tenu de leur niveau de formation, bon nombre d'entre eux pourraient trouver ailleurs un emploi mieux rémunéré.»

Le personnel devrait refléter la composition ethnoculturelle et raciale de la collectivité, selon un participant de Windsor. La dotation en personnel devrait être déterminée selon les groupes d'âge, le matériel disponible, la durée des périodes de repos et de jeu, et les activités organisées à l'extérieur.

Il faudrait encourager la participation des parents, offrir au personnel et aux conseils une formation en matière de sensibilité culturelle et préparer de la documentation multiraciale et anti-stéréotypes. Il est essentiel de déterminer les besoins locaux pour créer des programmes accessibles comprenant l'admission des enfants ayant des besoins particuliers et des services adaptés à la culture pour les enfants autochtones et d'autres groupes. Les éducatrices et éducateurs des enfants d'âge scolaire devraient avoir une formation variée en tant que déléguées et délégués à l'enfance/à la jeunesse, monitrices et moniteurs en loisirs et éducatrices et éducateurs de la petite enfance.

À Windsor, un intervenant a dit souhaiter que dans les garderies, trois employés sur quatre aient un diplôme en éducation de la petite enfance. Pour ce qui est des programmes à l'intention des nourrissons et des tout-petits, la moitié du personnel devrait avoir une formation spécialisée, et les superviseures et superviseurs et gestionnaires devraient avoir une expérience pratique.

Selon certains intervenants, la participation des parents devrait être facultative, et non obligatoire.

Le personnel des centres de ressources devrait avoir une formation pluridisciplinaire, d'après un participant à la consultation de Windsor.

### LE COÛT RAISONNABLE

**«LE FINANCEMENT DEVRAIT ÊTRE SUFFISANT POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DE SERVICES COMPLETS ET DE BONNE QUALITÉ À L'ÉCHELLE DE LA PROVINCE. LE MANQUE DE FONDS NE DEVRAIT EN AUCUNE CIRCONSTANCE ENTRAÎNER L'ÉROSION DE SERVICES DÉJÀ EN PLACE»** SCFP - ONTARIO (SCARBOROUGH)



La plupart des intervenants ont convenu que les services de garde d'enfants sont un sujet trop critique pour être soumis aux forces du marché; le fardeau du financement devrait être partagé par tous les particuliers et toutes les entreprises. L'impôt sur les sociétés devrait contribuer à reporter les coûts des services de garde d'enfants puisque les employeurs profitent aussi des services de garde de bonne qualité, selon un intervenant de Thunder Bay.

Le gouvernement provincial devrait allouer une partie des fonds à des services précis, le reste étant attribué par les autorités locales selon les priorités locales. À Windsor, on a appuyé la mise en place d'un système de garderies à but non lucratif qui obtiendraient un financement de base; les employées et employés devraient être syndiqués et avoir droit à l'équité salariale et à un programme d'action positive.

La contribution des parents serait fonction de leur capacité de payer, sous réserve d'un plafond. Les frais seraient calculés proportionnellement pour les services à temps partiel, saisonniers ou occasionnels. Il faudrait établir une échelle mobile selon laquelle les parents paieraient des frais plus élevés pour les nourrissons et plus bas pour les enfants plus âgés. Selon l'un des modèles proposés, les familles ayant un revenu inférieur à 30 000 $ par année paieraient 1 $ par jour, alors que celles dont le revenu est supérieur à 100 000 $ pourraient payer jusqu'à 35 $ par jour (soit le coût intégral des services).

### L'ACCESSIBILITÉ

Selon un intervenant de Scarborough, la Loi sur les normes d'emploi devrait être modifiée de manière à protéger le droit des travailleuses et travailleurs à des congés payés et non payés.

Le gouvernement provincial devrait créer un système informatique de données sur les services de garde d'enfants et le tenir à jour. Les services agréés ne doivent pas se limiter aux heures ouvrables de jour pour répondre aux besoins des travailleuses et travailleurs par postes. Les services de garde d'enfants doivent être suffisamment souples pour répondre aux besoins particuliers et respecter la langue, la culture et le régime alimentaire des enfants.

Bien que la création de nouveaux services communautaires puisse offrir un cadre pour la prestation de services de garde souples et répondant aux besoins, «la prolifération d'un grand nombre de petits employeurs rend difficile l'établissement de pratique d'emploi équitables», ont déclaré des intervenants du SCFP - Ontario, à Scarborough.

L'amélioration des liens devrait contribuer à réduire les coûts et à maintenir l'autonomie des services individuels de garde d'enfants. À Windsor, on a proposé le partage des fonctions suivantes : soutien administratif et tenue des livres, comptabilité et travail de bureau, services de

soutien, transport, nettoyage, recommandations, listes d'attente, dissémination de l'information, perfectionnement du personnel et ateliers à l'intention des parents.

### LA GESTION DU SYSTÈME

**«LE PROBLÈME N'EST PAS AU NIVEAU DES SERVICES MUNICIPAUX DE GARDE D'ENFANTS EUX-MÊMES; IL DÉCOULE PLUTÔT DES RESTRICTIONS CONCERNANT LES CRÉDITS DISPONIBLES ET DU FAIT QUE LES BUDGETS POUR LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS SONT ÉTABLIS DE FAÇON DISCRÉTIONNAIRE. DEVANT FAIRE FACE À DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES, CERTAINES MUNICIPALITÉS ÉTUDIENT LA POSSIBILITÉ DE RÉDUIRE LES SERVICES DISCRÉTIONNAIRES QUAND ELLES NE LES ONT PAS DÉJÀ SUPPRIMÉS. LA GARDE D'ENFANTS EST SOUVENT L'UN DE CES SERVICES.»**



Les collectivités locales devraient fournir des conseils au sujet des services de garde d'enfants, avec la participation de déléguées et délégués élus au sein de la collectivité. Beaucoup de représentantes et représentants syndicaux ont cependant déclaré que le partage des coûts au niveau municipal devrait être réduit et éventuellement éliminé.

À Scarborough, un représentant du SCFP a mentionné que la prestation des services de garde d'enfants devrait relever de différents organismes à but non lucratif, notamment les municipalités et les conseils municipaux; les programmes municipaux sont un élément essentiel du système provincial de services de garde d'enfants.

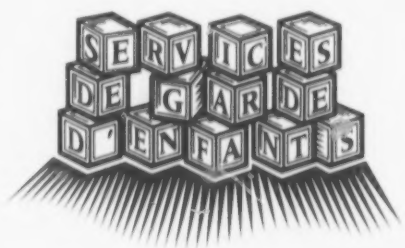

# 9·LES ENTREPRISES

Les intervenants de ce secteur étaient des représentantes et représentants d'entreprises offrant des services de garde d'enfants sur les lieux de travail, d'autres entreprises et des particuliers. La plupart des exposés portaient sur le coût raisonnable et l'accessibilité.

## LE COÛT RAISONNABLE

38

**«IL SUFFIT DE PRIVATISER LES GARDERIES À BUT NON LUCRATIF, ET LE SYSTÈME SERA MERVEILLEUX.»** (TORONTO)

Certains participants craignent que la réforme proposée des services de garde d'enfants nuise à un secteur vibrant de la petite entreprise, celui des garderies à but lucratif, et coûte des millions de dollars, ce qui ébranlerait de manière plus générale la confiance des entreprises en Ontario.

De nombreux intervenants de ce secteur ont insisté sur le fait que, à l'heure actuelle, l'économie ne peut pas absorber le coût intégral des services de garde universels. Ils ont suggéré que la réforme soit mise en œuvre avec prudence et qu'elle vise d'abord les familles les plus nécessiteuses. Selon un intervenant, les fonds devraient être versés directement aux parents afin qu'ils puissent choisir les services de garde dont ils ont besoin.

D'autres ont proposé que les services de garde d'enfants financés par l'État se limitent aux services moins coûteux qui répondent aux besoins de la population en général. La garde pendant des heures prolongées, la garde d'enfants malades et autres services très coûteux devraient être l'exception, et non la règle; on devrait en outre offrir des encouragements dans le but de réduire les dépenses, et pénaliser légèrement les services sous-utilisés pour les encourager à obtenir le maximum d'inscriptions.

## L'ACCESSIBILITÉ

Selon un intervenant de North York, qui représentait YTV Canada, station de télévision qui offre des services de garde sur les lieux de travail, la souplesse pose un problème. Bien que la station soit ouverte toute la journée, tous les jours, on n'offre les services de garde d'enfants que durant les heures normales de travail. La souplesse maximale exige un financement plus important. Cette déclaration a été répétée par un intervenant de Windsor, qui a parlé des problèmes de garde d'enfants que connaissent les travailleuses et travailleurs par postes.

Les subventions à la garde d'enfants doivent être transférables pour que les services de garde sur les lieux de travail puissent fonctionner; en effet, même si l'employeur offre une vaste gamme de services, «l'employée ou l'employé n'a pas le choix si elle ou il ne travaille pas dans la municipalité où elle ou il habite».

Chapitre 2

# LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONE ET AUTOCHTONE



Bien que les membres des communautés francophone et autochtone aient en grande partie exprimé les mêmes inquiétudes que les autres intervenants, ils ont cependant mentionné certains problèmes linguistiques et culturels particuliers, dont voici un résumé.

## 1 • LES FRANCOPHONES

L'urgence de créer un système de garde d'enfants est bien illustrée dans les exposés présentés par des intervenants francophones. Ces derniers ont à maintes reprises expliqué leur lutte contre l'isolement linguistique, les taux élevés d'assimilation et le climat politique local défavorable attribuable au fait que les municipalités sont exclues des dispositions de la *Loi sur les services en français*.

**«ON NE CÉLÈBRE PAS LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DANS UNE GARDERIE BILINGUE.»** (TORONTO)

Pour les parents francophones, les services de garde d'enfants en français sont une question de survie linguistique et culturelle. Ils ont fortement souligné le besoin de services en français seulement - et non de garderies bilingues. «Les parents francophones ne veulent pas de programmes traduits», selon un intervenant de Welland. Lorsque les programmes transmettent une culture autre que celle des enfants, ces derniers perdent «leur fierté d'être francophones», a expliqué un parent de Sudbury. Les fournisseurs et les gestionnaires de services de garde ont confirmé que le patrimoine francophone se transmet par une tradition orale qui dépend du fait que l'on permette aux enfants francophones de vivre et de s'instruire en français pour éventuellement transmettre leur patrimoine linguistique et culturel.

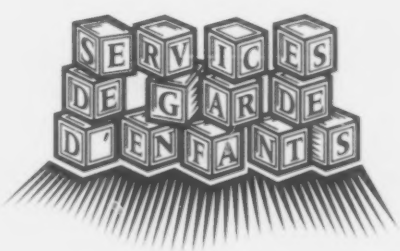

Les francophones du Nord de la province ont des problèmes particuliers. Il y a, même dans les collectivités comptant un pourcentage considérable de francophones, une pénurie de services de garde d'enfants en français. On a mentionné comme priorités qu'il y ait plus de conseillers francophones du MSSC dans le secteur des services de garde d'enfants et que l'on crée un collège français dans le Nord et le Centre Sud-Ouest.

**LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS EN FRANÇAIS SONT ESSENTIELS POUR LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ONTARIENNE PARCE QU'ILS «DIMINUENT LES CHANCES D'ASSIMILATION ET PEUVENT MÊME LES ÉLIMINER».**

(RÉSEAU ONTARIEN DES SERVICES DE GARDE FRANCOPHONES).

**«LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS NE SONT PAS UN LUXE, MAIS UNE NÉCESSITÉ SOCIALE» DANS LA LUTTE CONTRE L'ASSIMILATION CULTURELLE ET LINGUISTIQUE.**

(COMITÉ DE TRAVAIL SUR LES GARDERIES DU CONSEIL DES ÉCOLES FRANÇAISES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO (CEFCUT))

Les services de garde en français pour les enfants francophones contribuent à éviter les troubles d'élocution et peut-être aussi de comportement plus tard, à l'école. Des intervenants du secteur des services à l'enfance ont insisté sur l'importance de créer des centres distincts d'immersion en français à l'intention des enfants anglophones ou ne parlant pas français la plupart du temps.

Il importe d'offrir des services en français laïques. Les enfants risquent davantage de perdre leur patrimoine culturel et linguistique, s'ils ne sont pas inclus dans le système des écoles catholiques.

**«IL EST IMPORTANT QUE LES ENFANTS APPRENNENT TRÈS JEUNES À JOUER EN FRANÇAIS - À RIRE ET À S'AMUSER EN FRANÇAIS.»**

**«UNE GARDERIE FRANCOPHONE N'EST PAS UN ENDROIT OÙ L'ON CHANTE UNE VERSION FRANÇAISE DE TWINKLE TWINKLE LITTLE STAR.»** LA GARDERIE LE PETIT NAVIRE (WELLAND)

## LA QUALITÉ

Il faudrait réviser la Loi sur les garderies de manière à ce qu'elle reconnaisse le droit des francophones à recevoir des services en français. Plus précisément, la loi devrait garantir des services de garde d'enfants en français tout comme la Loi sur l'éducation garantit une éducation en français.

Le recrutement - et la stabilité - d'éducatrices et éducateurs qualifiés est un problème qu'ont mentionné presque tous les intervenants francophones. Un groupe a suggéré que le gouvernement offre des bourses d'études aux francophones qui doivent quitter leur région pour pouvoir étudier en français. Dans le cas des collectivités du Nord et des collectivités isolées, on pourrait résoudre les problèmes de recrutement et de formation grâce au télé-enseignement. Un autre groupe a suggéré que la formation de troisième année soit offerte à temps partiel ou à distance pour permettre aux étudiantes et étudiants de travailler. La formation du personnel devrait refléter la culture franco-ontarienne.

Un groupe a suggéré que l'on crée un système pour reconnaître la valeur et l'équivalence de l'expérience aux fins de formation professionnelle. Pour les très jeunes enfants, selon un intervenant de Sudbury, les qualités humaines et les sentiments maternels sont plus importants que les compétences professionnelles.

Les parents devraient représenter 51 pour 100 des membres de tous les conseils de garde d'enfants, d'après un intervenant de Hawkesbury. Il faudrait combler l'absence actuelle de formation des conseils francophones bénévoles.



## LE COÛT RAISONNABLE

Le système actuel de subventions qui exige le versement d'une contribution de 20 pour 100 par les municipalités ou sociétés approuvées crée des inégalités et limite beaucoup l'accès aux services en français. Le transport et le coût plus élevé du matériel en français sont d'autres problèmes que la réforme des services de garde d'enfants doit tenter de régler.

À Welland, un gestionnaire francophone de services de garde a souligné que les problèmes de financement et d'accessibilité signifient que même lorsque les garderies francophones ont des places disponibles, les enfants ne les utilisent pas. La population n'est pas suffisamment informée au sujet des services de garde, en particulier les services en français, et de la manière d'y accéder.

Des fonds de démarrage échelonnés sur plusieurs années et un financement permanent et suffisant du gouvernement provincial sont nécessaires à la stabilité de garderies et de centres de ressources francophones. Beaucoup d'intervenants ont rappelé au groupe les coûts supplémentaires qu'entraîne la prestation de services en français. Le matériel, les ressources, la formation, la publicité, etc., coûtent davantage pour les garderies francophones. Le financement de base devrait donc tenir compte de ces coûts supplémentaires inévitables.

Le financement de base devrait être calculé en fonction du nombre de places disponibles dans la garderie. Les personnes, et non les places, devraient être subventionnées, a ajouté un autre participant. La liste des subventions destinées aux familles francophones devrait être distincte de celle des parents anglophones. Comme il existe une seule liste pour les deux groupes, on ne propose pas toujours des services en français aux familles francophones lorsque leur tour arrive. Un intervenant a suggéré que le nombre de places subventionnées dans les garderies de langue française soit proportionnel au nombre de places subventionnées dans les garderies de langue anglaise.

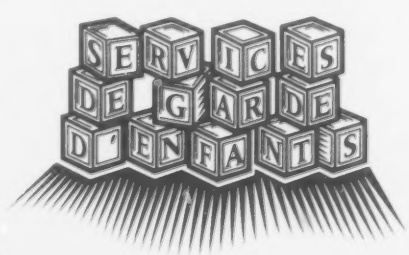

### L'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité est une question essentielle pour les francophones. Il existe une pénurie de services particulièrement pour les enfants de moins de deux ans et demi, et la dispersion des francophones peut créer des problèmes de transport. Ces problèmes entraînent l'assimilation des enfants francophones. Les enfants qui doivent attendre de fréquenter l'école pour évoluer dans un milieu francophone ont besoin d'aide pour «réapprendre le français».

Compte tenu du manque de services de garde en français agréés, la plupart des parents choisissent la garde à domicile. La Loi sur les garderies devrait être assouplie en vue d'appuyer ce choix et prévoir de l'aide pour le secteur des services de garde informels.

Cette aide pourrait comprendre un soutien aux centres de ressources et le financement du matériel, des ressources et de la formation.



**«L'ACCESSIBILITÉ SIGNIFIE LA CRÉATION DE SERVICES RÉPONDANT AUX BESOINS DES PARENTS.»**

GARDERIE LE PETIT CHAPERON ROUGE (TORONTO)

La réforme des services de garde d'enfants doit tenir compte des besoins des familles en milieu rural, des problèmes de transport et de l'insuffisance de la formation et des ressources. Quatre-vingt-dix pour cent des enfants francophones utilisent les autobus scolaires comme moyen de transport; les horaires de ces autobus ne correspondent pas aux heures d'ouverture des garderies en milieu scolaire. Un intervenant a suggéré que l'on modifie l'horaire des autobus scolaires ou que l'on achète une fourgonnette pour ramener à la maison les enfants qui fréquentent les garderies en milieu scolaire ou pour leur permettre de faire des sorties.

La création de liens avec les écoles de langue française est un pas évident vers une plus grande accessibilité des services de garde. On a cependant entendu des opinions variées au sujet des rôles et des responsabilités du secteur de l'éducation et de ceux de l'administration des services de garde d'enfants. Un intervenant de Timmins s'est dit d'avis que la garde en milieu scolaire est le modèle le plus approprié pour une collectivité à 41 pour 100 francophone qui ne dispose pas de garderie francophone.

La création d'associations permettrait aux responsables des services de garde en milieu scolaire d'utiliser les installations de l'école. Les écoles de langue française devraient prendre les dispositions nécessaires pour encourager la mise sur pied de garderies dans leurs locaux. La planification devrait se faire en collaboration avec le MSSC, les conseils scolaires et les parents. On a fait remarquer que le secteur de l'éducation devrait aussi fournir des fonds de «démarrage».

Les garderies et les écoles doivent collaborer pour lutter contre l'assimilation et créer une communauté catholique francophone solide, a déclaré un parent.

### LA GESTION DU SYSTÈME

Il y a eu accord général quant au fait que les municipalités ne devraient pas avoir de rôle à jouer au niveau des services de garde d'enfants, à moins que ce ne soit pour évaluer les besoins locaux. Des intervenants ont suggéré que le gouvernement provincial compense la perte de la contribution municipale de 20 pour 100. La plupart des participants souhaiteraient que le gouvernement provincial ait une grande responsabilité dans la gestion, en collaboration avec des comités locaux ou régionaux. La composition exacte de ces comités et les rôles précis des intervenants variaient d'un participant à l'autre.

Plusieurs participants ont insisté sur le fait que les services en français devraient être gérés par des francophones et axés sur les francophones. La population francophone a besoin que l'on

établisse une «méthode uniforme de coordination des services (centres multi-services, écoles, centres communautaires, centres de santé, services sociaux et juridiques), plutôt que de perpétuer la fragmentation de services en français au sein d'organismes bilingues», a déclaré un participant de Toronto. D'autres parents ont fait la même suggestion, faisant ressortir l'utilisation efficace des ressources humaines, matérielles et financières inhérente au modèle du centre multi-services. Ce modèle facilite également la participation des parents.

Un participant a recommandé que l'on crée un ministère de la Jeunesse qui serait responsable des services à l'enfance, y compris les services de garde.

Plusieurs intervenants se sont déclarés en faveur de la création d'un Bureau des services de garde d'enfants qui aurait son propre budget. Certains ont ajouté qu'il devrait être indépendant du ministère de l'Éducation et du ministère des Services sociaux et communautaires. Selon d'autres, le mandat de ce bureau serait de coordonner les efforts interministériels avec la participation de comités locaux et régionaux. Ces comités consultatifs représenteraient des organismes communautaires, des parents, des enseignants et des consommateurs. Un intervenant a dit souhaiter que ce Bureau des services de garde d'enfants fasse partie du ministère de l'Éducation, un sous-ministre adjoint étant chargé des services de garde en français et un comité consultatif pour les services en français. Le bureau proposé représenterait les secteurs des services de garde agréés et non agréés.

Selon un autre point de vue, le Bureau des services de garde d'enfants gérerait les services de garde sous les auspices du MSSC en collaboration avec des bureaux francophones locaux. Un intervenant d'une localité du Nord a déclaré que le bureau s'occuperait de tous les aspects de la garde d'enfants, notamment la coordination, le perfectionnement professionnel, l'équivalence, la mise sur pied de nouveaux programmes, le soutien aux conseils existants, etc. Selon un participant, le Bureau des services de garde d'enfants devrait faire partie du bureau du Premier ministre. Il devrait administrer et gérer les garderies en collaboration avec des comités régionaux chargés de la garde d'enfants, de la santé et des services sociaux.

La meilleure façon de répondre aux besoins locaux en matière de garde d'enfants est d'adopter un système de gestion local francophone en collaboration comprenant utilisateurs et fournisseurs de services. Les groupes de planification locaux qui existent déjà devraient participer à la création du système de services de garde d'enfants. Un conseil local assurant la gestion de plusieurs garderies serait acceptable dans certaines régions. Selon l'un des modèles locaux proposés, on créerait un conseil mixte représentant les secteurs des services sociaux, de la santé et de l'éducation. Ce conseil planifierait les services de garde d'enfants et pourrait dépenser comme il l'entend une partie du budget affecté par le gouvernement provincial.



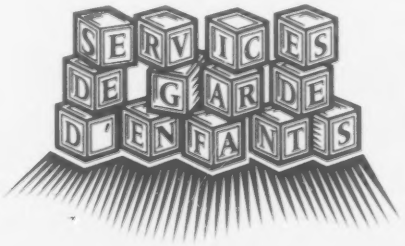

# 2·LES COLLECTIVÉS AUTOCHTONES

Bien que l'on prépare un processus de consultation distinct en collaboration avec des représentants d'organismes autochtones ontariens, certains exposés ont été présentés lors des consultations dont il est question ici. Les participants de ce groupe étaient des autochtones et des groupes comprenant des fournisseurs de services et des organismes politiques.

Les intervenants ont signalé un urgent besoin de services de garde adaptés à la culture des enfants. La garde d'enfants est une question culturelle devant être réglée par la collectivité autochtone elle-même. On a obtenu l'accord général quant au fait que la politique provinciale en matière de garde d'enfants devrait être établie avec la participation de conseils des Premières Nations, aînées et aînés, éducatrices et éducateurs et parents.



### LA QUALITÉ

Les services de garde devraient permettre aux enfants autochtones d'évoluer à tous les points de vue, y compris celui de leur identité autochtone.

Des intervenants ont mentionné qu'il est difficile de trouver et de garder du personnel qualifié autochtone. À Kenora, un participant a déclaré qu'à une époque où les autochtones reviennent à leurs origines, les aînés sont la meilleure ressource qui soit pour établir une politique autochtone en matière de garde d'enfants. Les aînés devraient également jouer un rôle de premier plan dans la formation des éducatrices et éducateurs autochtones pour que les méthodes de formation soient traditionnelles et adaptées à la culture. Les cours devraient être donnés par des monitrices et moniteurs autochtones et la matière devrait refléter les cultures autochtones.

Les éducatrices et éducateurs autochtones devraient parler couramment leur langue maternelle. Selon un intervenant, ils devraient allier l'harmonie et le bien-être intérieurs à une formation appropriée dans le domaine de la culture autochtone et de l'éducation de la petite enfance.

Un intervenant a suggéré que le télé-enseignement soit axé sur les besoins et traditions des collectivités autochtones du Nord. Un autre était d'avis que l'on devrait prévoir des fonds pour l'enseignement de la langue ojibwé.

À Sioux Lookout, un intervenant a demandé que l'on élabore de la documentation sur le rôle parental, adaptée à la culture. Les centres de ressources fournissent de précieux services de prévention à la communauté autochtone.

### LE COÛT RAISONNABLE

Le financement, les salaires, la formation et les conditions de travail devraient être égaux pour toutes les garderies à but non lucratif, des fonds suffisants étant prévus pour le personnel affecté à la cuisine et au nettoyage.

### L'ACCESSIBILITÉ

Une participante de Timmins a déclaré qu'il existe un besoin de services de garde des enfants autochtones d'âge scolaire, en particulier ceux qui fréquentent les maternelles à mi-temps. Elle a demandé quel type de financement on pourrait accorder pour la mise sur pied de garderies éducatives dans les réserves.

## LA GESTION DU SYSTÈME

Dans le cadre de l'autodétermination du peuple autochtone, le gouvernement provincial devrait transférer le contrôle des services à l'enfance aux collectivités autochtones elles-mêmes. Les collectivités autochtones doivent avoir le contrôle de leurs propres programmes à l'intention des enfants.



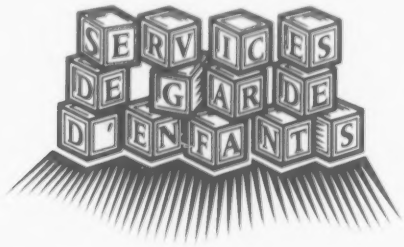

Chapitre 3

# SOMMAIRE DES TABLES RONDES[1]



Les huit tables rondes ont eu lieu à Hamilton (25 mars), Waterloo (8 avril), North Bay (29 avril), Peterborough (8 mai), Toronto (5 juin), Sault Ste. Marie (16 juin) et Kingston (25 juin). Une réunion en français seulement était prévue dans la communauté urbaine de Toronto le 14 mai.

La participation était sur invitation. Les présidents ont été choisis sur place. Les participants étaient des parents et d'autres personnes oeuvrant déjà localement dans le domaine de la garde d'enfants, des services à l'enfance ou à la famille, de l'éducation, de la santé, de l'administration municipale, des syndicats ou des entreprises. Les francophones et groupes autochtones étaient représentés, ainsi que différents groupes d'intervention communautaire. Les participants avaient été invités en tant que simples citoyens, et non en tant que représentants des groupes ou organismes auxquels ils appartiennent. Plusieurs représentants du MSSC, tant de bureaux locaux que de Toronto, étaient aussi présents.

Les tables rondes ont donné aux participants l'occasion de discuter, de manière générale ou précise, de la situation actuelle des services de garde d'enfants tout en partageant la vision d'un système réformé de services de garde. On a posé les mêmes questions lors de chaque séance et plusieurs sujets de discussion ont été soulevés lors de chaque table ronde. Chaque réunion a cependant été unique en son genre puisque l'interprétation de certaines questions variait selon les préoccupations locales.

Les questions des consultations mettaient surtout l'accent sur la gestion du système. Plus précisément, on a demandé aux participants d'examiner des modèles de gestion du système, de discuter des fonctions de gestion/planification qui devraient relever du gouvernement provincial et de celles que la collectivité locale saurait mieux assumer, et de suggérer le genre d'organisme local qui devrait les assumer.

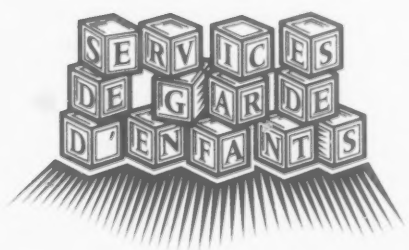


Le principal défi de la création d'un système provincial de services de garde d'enfants, que l'on a déterminé lors des tables rondes, sera de répondre à des besoins locaux particuliers dans le cadre d'un système provincial assurant un accès équitable à des services de bonne qualité.

La plupart des participants aux tables rondes ont convenu que la garde d'enfants ne se limite pas aux garderies. Elle englobe le soutien aux familles et aux parents qui désirent s'occuper eux-mêmes de leurs enfants, la garde des enfants d'âge scolaire et la garde à domicile. Il s'agit d'un service indispensable pour les familles et pour la société. Des services de garde équitables, accessibles et de bonne qualité sont une condition préalable au renouveau économique et une mesure sociale préventive pour aider les gens à ne plus dépendre de l'aide sociale; ils permettent en outre d'économiser plus tard dans le secteur de l'éducation. Tout comme les gens qui n'ont pas d'enfants paient quand même des impôts pour l'éducation, le public doit accepter la responsabilité sociale du financement des services de garde d'enfants. Les enfants sont les futures ressources de nos collectivités. L'aide sociale et les coûts des services de

1 Les pages qui suivent sont le sommaire des consultations en table ronde. Un rapport détaillé sera disponible dans les bureaux de secteur du MSSC.

garde d'enfants ne peuvent plus être considérés comme des «problèmes». Ce sont des réalités.

Les participants n'étaient cependant pas tous d'accord sur ce point. Selon certains, il faut attendre que l'économie soit plus robuste pour apporter des changements majeurs au système des services de garde d'enfants. «Nous devons vivre selon nos moyens.» Il n'est pas réaliste de la part du gouvernement de songer à réformer et à élargir ces services pour le moment. L'Ontario «ne peut pas fermer les yeux devant les réalités financières». Presque tous les participants se sont dits inquiets du fait que le gouvernement fédéral ait abandonné son intention de fixer des orientations politiques en matière de garde d'enfants.

Les participants ont consacré la plupart de leur temps à discuter de ce que serait la meilleure répartition, entre le gouvernement provincial et l'administration municipale, des responsabilités de gestion d'un système réformé de services de garde d'enfants.

La plupart ont convenu que le gouvernement de l'Ontario devrait assumer des responsabilités importantes à savoir :



élaborer des dispositions législatives, des politiques et des normes, et s'occuper du contrôle (délivrance de permis);

fixer des niveaux de service équitables, en assurer le financement et veiller à ce qu'ils soient atteints;

sensibiliser le public au système des services de garde d'enfants en général;

fournir les ressources (humaines et financières) nécessaires pour appuyer la gestion et la planification locales.

Quant au rôle de la collectivité locale, les participants ont déclaré que la souplesse des programmes est un élément essentiel si l'on veut créer des services de garde de bonne qualité, abordables, accessibles et bien gérés. On a proposé plusieurs modèles différents pour définir la compétence provinciale par rapport à l'autonomie locale. La plupart des intervenants ont dit souhaiter que le gouvernement provincial impose des normes pour assurer la qualité des services de garde d'enfants dans toutes les régions. Selon certains, le gouvernement devrait déléguer à la collectivité la responsabilité financière, la délivrance des permis, le contrôle et l'obligation de rendre compte. Des rapports annuels et des états financiers vérifiés seraient le moyen de s'acquitter de l'obligation de rendre compte, selon un intervenant.

À l'occasion d'une réunion, un participant a déclaré que la responsabilité de la gestion devrait être déléguée au niveau local disposant de directives explicites, sans créer d'autres organismes de réglementation; les règlements devraient tenir compte des besoins locaux. Le rôle de la province est de faciliter la mise en place «des bonnes idées au niveau local».

La définition du terme «local» a été un défi pour tous les participants aux tables rondes. Les limites officielles des municipalités, des régions et des comtés sont parfois des mesures inappropriées de ce qu'est une collectivité, en particulier lorsqu'il est question de la garde d'enfants. Un président a demandé si des «modèles d'interaction» - une unité économique plus vaste plutôt qu'un quartier - seraient un meilleur moyen de comprendre le terme «local». Il faudra étudier les véritables collectivités plutôt que de s'arrêter aux limites officielles. Le secteur local de planification devrait correspondre au secteur local de dépenses. Il faudra peut-être obliger les secteurs à consacrer des fonds à la garde d'enfants si les groupes locaux hésitent à reconnaître la priorité des questions et services touchant la garde d'enfants.

Les francophones préconisent de confier un rôle important au gouvernement provincial par la création d'un «Bureau des services à l'enfance», qui serait une entité bureaucratique stable ayant des pouvoirs décisionnels, indépendant des aléas de la politique. À part l'évaluation des besoins et, dans certains cas, la planification, les participants francophones se sont opposés à ce que l'administration municipale joue un rôle puissant dans le domaine de la garde d'enfants.

L'adoption du projet de loi 8 libère les municipalités de l'obligation de fournir des services en français, y compris des services de garde d'enfants. Les francophones ont énergiquement déclaré qu'ils ont besoin de services de garde en français, gérés par des francophones.

L'objectif (et le défi) du nouveau système des services de garde d'enfants sera de veiller à ce que les fonctions provinciales et locales de planification, de financement, de gestion, de formation et de partage de l'information se complètent sans se chevaucher ou devenir excessivement complexes.